

FOOTBALL - LE DÉPART DE PELÉ: UN COUP MONTÉ

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

Soutenu par des éléments militaires Un régime communiste s'installe au Soudan

LE CAIRE (Reuter - AP). — Les informations concernant le coup d'Etat qui a provoqué lundi au Soudan, ainsi que nous l'avons annoncé, la chute du président Noumeiry, et la prise du pouvoir par les communistes, sont encore fragmentaires.

Dans une allocution diffusée après le coup d'Etat par la radio de Khartoum, un des auteurs du putsch, Atta, a promis de faire bénéficier toutes les organisations populaires d'un régime démocratique et d'accorder l'autonomie interne au sud du pays, où le gouvernement central poursuit depuis des années une guerre sanglante et coûteuse.

Il a, dans le même temps, accusé le régime du président Noumeiry, d'avoir été établi par une « clique corrompue » et d'avoir ouvert la porte à la rébellion sécessionniste et à l'opportunistisme.

Radio-Ombourman, captée à Beyrouth, a communiqué la liste des nouveaux officiers qui composent le conseil révolutionnaire de la République soudanaise, et c'est le lieutenant-colonel Noor qui remplace le général Noumeiry à la présidence de l'organisme suprême.

Le commandant Atta, qui a dirigé le coup de force de lundi, devient le numéro deux du nouveau régime et prend le commandement des forces armées.

Le lieutenant-colonel Noor et le commandant Atta étaient membres du précédent conseil révolutionnaire présidé par le général Noumeiry. Ils en avaient été évincés en novembre dernier, victimes d'une purge dirigée contre les éléments communistes.

Le conseil soudanais de la révolution a promulgué un décret en vertu duquel le Soudan est une République démocratique et indépendante et le peuple, représenté au sein du conseil de la révolution, est souverain, indique l'agence du Moyen-Orient.

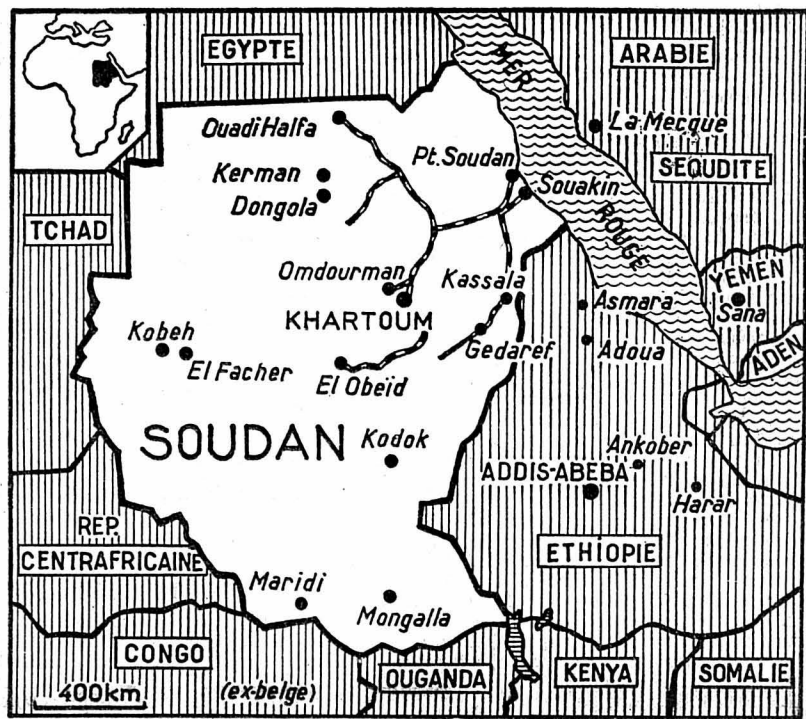
LE FRONT DÉMOCRATIQUE Selon le décret, toutes les décisions prises antérieurement par l'ancien conseil de la révolution sont abrogées. Il a également été décidé de rendre nulles les lois concernant la sécurité nationale et la dissolution de la garde républicaine et du comité exécutif de l'Union socialiste arabe dans le pays.

En vertu du même décret, l'autorité de base est exercée par le Front national démocratique où sont représentés: ouvriers, agriculteurs, intellectuels, soldats et officiers. Toute personne qui s'opposera à la révolution ou au Front national démocratique sera condamnée à dix ans de prison au minimum ou à mort.

LES AMIS Le commandant Atta a levé quelques heures après s'être emparé du pouvoir, les mesures d'interdiction qui avaient été prises par le précédent régime contre quatre organisations pro-communistes, a annoncé Radio-Omdourman. Cette décision touche la Fédération des syndicats, la Fédération des étudiants, la Ligue de la jeunesse et la Ligue féminine.

Ces quatre organisations qui constituent l'infrastructure de base du PC soudanais avaient été dissoutes en février dernier par le général Noumeiry.

Selon des informations en provenance de Khartoum, le général déposé et quatre de ses proches collaborateurs sont toujours détenus. Une vingtaine de ministres ont été suspendus et quelques-uns arrêtés. En revanche, 49 prisonniers politiques ont été libérés.



Le Soudan: une fenêtre sur la mer Rouge.

(Archives)



C'est celle de gauche

Bientôt le grand jour, et ces beautés qui se dorent au soleil de Miami ont toutes l'espoir d'être élues Miss Univers. Souhaitons, en particulier, bonne chance à Miss Suisse, autrement dit Anita Andriani. Près d'elle, et de gauche à droite: les représentantes du Luxembourg, de l'Italie, d'Espagne et du Portugal.

(Téléphoto AP)

Précautions exceptionnelles pour la mission d'Apollo 15

HOUSTON (Reuter). — A la suite d'un réexamen des conditions de sécurité à bord de la mission Apollo 15 entreprise après la mort des trois cosmonautes soviétiques de Soyouz 11, la NASA a annoncé une modification de dernière minute dans le plan de vol de l'expédition lunaire américaine, dont le départ est prévu pour le 26 juillet.

Il a été décidé que les astronautes David Scott, Alfred Worden et James Irwin porteront leurs combinaisons spatiales au cours du largage du module lunaire «Falcon», une fois que celui-ci aura rejoint la cabine de commande «Endeavour» après le séjour sur la lune.

Il avait été d'abord prévu que les trois hommes demeureraient pendant toute la durée de cette opération — qui doit avoir lieu le 2 août — en simple survêtement de travail. Mais compte tenu de la tragédie dont les occupants de Soyouz 11 ont été victimes à la suite de la décompression accidentelle de leur cabine, la NASA n'a rien voulu laisser au hasard.

RIEN AU HASARD L'agence spatiale américaine a indiqué que de nombreux éléments du vaisseau spatial, notamment les fenêtres, écouillotes et systèmes d'amarrages avaient fait l'objet de vérifications et de tests particulièrement sévères.

La NASA a indiqué qu'elle avait envisagé de demander aux trois hommes d'endosser

leurs combinaisons spatiales lors de la rentrée dans l'atmosphère terrestre mais qu'elle a finalement estimé que cette «précaution» pourrait se révéler en fait plus dangereuse qu'utile.

Les savants de la NASA ont, en effet, conclu que l'équipage d'Apollo 15 n'aurait pas le temps d'enlever les combinaisons avant l'amerrissage et qu'il serait handicapé au cas où l'opération ne se déroulerait pas comme prévu.

La NASA a ajouté que les résultats du réexamen auquel elle vient de procéder avaient «à nouveau confirmé la haute fiabilité» du matériel et des procédures de vol de la mission Apollo.

Mais, ainsi qu'on le lira en dernière page, le compte à rebours a commencé.

Dans le brasier de Raunhein

RAUNHEIM-SUR-LE-MAIN. (AFP). — Sept morts, dont quatre enfants de marinières, et quatre péniches détruites, tel est le bilan de l'incendie du port de la raffinerie «Caltex» à Raunheim-sur-le-Main. Le sinistre a pris naissance dans la nuit de lundi à mardi, après minuit, sur la péniche allemande «Stadt Schweinfurt» au moment où celle-ci chargeait de l'essence.

Hubert Hanel parvenait à échapper à la fournaise, mais ses trois enfants, Heiko, un an, Holger, deux ans, et Angela, douze ans, trouvaient une mort horrible dans le brasier. Plus heureux, les équipages des péniches hollandaises du port de Rotterdam, «Samba», et «Saynal» entièrement détruites par le sinistre, s'en tirèrent indemnes. Pendant ce temps, l'alerte générale était donnée et les sauveteurs affluèrent de toute la région vers le port de la «Caltex» qui s'étend sur 30.000 mètres carrés; quatre bateaux-pompes, les pompiers de Francfort, des usines «Hechst» et «Opel» de Russelheim, ainsi que de toutes les municipalités environnantes, luttaient pendant près de sept heures avant de pouvoir se déclarer maîtres du sinistre. Les dégâts, très importants, n'ont pu encore être évalués.

Les enseignements d'un voyage en Belgique Pour que le monde universitaire suisse soit ouvert sur le monde

De notre correspondant de Berne par intérim: On sait le mal dont souffre la Belgique: la querelle linguistique. Au cours d'une récente visite à Bruxelles, axée pourtant sur un tout autre sujet, nous eûmes la chance d'en parler avec un jeune professeur à l'Université de Bruxelles. Il nous parla de l'Université de Louvain, laquelle a connu ces affrontements linguistiques chevauchant la contestation étudiante désormais classique.

Une ville serait donc créée, dont les habitants, de prime abord, voudraient incorporer la vie universitaire dans leur vie urbaine, qu'il s'agisse des logements, des restaurants, ou des manifestations culturelles et intellectuelles. Projet audacieux, mais qui mon-

tre le souci de chercher des solutions nouvelles. POUR L'AVENIR En Suisse, il serait surprenant que l'on songe à créer de nouvelles universités, fédérales ou cantonales. Toutefois, il est obligatoire que l'on agrandisse celles qui existent. Si, dans le cadre de cet aménagement urbain, de ces projets de construction, on peut réaliser des implantations qui permettent à un courant favorable de passer entre la cité et le monde universitaire, on contribuera, sans nul doute, à éviter une dangereuse coupure. La Suisse a la chance, précisément, de ne pas connaître le campus en vase clos. Elle doit pouvoir, là aussi, développer ces synthèses biologiques sans lesquelles il n'est pas de communauté durable.

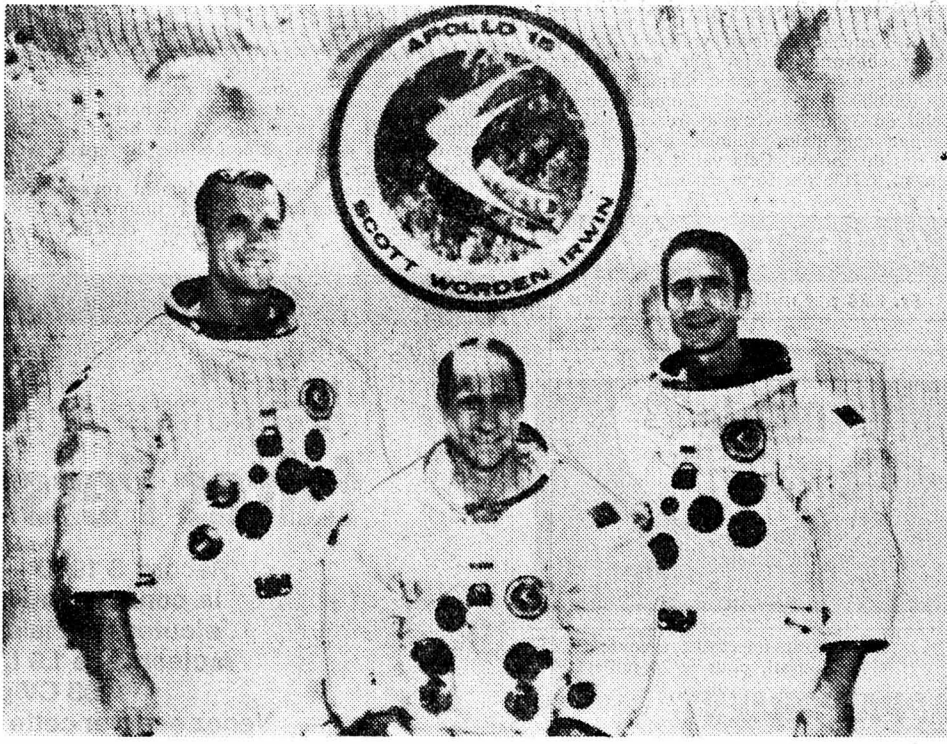
LES IDÉES ET LES FAITS Relations complexes russo-égyptiennes

En dépit du traité d'amitié soviéto-égyptien que Podgorny est venu signer récemment au Caire, les relations entre les deux pays restent fort complexes. On attendait une visite prochaine du président el Sadate à Moscou, or c'est son ministre des affaires étrangères, M. Mahmoud Riad, qui a fait ce déplacement. Sans doute, les Soviétiques sont-ils très soucieux de montrer qu'en dépit des récents événements survenus au Caire (tentative de complot, arrestations, etc), les rapports entre l'URSS et la RAU restent les mêmes qu'apparavant. On les sent néanmoins inquiets, voire méfiants à l'égard des dirigeants égyptiens. C'est ainsi que la «Pravda» a publié un long article, intitulé «Manœuvres des Etats-Unis au Proche-Orient» dont l'auteur est E. Primakov, directeur adjoint de l'Institut d'économie mondiale et des relations internationales auprès de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. Après avoir attaqué les Etats-Unis et les «monopoles pétroliers américains», Primakov s'en prend à «certains journalistes arabes» qui ont écrit que «la clé d'une solution du problème du Proche-Orient se trouvait sol-disant entre les mains des Etats-Unis...» Pour Primakov, il ne fait pas de doute que l'orientation prise par ces journalistes, parmi lesquels on devine qu'il vise surtout M. Heykal, rédacteur en chef de Al Ahram, favorise ce qu'il appelle «la manœuvre américaine destinée à enfoncer un coin entre la RAU et l'Union soviétique». En fait, Primakov ne cache pas ses craintes de voir une partie du personnel politique égyptien, qu'il qualifie de «forces réactionnaires», d'agir dans le sens contraire au «renforcement de la coopération soviéto-égyptienne». Primakov en veut pour preuve la manière dont fut présentée la récente crise politique au Caire où l'on prétendit que l'élimination de certains dirigeants de l'«Union socialiste arabe», parti unique de la RAU, était le signe «d'un conflit entre forces pro-soviétiques et pro-occidentales en Egypte». Primakov s'élève contre cette façon de voir et de présenter les choses et souligne l'importance du traité soviéto-égyptien signé récemment au Caire. En fait, il ne fait aucun doute que le rapprochement américano-égyptien dont on perçoit déjà les premiers indices, suscite à Moscou de vives appréhensions, le souci d'assurer la permanence de leur présence sur les bords du Nil restant l'objectif principal des responsables du Kremlin.

I.P.S.

L'actualité régionale: pages 2, 3, 6 et 7. Les sports: pages 11 et 13. Le carnet du jour - Les programmes radio-TV: page 12. Les bourses: page 13. L'actualité en Suisse: page 15.

Une double collision frontale à Boudry: cinq blessés (Pages neuchâteloises). Un canot pneumatique chavire près de Cudrefin: un noyé (Page 6). Guerre des tomates: le mois d'août s'annonce très chaud (Page 15).



Dans leur costume lunaire, de gauche à droite: Scott, Worden et Irwin. (Téléphoto AP)

PROGRÈS DÉLIRANT

«Les traits de vos villages et de vos bourgades s'enlaidissent en Suisse, à mesure que s'agrandissent les agglomérations», nous écrivent des touristes étrangers de passage, qui ajoutent: «Quel dommage pour un si beau pays, où il fait encore si bon vivre!» Avouons que l'observation est, hélas! trop souvent justifiée. D'horribles «locatifs» prennent la place de belles demeures anciennes, ou poussent comme d'énormes verrues sur des espaces verts idylliques à la périphérie des villages en trop rapide expansion. Comme dans tous les pays — mais est-ce une consolation? — c'est le prix du mètre carré (du mètre cube plus exactement), qui commande exclusivement à l'activité des constructeurs. C'est la rançon du progrès, dira-t-on. La population d'un grand nombre de communes de Suisse romande a doublé en dix ans, nous apprend la semaine dernière une brochure du Bureau fédéral de statistique. Ce rythme de croissance, on a tout lieu de le croire, se poursuivra très probablement. Il est même possible qu'il s'accroisse encore dans maintes régions, sans que les responsables de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et, en général, de la préservation d'un environnement supportable par l'homme, trouvent le moyen de faire appliquer des mesures de protection adéquates et de sauvegarde d'un minimum de décence architecturale. Ne parlons pas de beauté: le sens même du beau s'est complètement perdu, au profit de l'utile et du confort. Partout l'on proteste, l'on manifeste et l'on déclame contre la pollution des cours d'eau, de l'air, des prés, des bois, des montagnes et des plaines. Nul n'élève la voix contre la pollution de l'esprit et de l'âme, dont se rendent coupables les fabricants de façades de maisons hideuses à vous donner la nausée, de «blocs» immobiliers à vous rendre neurasthéniques, de centres d'habitation où iront s'entasser par milliers les candidats à l'asile psychiatrique. «Le résultat du progrès, c'est que l'homme se porte matériellement de mieux en mieux, et biologiquement de plus en plus mal», a dit Jean Rostand. Et psychologiquement plus mal encore. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur l'œuvre délirante de nos fiers bâtisseurs des temps modernes. R. A.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 13 juillet. Tiébaud, Michaela, fille d'Alain-Léon, secrétaire comptable à Chézard-Saint-Martin, et de Anne Catherine, née Béguelin. 17. Carlini, Sabrina-Adelina-Rosa, fille de Gianni-Paolo, ouvrier de fabrique à Cortallo, et de Angiolina, née Borrelli; Dubach, Sébastien-Jean-Claude, fils de Jean-Claude-Lucien, dessinateur de machines à Neuchâtel, et de Evelynne-Yolande, née Amez-Droz; Pierrehumbert, Stéphanie-Alexia, fille de James-Adrien, garde forestier Villeret et de Rose-Marie, née Faivre. 18. Mathys, Olivier-Eric, fils d'Eric-Henri-Louis, magasinier à Bôle et de Denise-Josiane, née Wyss; Vergari, Yvan, fils d'Oronzo, mécanicien à Neuchâtel, et de Josiane-Madeleine, née Renaud. 19. Sauer, Valérie, fille de Denis-Victor-Eugène, représentant à Corcelles et de Arlette-Edmée, née Schenk; Stalder, Cédric, fils de Claude-François, agent d'assurance à Corcelles et de Marianne, née Baumgartner.

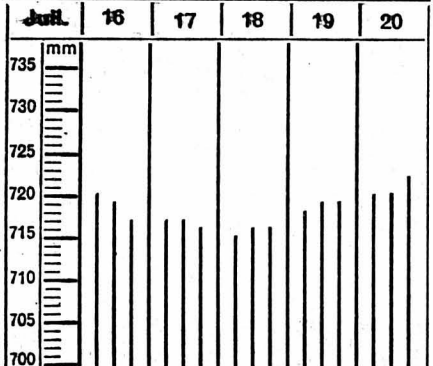
PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 19 juillet. Bauermeister, Jean-Philippe-Achille-Ernest, étudiant en lettres à Neuchâtel, et Remy, Michèle, à Marin-Epagnier. 20. Pages, Jean-Claude, sommelier à Saint-Blaise, et Planzer, Geneviève-Denise, à Neuchâtel.

MARIAGE CÉLÈBRE. — 16 juillet. Sandoz, Claude-Georges, technicien à Cudrefin, et Humbert, Edith-Blanche, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 20 juillet. Margot, Laurent-Marc, né en 1971, fils de Jean-Jacques, inspecteur de police à Neuchâtel, et de Marlyse-Suzy, née Rümbleli.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 20 juillet. Température: moyenne: 17,1; min.: 13,3; max.: 21,7. Baromètre: moyenne: 721,1. Vent dominant: direction: nord faible jusqu'à 8 heures, ensuite nord-ouest faible à modéré. Etat du ciel: nuageux.



Prévisions météorologiques: ouest, nord-ouest et Valais: le temps sera en bonne partie ensoleillé. Quelques averses pourront encore se produire dans les Préalpes. La température prendra les valeurs suivantes: 10 à 15 degrés la nuit, 21 à 26 degrés l'après-midi. Centre, est et Grisons: la nébulosité très changeante sera en général abondante et le temps, partiellement ensoleillé. Des averses ou orages auront encore lieu. La température, comprise entre 7 et 12 degrés la nuit, atteindra 15 à 20 degrés l'après-midi. Bise modérée sur le Plateau. Isotherme zéro degré vers 2800 m.

Evolution pour jeudi et vendredi: toute la Suisse: beau temps. Vendredi soir, tendance aux orages et averses locales dans l'ouest et le sud. Température en lente hausse.

COMMUNIQUÉ

Le canton de Neuchâtel favorisé !

Les Neuchâtelois sont vraiment dans une phase chanceuse: c'est sur leur territoire que sont tombés les deux derniers gros lots de 100.000 francs de la Loterie romande. Celui du 3 juillet vient d'être encaissé à la Banque cantonale vaudoise par un couple du bas du canton. Cela valait bien le déplacement, même par forte chaleur !

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

mode teinturier

1931-1971

40 ans de nettoyage chimique

Pour cause imprévue, à louer à Neuchâtel (ouest), pour le 24 juillet 1971.

APPARTEMENT

de 3 pièces, tout confort. Vue imprenable. Fiduciaire Leuba & Schwarz, faubourg de l'Hôpital 13, tél. 25 76 71, Neuchâtel.

Emploi de vacances

Nous cherchons un (e)

porteur (euse) de journaux

pour la période du 28 juillet au 31 août. Quartier: Fahys (Lisersons). Portes-Rouges. Horaire matinal. Bonne rétribution.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL 4, Saint-Maurice, tél. 25 65 01.

CHAPELLE DE L'ORANGERIE, 20 h: RÉUNION DE BAPTÊMES

Bienvenue à chacun. Eglise apostolique.

PÊCHES BLANCHES

d'Italie, 1er choix

le kg Fr. **1.-**

MIGROS**CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL****VILLE DE NEUCHÂTEL****Nouveaux horaires de travail flexibles pour les employés de la Neuchâteloise**

Pour répondre aux vœux d'une grande partie de son personnel La Neuchâteloise a introduit le 28 juin l'horaire flexible dans ses bureaux du siège central, à Neuchâtel. Deux systèmes sont appliqués dans les entreprises qui ont adopté « l'horaire variable »: 1. l'horaire variable chaque jour étant entendu qu'aux heures du milieu de la matinée et de l'après-midi la présence de tous est obligatoire; 2. établissement, une fois pour toutes, des heures auxquelles on désire venir travailler et s'en aller.

A La Neuchâteloise il existe pour tout le trouvé. Chacun peut modifier son horaire, dans la fourchette permise, chaque semaine. Et même un jour par semaine, l'horaire peut être différent des quatre autres jours.

UN SYSTÈME TRÈS SOUPLE

La souplesse du système est donc très grande, sans nécessiter la charge administrative que l'horaire intégralement variable entraîne. Ce dernier système ne peut en effet se concevoir sans horloge de pointage et décompte fastidieux.

A la Neuchâteloise il existe pour tout le personnel un temps de présence obligatoire (temps bloqué). Ainsi en est-il de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30. Mais le personnel peut commencer son travail ou le terminer quand il le désire, à l'intérieur d'une fourchette qui va de 7 h à 8 h 30, de 11 h 30 à 14 h 30 (pause minimum de 45 minutes à midi), de 16 h 30 à 18 h.

Il va de soi que les services à la clientèle et les nécessités de l'exploitation priment sur l'horaire individuel. A certains postes de travail les possibilités d'ajustement de l'horaire sont plus réduites: le service IBM est assujéti à un règlement spécial.

L'adoption de l'horaire variable nécessite, au sein de toute entreprise, une refonte importante des méthodes de travail. Mais l'effort nécessaire s'accompagne généralement avec une bonne volonté, chacun se rendant compte qu'il y va de son intérêt.

UNE SOLUTION MODERNE

L'horaire variable est une tentative moderne de réponse aux difficultés accrues de la vie sociale, aux complications de la circulation des véhicules, aux distances séparant le lieu de travail et le domicile.

L'adoption de l'horaire flexible est aussi motivé par le fait que l'on recourt de plus en plus à des femmes mariées pour occuper des postes de travail. De plus l'organisation de la pause de midi ne donnait satisfaction à personne. Trop courte pour ceux qui allaient dîner chez eux, elle est trop longue pour d'autres, qui mangeaient en ville. Chaque individu ayant un rythme de vie et des habitudes familiales qui lui sont propres, l'horaire flexible permet d'ap-

porter une solution appropriée.

Ces mesures d'allègement vont de pair avec une politique extrêmement souple de l'emploi pratiquée par La Neuchâteloise: une quinzaine d'employés bénéficient d'un horaire à mi-temps. Des étudiants et des retraités sont également occupés à temps partiel et des secrétaires sont chargées de travaux à domicile. Par ces mesures qui mettent à contribution un potentiel de main-d'œuvre vacante le marché du travail se trouve déchargé d'autant.

S'il est prématuré de tirer des conclusions de l'expérience de la Neuchâteloise, on peut affirmer cependant qu'elle a été conçue pour apporter une réelle amélioration des conditions de travail dans un esprit très libéral: il n'y a même plus de contrôle systématique des arrivées tardives!

J.-P. G.

VAL-DE-RUZ Les revenus communaux par habitant

De notre correspondant:

Les derniers chiffres publiés concernant les revenus communaux neuchâtelois par tête de population indiquent que c'est une commune du Val-de-Ruz, Fontainemelon, qui encaisse le plus d'impôts (et taxes) par tête de population. En 1969, en effet, les impôts et taxes se présentent comme suit selon les communes du Val-de-Ruz: (fr. par tête de population): entre parenthèses le revenu de la fortune également par tête de population: Cernier 325 (73); Chézard-Saint-Martin 311 (90); Dombresson 304 (120); Villiers 273 (221); Le Pâquier 226 (231); Savagnier 187 (393); Fenin-Vilars-Saules 198 (241); Fontaines 632 (166); Engollon 151 (371); Fontainemelon 1046 (105); Les Hauts-Geneveys 333 (119); Boudevilliers 214 (167); Valangin 313 (107); Coffrane 155 (189); Les Hauts-Geneveys 375 (3517); Montmolin 358 (121).

DETTE ET FORTUNE PUBLIQUES

Quant aux dettes et aux fortunes publiques par tête de population elles se présentent comme suit, entre parenthèses la fortune publique: Cernier 76 (2455); Chézard-Saint-Martin 820 (2315); Dombresson 484 (2794); Villiers 1710 (4153); Le Pâquier 1704 (5886); Savagnier néant (8387); Fenin-Vilars-Saules 760 (5935); Fontaines 965 (4069); Engollon 120 (7837); Fontainemelon néant (4911); Les Hauts-Geneveys 375 (3517); Boudevilliers néant (4547); Valangin 516

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service. — Marti, Cernier. Permanences médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

VIGNOBLE**Avec les cadets de Pesex aux Bayards**

De notre correspondant:

Depuis plus d'une semaine, 88 cadets et cadettes campent aux Bayards. Ayant planté leurs tentes dans un sous-bois, ils ont été relativement protégés des orages qui se sont abattus sur la région samedi et dimanche.

Durant cette première semaine, leur activité essentielle fut consacrée aux raids par équipe. Ces randonnées de trois jours dans une région inconnue de la plupart d'entre eux ont parfaitement réussi, par un temps magnifique. Tandis que certains s'en allaient explorer la grotte de Chez-le-Brand, d'autres ont mis le cap sur les Tailières, ou le Mont-de-Buttes et le Mont-des-Verrières, ou encore la source de l'Areuse à Saint-Sulpice. Quant aux plus petits, ils ne s'éloignèrent guère du camp de base, se contentant de se promener et de bivouaquer dans les grands pâturages des Bayards et des Verrières.

Mais les cadets n'ont pas seulement voyagé, ils ont également créé. Et dimanche, alors que les parents étaient conviés

BODEVILLIERS**L'exercice 1970 boucle favorablement**

Lors de sa dernière séance, le Conseil général de Boudevilliers — réunissant 10 conseillers, le Conseil communal in corpore et l'administrateur communal — a adopté les comptes 1970, qui bouclent par un bénéfice de 1014 fr. 70, après attribution de 3000 fr. par achat d'eau de secours, 2000 fr. au fond du service électrique, 30.000 fr. pour la transformation du collège et 30.000 fr. pour les frais d'épuration des eaux. Ce résultat favorable est dû principalement à l'augmentation de la pièce imposable, à l'augmentation du prix des bois et au service électrique.

Le bureau a été renouvelé de la façon suivante: président: Charly Maeder, vice-président: James Challandes, secrétaire: Claude Sandoz, vice-secrétaire: Denys Jacot, questeurs: Marcel Challandes et Francis Chiffelle.

Mme Simone Bachmann a été élue à la Commission scolaire, en remplacement de Denys Jacot, démissionnaire.

Quatre crédits ont été votés sans discussion, soit: 190.000 fr. pour la réfection d'un tronçon de route communale et pose de canaux égouts, à partir du carrefour du village jusqu'à l'Auvent, sur 280 m; 27.900 fr. pour le versement d'une participation supplémentaire pour l'agrandissement de l'hôpital de Landeyeux, étape dite du « centenaire », payable en 3 annuités de 9300 fr., 10.000 fr., environ pour l'achat d'une parcelle de terrain de 2000 m2 environ, à Biotlet, pour l'implantation de la station d'épuration de Boudevilliers, Malvilliers et la Jonchère, 7500 fr. pour l'achat d'un garage au bas du Boulet, pour l'usage communal.

Dans les divers, la parole a été utilisée pour des questions d'amélioration de l'éclairage au centre et à l'entrée sud du village, de réfection et d'entretien de chemins de champs, ainsi que de questions de circulation et de marquage de routes. Il a été d'autre part décidé de marquer d'une attention le passage au Conseil général de la première dame, en l'occurrence Mlle R. Jeanneret qui a quitté la localité à la suite de son mariage.

Suisse, faites l'essai d'une voiture suisse

Record S 1900 — la Record suisse. Construite à Bienne selon la conception Record européenne. Compléments spéciaux — ajoutés spécialement pour la Suisse. Modèles à 2 ou 4 portes, moteur S de 1,9 l, arbre à cames en tête, vilebrequin à 5 paliers, 103 CV puissants roulant sur pneus ceinturés.

Venez essayer cette voiture suisse — faites un essai sans engagement.

La Record, un fier record

OPEL EST DANS LA COURSE



Record, dès Fr. 11.450.-

GARAGE DU ROC

Hauterive — Neuchâtel — Tél. 33 11 44

**On peut enfin se croiser à l'avenue de Bellevaux !**

Les cases de stationnement de l'avenue de Bellevaux ont enfin disparu, remplacées par des signaux d'interdiction de parquer.

Cette mesure a été décidée en raison du danger accru que provoquait la circulation toujours plus dense à cet endroit. Par ailleurs, l'aménagement d'un vaste parc à l'ouest de la place du Mail permettait même si certains usagers seront contraints de faire, à pied, un trajet supplémentaire. Mais la sécurité du trafic mérite ce petit effort.

Balissage des routes à Chaumont

Les peintres de la police ont procédé au balisage des routes à Chaumont, balisage concernant notamment les « Cédez le passage ».

Ils en ont profité aussi pour marquer une ligne jaune continue au sud de la route principale, de la forêt après la bifurcation du chemin du Grand-Hôtel jusqu'au collège.

Puisqu'il serait trop onéreux, en raison de la configuration du sol, d'aménager un trottoir à cet endroit, les piétons y gagneront en sécurité. Et, ce faisant, satisfaction aura été donnée à la Société d'intérêt public de Chaumont.

Marché des fruits et légumes

Laitues romaines, côtes de bettes, choux blancs, persil, haricots, courgettes; offre forte; radis, navets, choux-pommes, choux-fleurs, combraves, salades pomées, carottes, petits pois, pois mange-tout: offre régulière.

Céleri, épinards: offre faible; poivrons; légumes nouveaux; tomates: légumes de serre.

Fraises, cerises, petits fruits: offre régulière.

Produits de la pêche

Perches, faibles; feras, bonnes; lottes, faibles; truites, bonnes; filets de brème, bonnes; filets de gardon, bonnes; bondelles, faibles.

RÉGION DES LACS**LA NEUVEVILLE****Prochaine fête du vin**

(c) A la demande du comité d'organisation de la Fête du vin 1971, qui se déroulera les 24, 25 et 26 septembre prochain, l'autorité municipale a autorisé la fermeture à la circulation de la rue du Marché, durant deux jours pendant la semaine précédant la fête, pour le montage et la couverture de ladite rue, puis le 23 septembre dès 13 heures, pour le montage du podium, la couverture du ruisseau à ciel ouvert et l'installation des tables.

Par contre, l'autorité communale a maintenu son opposition à l'installation des attractions foraines à la place du Marché, tenant compte de la proximité d'un établissement d'instruction public.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur Berthold RITZ

prie toutes les personnes qui l'ont entourée, de croire à sa reconnaissance et à ses remerciements sincères pour leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs.

Valangin, Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds, juillet 1971.

Avis mortuaire

Les parents, amis et connaissances de

Monsieur Joseph VOGEL

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 19 juillet.

Le service divin sera dit en la chapelle du crématoire, jeudi 22 juillet, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Avis mortuaire

Madame Charles de Buren; Madame et Monsieur Henri Gaudet, à Cartigny; Le docteur et Madame Nicolas de Buren et leurs enfants, à Auvannier; Mademoiselle Andrée de Buren; Mademoiselle Sabine de Buren; Monsieur Gérard de Buren, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Estienne de Buren, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Constance Patry; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Alec Patry; les familles de Buren, de Luze, Patry, parentes et alliées, les collaborateurs et employés du domaine, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles de BUREN

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, beau-frère, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 80 ans, le 20 juillet 1971.

Pour nous, nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères.

I Jean 3: 14.

L'envelissement aura lieu jeudi 22 juillet, à Denens.

Culte au temple, à 15 heures. Honneurs à la sortie du temple.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'institution « L'Espérance », à Etoy, c. c. p. 10 - 2061

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

En effet, c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi, et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.

Eph. 2: 6.

Monsieur et Madame Fritz-A. Grether-Wutrich et leurs enfants Françoise, Danièle et Pierre-Yves; Monsieur et Madame Charles Grossen-Wutrich et leurs enfants Jean-Pierre et Denis;

Madame Ariste Howard, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Alfred Wutrich, leurs enfants et petits-enfants; les familles Vauthier, Lehmann, Barinot, Bonny, Monnier, parentes et alliées, ont la douleur d'annoncer le décès de

Monsieur Louis WUTRICH

leur très cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 77me année, après une douloureuse maladie.

2013 Colombier, le 20 juillet 1971.

(Arsenal 12, rue Haute 10) Ps. 91

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 23 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je sais en qui j'ai cru.

Nous avons le profond chagrin d'annoncer le décès de

Mademoiselle Emilie Gross

enlevée à notre affection, à l'âge de 88 ans, ce 18 juillet 1971.

Les familles Wyss-Gross, Graser-Gross, Gross-Franck; les familles parentes et alliées.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, dans l'intimité, aujourd'hui mercredi 21 juillet, à 16 heures.

La Neuveville, le 19 juillet.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à Mon Repos ou à Montagou.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je vais retrouver ceux que j'aimais en attendant ceux que j'aime.

Madame Rosa Hurni-Glatfelter, à Neuchâtel;

Mademoiselle Marianne-Magdalena Hurni et son amie, Mademoiselle Claudine Raymond, à Neuchâtel;

Monsieur Edouard-A. Hurni, à Genève; Monsieur Fernand Genoud, à Genève; Monsieur Johann Hurni, ses enfants et petits-enfants, à Berne;

Mademoiselle Elisabeth Hurni, à Berne; Madame veuve Hermann Hurni-Krauz, ses enfants et petits-enfants, à Langenthal; Monsieur et Madame Max Hurni, à Berne;

Monsieur et Madame Gustave Hurni, leurs enfants et petits-enfants, à Baden; Monsieur et Madame Arnold Hurni et leurs enfants, à Berne;

Monsieur et Madame René Hurni, leurs enfants et petits-enfants, à Paris;

Mademoiselle Emmy Hurni, à Monnetier-Mornex (Haute-Savoie);

Madame et Monsieur Hugo Wetli-Hurni, leurs enfants et petits-enfants, à Berne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Walter-Edouard HURNI

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 68me année.

3000 Berne, le 20 juillet 1971.

(Schönburgstrasse 20)

L'incinération aura lieu jeudi 22 juillet, à 9 h 15, au crématoire de Bremgartenfriedhof, à Berne.

Domicile mortuaire: Bremgartenfriedhof.

Je leve les yeux vers les montagnes.

D'où me viendra le secours? Mon secours vient de l'Éternel, qui a fait les cieux et la terre.

Ps. 121: 1, 2.

Madame et Monsieur Charles Loew-Nerdenet, aux Verrières, et leurs enfants; Madame et Monsieur Henri-Louis Montandon-Loew, à New-York;

Monsieur Jean-François Loew, aux Verrières;

Madame Pierre Bandelier-Nerdenet, à Bienne, et ses enfants;

Monsieur André Bandelier, à Bienne; Madame et Monsieur Jean Hanni-Bandelier et leur fils Patrick, à Nidau;

Madame Arnold Landry-Nerdenet et ses enfants, aux Verrières;

Mesdemoiselles Christiane-Mary-Claude et Corinne Landry, ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de

Monsieur John NERDENET

leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui, après une longue maladie supportée avec courage et résignation, dans sa 87me année.

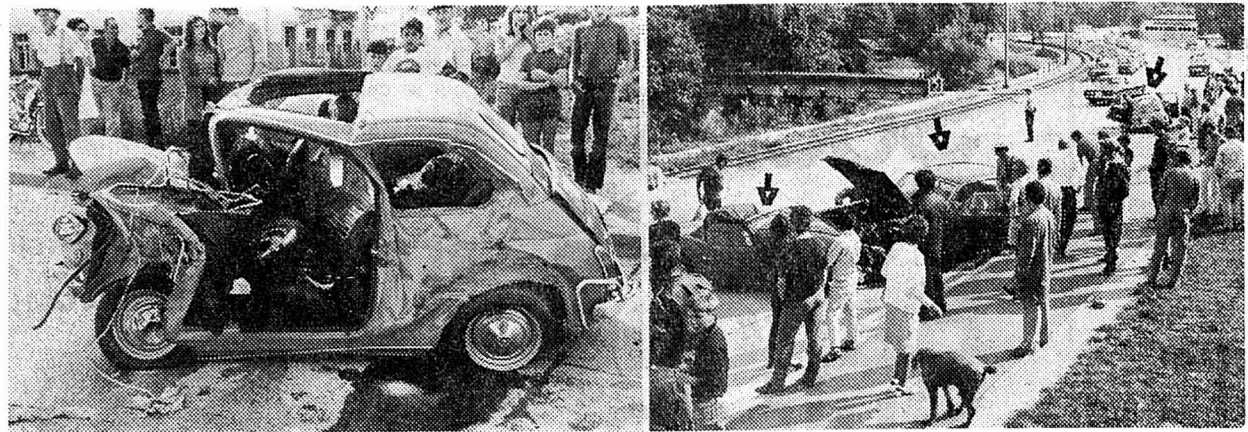
Les Verrières, le 19 juillet 1971.

L'envelissement aura lieu aux Verrières, jeudi 22 juillet.

Culte pour la famille à 13 h 30, au domicile mortuaire, Grand-Bourgeau 65.

Rendez-vous au temple, à 14 heures.

A Neuchâtel et dans la région



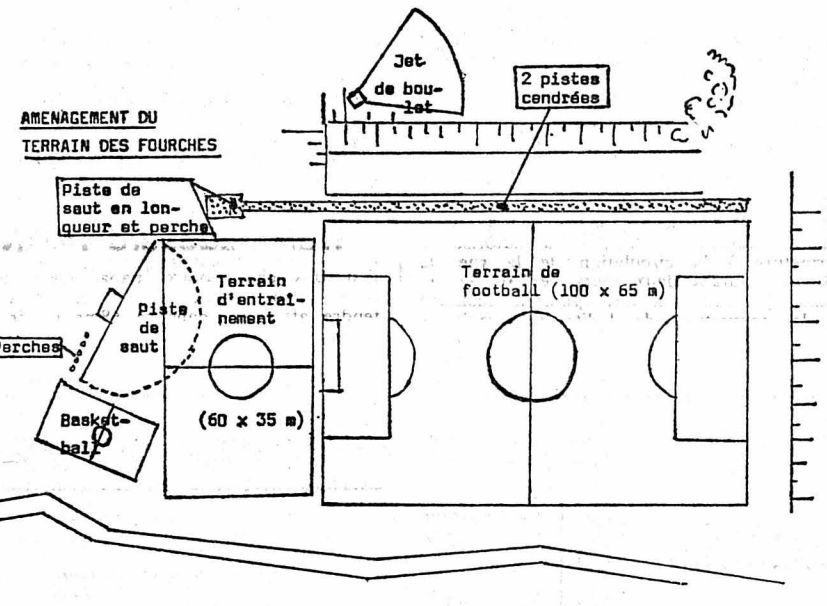
A gauche, la voiture italienne et, à droite, une vue générale de l'accident. Sous la flèche de gauche, le véhicule vaudois, puis l'automobile neuchâteloise, et enfin la voiture italienne. (Photo Avipress - J.-P. Baillod)

CINQ BLESSÉS À BOUDRY DANS UNE DOUBLE COLLISION FRONTALE

Une fois de plus, la N5 a été hier après-midi le théâtre d'un grave accident de la circulation. Au cours d'une manœuvre de dépassement, une automobile neuchâteloise a percuté une voiture italienne qui survenait en sens inverse. Déséquilibrée par le choc cette voiture se retourna. Poursuivant sa course, l'automobile neuchâteloise vint ensuite enbutiner un véhicule vaudois qui suivait la voiture italienne. Cet accident qui s'est produit à la hauteur de la pisciculture de Boudry a fait 5 blessés plus ou moins grièvement atteints qui ont été transportés au moyen de deux ambulances dans deux hôpitaux de la ville.

abordaient un léger virage à gauche, M. Wavre entreprit un dépassement en franchissant une première ligne pointillée, puis, pour une raison que l'on ignore encore, son véhicule franchit la ligne de sécurité au moment où arrivait en sens inverse une automobile conduite par Mlle Dassa Infanoe âgée de 29 ans et domiciliée à Cadolla Bellona (I). Sous la violence du choc, la petite voiture italienne se retourna. Une quinzaine de mètres plus loin, le véhicule neuchâtelois entra en collision avec une automobile vaudoise qui arrivait également en sens inverse normalement à droite et conduite par Mlle Simone Opplinger âgée de 24 ans et domiciliée à Lausanne. Ce deuxième choc fut également très violent. De cette double collision on devait retirer 5 blessés. Une première ambulance demandée à 16 h 25 emmena

deux blessés à l'hôpital des Cadolles, il s'agit de Mlle Dassa Infanoe souffrant d'un enfoncement de la cage thoracique et d'une commotion; de sa mère, Mme Evelyn Infanoe qui souffre de coupures au visage et aux bras. La seconde ambulance demandée deux minutes plus tard a conduit trois blessés à l'hôpital de la Providence. Il s'agit des deux occupants de la voiture vaudoise et du conducteur neuchâtelois. Mlle Simone Opplinger souffre d'une fracture du bras gauche, de blessures à une cuisse, aux jambes et à un pied gauche; Mlle Danièle Barraud, sa passagère, âgée de 29 ans, domiciliée à Busigny (VD) souffre de fractures d'un coude et d'une épaule, de plaies au cuir chevelu et à la jambe gauche. M. Wavre souffre de plaies au cuir chevelu. Les trois véhicules ont été démolis.



Après les durs châtiments, place au sport aux Fourches sur Saint-Blaise

© Au XVIII^e siècle, c'est aux Fourches sur Saint-Blaise qu'on exposait les mal-faiteurs de la juridiction administrative d'alors: la Châtellenie de Thielle. On les exposait... mais on les exécutait aussi, qui sur un feu de paille et de sarments, qui aux fourches patibulaires. Depuis, le site a changé d'affectation. De lieu de torture, il est devenu un endroit destiné à des usages d'agrément. Il est même en passe de devenir un magnifique centre sportif.

terains sportifs avancent bon train. La ligne électrique qui traversait les pelouses de part en part a été mise sous terre. Elle constituait un obstacle majeur pour la pratique du football. Le grand terrain est déjà enssemencé et forme maintenant une belle aire de gazon. Le terrain d'entraînement est en voie de réalisation. Les pistes réservées à la pratique de l'athlétisme restent encore à créer.

Fort de 115 musiciens, le « California young symphony orchestra » sera l'hôte du Panespo

La musique est un langage universel, on ne l'a que trop dit... mais pas assez expérimenté! Le « Festival international d'orchestres de jeunes » qui se déroule, pour la troisième fois cette année (et pour la troisième fois en Suisse) est une de ces réalisations qui favorisent justement la compréhension entre les peuples. Fondées sur une collaboration internationale et une passion commune, de telles rencontres permettent un développement d'amitiés et une confrontation de vues. Par là, certains adolescents prennent conscience de la manière de vivre d'autres races, dans d'autres religions, et surtout apprennent à les accepter. La genèse de ce festival est pourtant bien prosaïque: en 1967, un dentiste, Lionel Bryer, violoniste amateur, discute l'idée entre deux coups de fraise avec son patient Blyth Major, directeur musical et chef du « Midland youth orchestra ». Deux ans plus tard, c'est le coup d'envoi à Saint-Moritz, avec onze orchestres symphoniques de jeunes venus de huit pays différents. Devant le succès de cette première rencontre, on récidiva l'année suivante, toujours à Saint-Moritz. Et cette fois, c'est à Lausanne que se déroulent les festivités, du 26 juillet au 8 août, les huit orchestres de Singapour, des Etats-Unis, de Tchecoslovaquie, de Norvège, de Suisse et de Grande-Bretagne. Comme c'est devenu la tradition, les participants pourront y travailler sous la conduite d'excellents chefs d'orchestres tels que Walter Susskind, Rudolf Schwarz, Janos Sandor et profiter de cours, de séminaires. Les meilleurs musiciens seront auditionnés pour former l'Orchestre international du Festival 1971 qui donnera deux concerts finals à Lausanne et à Zurich, avec Fou Ts'ong comme soliste. Un deuxième orchestre travaillera avec la compagnie de ballets de l'Ecole de danse de la Caroline du Nord qui se produira au Théâtre de Beaulieu à Lausanne. Mais chaque orchestre donnera égale-

ment des concerts dans d'autres villes de Suisse. C'est ainsi que Neuchâtel aura le plaisir d'accueillir le 28 juillet le « California youth symphony orchestra ». PLUS DE CENT MUSICIENS Cet orchestre fondé il y a dix-neuf ans, par un groupe de professeurs de musique, de parents d'élèves et par Aaron Sten, l'actuel chef d'orchestre, comptait à ce moment-là vingt-deux musiciens maintenant, ils sont 115, âgés de douze à dix-huit ans! Un orchestre dont le répertoire classique et moderne suscite le plus grand intérêt, à qui d'éminents solistes prêtent leur concours. C'est le « California youth symphony orchestra » d'ailleurs qui a été choisi pour donner trois concerts en Tchecoslovaquie, « jumelé » qu'il est avec l'Orchestre morave de Brno. Les jeunes musiciens de Californie seront reçus par M. Alex Billeter, directeur de l'ADEN, qui a mis sur pied le programme de leur tournée neuchâteloise. Après un pique-nique au camp de Vaumarcus, ils pourront faire quelque peu connaissance avec le canton en s'y promenant en autocar. Dès 16 h, ils répéteront au Panespo, car c'est en effet dans le pavillon des Jeunes rives que se donnera leur concert. C'est donc une

expérience intéressante à plus d'un titre de musique symphonique dans ce bâtiment. D'après les essais faits avec des fanfares ou des orchestres de jazz, il semble que l'acoustique doive s'accommoder assez bien d'une formation telle que le « California youth symphony orchestra » (ce ne serait probablement pas le cas avec un ensemble à l'effectif réduit). Si cette expérience acoustique est concluante, il n'est pas impossible d'envisager à nouveau pareille entreprise. Après s'être restaurés au Panespo, les jeunes musiciens exécuteront des œuvres de William Schuman, Samuel Barber, Jacques Ibert et Mendelssohn... Rappelons que, vendredi 23 juillet, un autre groupe de jeunes Américains qui participent à un camp musical à Tête-de-Ran, donnera également un concert (gratuit, tout comme celui du « California youth symphony orchestra ») au Temple du bas. Que de tels orchestres de jeunes existent, cela illustre la valeur des intérêts qui animent la jeunesse actuelle. Et on espère ainsi que le public neuchâtelois saura montrer son approbation à cet effort musical plein de dynamisme. ALG

Incident sur un chantier

© Incident hier après-midi à 16 heures, sur le chantier de la pose du collecteur principal de l'épuration des eaux, sur la place de la gare BN. A la suite d'un effondrement de la paroi de la fouille profonde de plus de deux mètres, un des supports de béton de la lourde grue à portique s'est affaissé risquant de provoquer l'effondrement de l'engin de levage. En effet, commencés il y a maintenant une année, les travaux d'aménagement des

installations seront les membres du FC Neuchâtel Xamax, du FC Saint-Blaise, du Club sportif des Fourches, ainsi que les écoliers de Saint-Blaise. Une convention réglera les droits et devoirs de ceux qui emploieront les terrains. Cet aménagement sportif - on parle d'un Macolin en miniature - a été possible grâce à l'apport financier du FC Neuchâtel Xamax avec, en filigrane, ses plus fervents supporters ainsi qu'à une participation de la commune de Saint-Blaise. L'inauguration de ce nouvel ensemble sportif est prévue pour le printemps.

Près de Morat Un ouvrier de Neuchâtel tombe d'un camion

Hier vers 10 h 30, un camion chargé de tuyaux en béton débouchait sur la route cantonale à Gempenach, lorsqu'un des deux ouvriers qui se trouvaient sur le pont tomba sur le sol à côté du véhicule. Souffrant d'une fracture du crâne et d'une clavicule, il a été hospitalisé à Neuchâtel. Il s'agit de M. Raffaele Nogales, âgé de 59 ans domicilié en ville.

THIELLE-WAVRE Séance du Conseil général © Le conseil général de Thielle-Wavre a été convoqué pour le soir du jeudi 22 juillet. L'ordre du jour est important et comprend notamment: - comptes 1970. - rapports du Conseil communal - nomination du bureau - demande de crédit pour le S.A.F. de Montmirail - Demande de crédit pour une canalisation des eaux usées - demande de crédit pour un collège - fixation du barème des taxes - divers. RÉGION DES LACS A la route du Vignoble Le conseil municipal a approuvé le contrat de bail avec M. André Burri, à Gléresse, pour la location de deux locaux dans le bâtiment No 21 de la route du Vignoble. Les autres locaux de ce bâtiment seront réservés pour les besoins des archives techniques de la Municipalité, notamment pour les dépôts de bobines de câbles et de matériel, en remplacement des locaux qui se trouvent actuellement dans le lessivier du port qui va être incessamment démolli.

Audience du tribunal de police de Neuchâtel Incendie par négligence: le prévenu est acquitté

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Alain Bauer assisté de Mme Quinche qui remplissait les fonctions de greffier. Dans la nuit du 8 au 9 novembre 1970, un incendie détruisit en partie une ferme à Enges ainsi que du bétail appartenant à M. W. H. L'enquête devait démontrer que le sinistre était dû à la présence d'une lampe à infra-rouge, cette dernière ayant pour but de favoriser un développement idéal du bétail. Selon l'avis de l'expert appelé à témoigner hier à l'audience, il paraît évident que W. H. n'a pas respecté les conditions de sécurité requises en la matière. (2 mètres entre la lampe et la paille). Le prévenu fait valoir pour sa décharge qu'il respecte depuis 16 ans déjà une distance de 80 cm. Seul un ensemble de circonstances (sécheresse de la paille, distance etc.) a donc pu provoquer l'incendie. Le tribunal estime que la procédure n'a pas démontré que le prévenu a mis en danger la vie ou l'intégrité corporelle des personnes selon l'article 222 ch 2 CPS. D'autre part, W. H. seul, a dû supporter un préjudice. Une imprévoyance coupable ne peut de même être retenue contre le prévenu qui est acquitté. A. S. est condamné pour vagabondage, escroqueries, faux dans les titres et vols à 2 mois d'emprisonnement, dont à déduire 30 jours de préventive, avec sursis pendant deux ans. Les frais qui s'élèvent à 600 fr. sont mis à la charge du condamné. P.-A. F. est condamné pour scandales, voies de fait et injures à 30 fr. d'amende et 20 fr. de frais.

au Jour le jour Les cadets se portent bien, merci!

Pour les gosses, les vacances peuvent très bien se dérouler sans cahiers et sans stylos. Même lorsqu'ils se trouvent dans un camp, loin de leurs parents, ils « oublient » d'envoyer de leurs nouvelles pour rassurer ceux qui, malgré tout, « se font du souci ». Les responsables de l'Union chrétienne masculine de Neuchâtel ont trouvé le moyen idéal pour que chacun fasse parvenir un petit compte rendu de la vie de camp qui se déroule actuellement à Castelrotto, dans le Tessin: ils éditent un journal qui sera une pièce importante dans les archives et dont un exemplaire est expédié régulièrement à tous les parents. Ceux-ci connaissent donc tous les points du camp, apprennent une joute de choses, décrites d'une manière humoristique. Ce nouveau journal édité au Tessin mais paraissant en langue fran-

çais s'appelle « Le Troubadour ». Les premiers exemplaires prouvent que le long voyage en train s'est bien passé, que quelques groupes ont eu le courage d'atteindre Castelrotto à pied alors que d'autres terminaient le trajet en autocar. Les tentes ont été montées à l'ombre de châtaigniers, les cuisiniers font de grands progrès, bien que devant travailler face à trois énormes chaudrons et, ceci pour rassurer les mères, un lavabo a été installé pour simplifier la toilette! Les journées passent à une vitesse record pour nos petits Neuchâtelois qui apprennent à vivre une passionnante vie communautaire, à partager joies et corvées avec les copains. Donc, pas de soucis à se faire pour les cadets provisoirement en vacances au Tessin: tout va merveilleusement bien pour eux! NEMO

DES CHANTEURS BELGES CÉLÈBRES, À NEUCHÂTEL Les disciples de Grétry seront les hôtes de l'Orphéon, du gouvernement et de la ville

A la fin de ce mois, la société royale de chant « Les Disciples de Grétry », de Liège, sera l'hôte du chœur d'hommes « L'Orphéon » et sera reçue par l'Etat et la ville de Neuchâtel. En effet, ces célèbres chanteurs belges, qui sont quatre-vingts, disciples du grand maître liégeois Grétry (1741-1813), s'apprêtent à venir à Neuchâtel y passer quelques jours et s'y produire lors d'une messe à Notre-Dame, au cours d'une abude dans la cour du Château et d'un grand concert public au Temple du bas, lundi 2 août. Le même jour, ils seront reçus officiellement par le Conseil d'Etat à l'issue d'une visite commentée du Château et de la Collégiale en fin de matinée, puis par les autorités communales à l'hôtel de ville: le soir, après le concert, le banquet officiel de cette « Journée neuchâteloise » devant se dérouler à Chaumont, en présence du bourgmestre de Liège. En 1898, les « Disciples » connaissent un nouveau triomphe au concours d'Amsterdam, remportant le premier prix en division d'honneur. En 1905, la société est devenue la société royale de chant « Les Disciples de Grétry ». Après la guerre, la société décida de participer à de grandes compétitions et elle s'inscrit en division d'honneur pour le concours de 1920, à Charleroi, sous la direction de François Malherbe. Elle obtient, une fois de plus, le Grand prix et les félicitations du jury. En 1923, elle se présente au concours d'Amsterdam, sous la direction de François Gaillard, et y enlève le premier prix en division internationale d'honneur. Depuis lors, les « Disciples » ont participé à un très grand nombre de concerts et de concours tant en Belgique qu'à l'étranger. Au cours des dernières années, les « Disciples de Grétry » ont participé, à plusieurs reprises, aux grands galas du folklore wallon, à Bruxelles et à Liège. Ils ont également donné de grands concerts à l'étranger, entre autres à Krefeld et à Coblenze, en République fédérale d'Allemagne, à Eindhoven aux Pays-Bas, à Mondorf au Luxembourg. Malgré les profondes modifications apportées par le progrès et par l'évolution de la vie sociale, les « Disciples de Grétry » continuent à avoir une activité croissante dans le domaine de l'art choral. Depuis de longues années, la présidence d'honneur est assumée par le comte P. de Launoit. Son président est, depuis plus de quinze ans, M. Gaston Bodinaux, ingénieur, musicologue averti et compositeur tandis que la direction est assurée par M. Jacques Dôme, musicien de talent et chef de haute renommée.

N5: votation communale les 11 et 12 septembre

Le Conseil communal a fixé aux 11 et 12 septembre prochains la votation sur l'arrêté du Conseil général du 5 juillet concernant l'initiative pour la protection des rives et le contreprojet des autorités communales. On se souvient que le Conseil général, dans sa dernière séance, à l'unanimité moins une voix libérale, a voté un arrêté au terme duquel il recommande aux électeurs et aux électrices de la ville de rejeter l'initiative populaire pour la protection des rives et d'accepter le contreprojet élaboré par le Conseil communal et adopté par le Conseil général. L'initiative tend à la protection des rives et du bord du lac. Le contreprojet consiste en une protection de toute la vieille ville et des sites de verdure à l'intérieur du périmètre urbain, l'une et l'autre étant en fait centrés sur la N5, que les initiateurs voudraient voir maintenue au centre, et que les autorités voudraient voir passer au sud de Neuchâtel. L'exposition des maquettes illustrant le recroisement de la ville à la N5, selon le projet et selon le projet sud, pour une ample information du public, aura lieu prochainement.



Le « Pop-jazz Austria » à la Boine: pourquoi pas jazz tout simplement?

© Six musiciens, le « Pop-jazz Austria », six musiciens étudiants (sauf un dentiste). Ils travaillent ensemble depuis un an et font partie de la « Jazz-academy » de Graz, en Autriche, où ils habitent. Ils se rendaient à un festival de jazz à San-Sebastian, en Espagne. Neuchâtel, c'était presque sur leur chemin... Ils se sont arrêtés, hier soir, sur le théâtre en plein air de la Boine, avec un compagnon de rencontre, trouvé l'après-midi en ville: Alberto Tamba manie l'improvisation au tam-tam avec dextérité, pas de doute qu'il a le rythme dans le sang! Ni pop, ni jazz, souvent on finit par ne plus rien être du tout. Mais le « Pop-jazz Austria » réussit malgré tout à se sortir d'un certain magma de « middle-jazz ». Pourtant, il ne donne sa pleine puissance, sa pleine originalité musicale que quand il baigne en plein jazz « pur »: alors la trompette sonne vraiment, la contrebasse (deux instruments qui nous ont valu des solos excellents); le contrebassiste a travaillé avec les plus grands Noirs américains du jazz, Art Farmer, Johnny Griffin, il est professionnel. Alors pourquoi ne resteraient-ils pas dans ce qui leur réussit pleinement depuis six ans? André Jeanquartier, un des deux Suisses du groupe, est le fondateur du « Pop-jazz Austria » qui comprend maintenant Wolfgang Würst, Hans Hartmann, Wolfgang Engsfel et Henrik Matthy. Tous ensemble, ils se jettent parfois dans de grandes mêlées disciplinées où le rythme a balancé, hier, le nombreux public des gradins de la Boine. Encore une bonne soirée pour les amateurs de musique « jeune », même si ce style hybride n'a pas satisfait tout le monde... ALG

25 ans aux Cadolles

Récemment le personnel de divers services de l'hôpital des Cadolles a été réuni pour fêter M. Francis Rumo qui avait 25 ans d'activité comme cuisinier-chef de l'établissement. Ce fut l'occasion pour le directeur de relever que, s'il est de prime importance que les soins médicaux soient de qualité, des aliments bien appétés contribuent aussi à la bonne renommée de l'hôpital. M. Rumo a été remercié d'avoir pris sa tâche très à cœur et de l'avoir accomplie avec grande compétence et en pensant au bien des malades.

37 ans de médecine scolaire

Le service médical a été créé en 1934 sur les conseils du Dr Pierre Quinche qui s'en est occupé dès lors et jusqu'au printemps de cette année. Depuis cette époque, les lois d'hygiène scolaire ont été fréquemment modifiées et ont introduit diverses innovations dans le domaine de la prévention des maladies contagieuses. Le Dr Quinche adapta continuellement les moyens de contrôle et de détection des maladies. Grâce à la conscience qu'il vouait à son activité mais grâce aussi à la qualité des contacts qu'il a su établir avec les jeunes, avec les parents et le corps enseignant, chacun comprit le rôle et l'importance d'un service médical scolaire. C'est le témoignage qui a été rendu au Dr Quinche par le suppléant du directeur de l'Instruction publique lors d'une petite cérémonie qui roula, à l'Hôtel de Ville, l'ancien médecin scolaire entouré de ses collaboratrices, de membres du bureau de la commission scolaire et de directeurs d'écoles. En outre, il a été remercié pour ses 37 ans d'activité, au cours desquels il s'est occupé de plus de 40.000 enfants.

Un train routier freine trop tard

© M. W.H., de Renens, circulait au volant de son train routier rue de la place d'Armes, à 12 h 30. Son véhicule heurta l'arrière de la voiture conduite par M. D.G., de Londres, qui venait de s'arrêter devant le feu rouge. Dégâts matériels.

AVIS OFFICIELS

AVIS D'INVENTAIRE ET SOMMATION PUBLIQUE

(Articles 580 et suivants du Code civil suisse)

Les héritiers de Monsieur Roger-Edouard HEYER, fils de Heyer, Albert-Reynold et de Berthe-Antoinette, née Andrey, divorcé de Hilda-Elise, née Freymond, né le 13 février 1904, employé de commerce, originaire de Arnex-sur-Nyon (VD), domicilié à Neuchâtel, rue du Coq-d'Inde 24, décédé le 9 juillet 1971 à Neuchâtel, ayant, à la date du 16 juillet 1971 réclamé l'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le Président du Tribunal du district de Neuchâtel somme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnements, de produire leurs créances et de déclarer leurs dettes au Greffe du Tribunal jusqu'au 24 août 1971 inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque (Code civil, art. 582, 2me alinéa et 590, 1er alinéa) de perdre leurs droits contre les héritiers.

Donné pour une insertion dans la Feuille d'avis de Neuchâtel, du mercredi 21 juillet 1971.

Neuchâtel, le 16 juillet 1971.

Le greffier du tribunal W. Bianchi

MISE À BAN

FAVAG S.A., MONRUZ 34, 2000 NEUCHÂTEL

met à ban le chantier de construction de places de parcs sur deux niveaux, sur le terrain article 866 du cadastre de la Coudre-Neuchâtel.

En conséquence, défense FORMELLE et JURIDIQUE est faite à toutes personnes non autorisées de pénétrer sur ce chantier. Les parents sont responsables de leurs enfants, et les tuteurs de leurs pupilles.

Les contrevenants seront punis conformément à la loi.

Neuchâtel, le 6 juillet 1971.

Pour FAVAG S.A. : André Bioley, Gérard Corti

Mise à ban autorisée.

Neuchâtel, le 14 juillet 1971.

Le président suppl. du tribunal civil II : A. Bauer.



L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

IMMEUBLES

A vendre immeuble au centre de la ville. Adresser offres écrites à DW 1636 au bureau du journal.

FLEURIER

A VENDRE pour date à convenir maison de construction récente comprenant : un appartement de 4 chambres, bain, garage et dépendances et un dit de 3 chambres (mais avec grande chambre de séjour avec cheminée) garage et dépendances. Confort, chauffage général au mazout. Situation tranquille et ensoleillée. Appartement disponible pour l'acquéreur.

Pour visiter et traiter, s'adresser par écrit à l'Agence Immobilière SYLVA, bureau/fiduciaire Schütz, 2114 FLEURIER.

A LOUER

Les Hauts - Geneveys

A louer, dans villa locative, très bel appartement de 2 pièces, tout confort ; vue, jardin, tranquillité. Adresser offres écrites à DX 1642 au bureau du journal.

A louer tout de suite, en ville,

bel appartement de 2 pièces

avec salle de bains. Adresser offres écrites à CW 1641 au bureau du journal.

A louer, dès le 14 août 1971, appartements de vacances à prix avantageux dans le Kiental (Oberland bernois). Tél. (031) 45 15 24, pendant les heures de bureau.

A louer rue des Carrels 18, libre immédiatement ou pour date à convenir, garage S'adresser à l'Etude Hotz et de Montmollin, à Neuchâtel, tél. 24 79 24.

A louer à Hauterive (port) Rouges-Terres 49, et chemin du Lac 5 et 5, dès le 24 juillet et 24 septembre ou date à convenir, dans immeubles actuellement en construction :

APPARTEMENTS

tout confort 2 1/2 pièces à partir de Fr. 410.— par mois 3 1/2 pièces à partir de Fr. 475.— par mois 4 pièces à partir de Fr. 520.— par mois plus prestations de chauffage, eau chaude et gaz. Places de parc à disposition : Fr. 20.— par mois.

CONCIERGE

est cherché, pour le 24 septembre 1971, pour immeuble chemin du Lac 5. Appartement de 3 1/2 pièces à disposition. Fiduciaire LEUBA & SCHWARZ fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

FIDUCIAIRE Antonietti et Böhringer Service Immobilier P. Girardier 13, rue du Château NEUCHÂTEL Tél. 038 24 25 25

offre à louer AU LANDERON dans immeuble locatif neuf, à partir du 1er septembre 1971.

APPARTEMENTS de 3 1/2 pièces et de 4 1/2 pièces AUX PONTS-DE-MARTEL, 2 APPARTEMENTS de 3 pièces, à partir du 1er janvier 1972.

A louer APPARTEMENT de 5 pièces, à l'ouest de la ville, avec confort, pour le 24 septembre. Adresser offres écrites à AT 1639 au bureau du journal.

Seulement 30 c. le mot! C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

DEMANDES À LOUER

AVOCAT

cherche pour son Etude à Neuchâtel

LOCAUX

si possible, au centre de la ville. Communauté éventuelle avec confrère notaire ou fiduciaire pas exclue. Ecrire sous chiffres DS 1618 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

BUFFET DE LA GARE DELÉMONT cherche :

une dame de buffet un sommelier une sommelière un cuisinier un garçon de maison une dame d'office

Téléphoner au (066) 22 12 88, ou se présenter.

HOTEL DE FRANCE 1450 SAINTE-CROIX cherche un

JEUNE CUISINIER

Bon salaire. Entrée immédiate ou date à convenir. Faire offres à M. Wyssbrod, tél. (024) 6 38 21.

RESTAURANT

LA PRAIRIE

Grand-Rue 8 - NEUCHÂTEL cherche pour ses nouveaux locaux : BARMAID ainsi qu'une SERVEUSE éventuellement débutante acceptée. Très bonne situation. Faire offres ou téléphoner au restaurant La Prairie, Grand-Rue 8, tél. (038) 25 57 57.

Clerc et Low, Noyer 2, Peseux-Serrrières, cherche, immédiatement ou pour date à convenir,

AIDE-LIVREUR

Place stable. Semaine de 45 heures. Travail varié. Se présenter ou téléphoner au 31 32 32.

HOTEL XIII-CANTONS, Peseux, cherche :

sommelier (ère) extra

pour les 2 services pour banquets et remplacements. Entrée immédiate ou à convenir. Roger Ryser, 2034 Peseux, tél. (038) 31 55 98.

CUISINIER

aimant préparer petites spécialités et désirant travailler dans un snack-bar de 1er ordre est demandé. Entrée au plus tôt ou selon entente. Faire offres sous chiffres P 21726 N, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Fabrique d'éléments en béton, produits en ciment et pierre de taille artificielle, cherche pour la surveillance de sa fabrication et l'organisation des transports

CHEF D'USINE (CONTREMAÎTRE)

— Entrée immédiate ou à convenir. — Semaine de 5 jours. — Fonds de prévoyance. Présenter offres avec curriculum vitae, à BV 1640 au bureau du journal.

Nous offrons à une

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances de la langue allemande, ou poste varié et plein de responsabilités :

correspondance, réception, organisation de cours, séances, etc., mais pas de comptabilité. Horaire de travail individuel. A proximité de la gare principale de Berne.

Pour offres et renseignements complémentaires, s'adresser à

M. K. Friedrich, secrétaire central de la Société suisse des voyageurs de commerce, Bollwerk 41, 3000 Berne. Tél. (031) 22 05 01.

Etude d'avocat et de notaire cherche une

secrétaire

à temps complet. Adresser offres écrites à 247-886 au bureau du journal.

une serveuse

Nourrie, logée, bon gain. Entrée immédiate. Tél. 53 21 43, hôtel de la Paix, Cernier.

La Société de Banque Suisse

à Genève

CHERCHE

pour sa centrale électronique régionale de Genève, ordinateur IBM 360-50 des

PERFORATRICES

Entrée en fonctions à convenir.

Nationalité suisse désirée, permis C ou frontalière.

Les candidates qui seraient intéressées par ce poste voudront bien adresser leurs offres de service, au secrétariat du personnel de la Société de Banque Suisse, 2, rue de la Confédération, 1211 Genève 11, ou prendre contact par téléphone au No (022) 26 62 11, interne 538, M. M. Geser, fondé de pouvoir.

Notre usine de COMPOSANTS MICRO-ÉLECTRONIQUES à BEVAIX

cherche

DAMES et JEUNES FILLES

comme employées de production pour divers travaux de montage et de contrôle. Dans le cadre de sa production, elle peut vous offrir une activité intéressante et variée.

Vous êtes donc cordialement invitées à visiter votre future place de travail, en téléphonant de 8 h à 17 h au 46 17 22, en demandant M. Gremaud qui se fera un plaisir de vous renseigner et de convenir d'un rendez-vous.



FAVAG S. A. DÉPARTEMENT MICRO-ÉLECTRONIQUE 2022 BEVAIX

CHAUFFEUR-LIVREUR

expérimenté, de bonne présentation et parlant bien français.

Un candidat sérieux et travailleur trouvera chez nous un poste stable, un travail varié, et tous les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne, notamment un fonds de prévoyance et une assurance maladie. Il bénéficiera en outre de la semaine de cinq jours.

Entrée immédiate ou à convenir.

Veuillez adresser offres à TORRE - AMSA, Aux Arts Ménagers S. A., 5, rue des Fausses-Brayes, 2000 NEUCHÂTEL.

NOTRE FEUILLETON

Qu'as-tu fait de Natacha

par GERMAIN SOULIÉ 40

Puis Eugène, encadré par deux policiers en civil, était allé chez lui prendre une petite valise et des objets de toilette avant de monter dans le car pénitentiaire. Muet, les gestes toujours pondérés mais le visage ravagé, il avait embrassé sa mère dont ce départ, dans de telles conditions, n'avait pas entamé la confiance aveugle.

Dargoin devait, galamment, raccompagner Pépé à son domicile. Dès ils riant ensemble et l'incident dramatique de la nuit reculait dans le passé.

Enfin Mme Pétrokov était passée dans l'arrière-boutique, avec son fils, à qui elle parlait à voix basse. Pour eux, le cauchemar était terminé et commençait une vie nouvelle. De quoi serait-elle faite ? La fortune venue, et par quel atroce concours de circonstances, trouveraient-ils tous deux un équilibre si longtemps compromis ? Peut-être la leçon, si chèrement payée, leur serait-elle profitable, et la mère se déciderait-elle à consentir de bonne grâce à une émanicipation qui n'avait que trop tardé.

Le tapis épais étouffait les pas de Jérôme. Il pénétra dans l'Oratoire. Sur les branches du flambeau d'argent les bougies achevaient de se consumer. L'inspecteur saisit le parchemin, le déroula à la lueur des dernières flammes, et il lut la fin de la lettre :

«... Je ne pourrai, en cette nuit de Noël, que prier pour le succès de nos armes, et pour que soit préservée votre santé. Si vous m'aimez, vous mettez vos soins et votre application à la préserver, afin de me témoigner la véritable amitié que vous avez pour moi. A Saint-Germain-en-Laye, le 24 décembre 1667. »

La signature était illisible. Au-dessous, une écriture différente avait tracé ces lignes :

« Cette lettre, adressée pendant la campagne de Flandres au chevalier Melchior de Bouzenac, ne fut jamais remise à son destinataire. En effet, le chevalier fut tué sous les remparts de Lille au matin du 28 décembre 1667. »

Les bougies étaient éteintes. Jérôme demeurait immobile, la lettre aux doigts.

Au matin du 28 décembre, comme Patrice Surgean-Pontil. Il y avait exactement trois siècles.

Cette date, pourtant, n'avait pu affecter le subconscient d'Eugène Crissac, guider ses mains meurtrières, puisque, de son propre aveu, il était entré pour la première fois dans l'Oratoire le soir du 24 décembre et n'avait guère pu songer, alors, à dérouler le parchemin !

Coincidence ? Qui donc a dit que les coïncidences n'existaient pas et que rien n'était hasard ?

Prédestination, alors, et funeste, pour celui qui était aimé de la dame en blanc ? Était-ce donc Patrice que, dans son cœur volage, elle avait préféré ? Jérôme, maintenant, était tenté de le croire, car sont plus convaincantes les religions qui ont leurs martyrs.

Eugène Crissac, cet homme déjà mûr qui, selon sa mère, « ne s'était jamais dérangé », n'aurait alors tué que pour défendre une illusion...

CHAPITRE XIV

— Bonne année, vieux. Elle commence bien pour toi.

Au matin du 1er janvier, Roger-Louis Rahsin fut ainsi salué par le gardien de la prison Saint-Michel qui, après les formalités de levée d'écreu, lui ouvrit la porte.

Le clochard répondit par un grognement et s'immobilisa d'abord sur le trottoir. L'air était froid et sec. Des automobiles filaient vers le week-end réglementaire. Des ménagères revenaient du marché avec des paniers débordant de légumes. Un chien s'arrêta, fiaira, comme courant à quelque affaire urgente.

On avait rendu au « Président » son pardessus, ses besaces et leur contenu. Accoté au mur de la prison, il entreprit d'en faire minutieusement l'inventaire. Puis, jetant le tout sur son épaule d'un geste quasi professionnel, il se mit en marche vers son gîte.

Les impressions qu'il gardait de son inculpation, de sa détention, étaient nébuleuses. Pour lui, le drame de la dame en blanc n'en était plus, un puisque l'assassinée n'était pas morte. Comment, au départ, les poli-

ciers purent-ils se tromper ainsi ? Peut-être lui avaient-ils monté le cou, dit un mensonge pour savoir une vérité ? A quoi bon approfondir et se casser la tête, puisque tout s'était bien terminé.

Ces quelques jours d'emprisonnement l'avaient rendu gourde, malhabile à se glisser dans la foule. Il titubait un peu dans sa démarche maladroitte, ses savates usées lui paraissaient trop grandes. A vrai dire, ses pieds, enflés par le froid et le stationnement debout, avaient retrouvé leurs proportions normales.

Au fur et à mesure qu'il avançait, il reprenait contact avec des rues familières, des visages rencontrés. Une sorte de hâte joyeuse accéléra son allure quand il parvint aux grilles du Jardin Royal. Les allées en étaient désertes, les branches dépouillées de feuilles, les bancs veufs d'amoureux, les eaux du petit lac regrettaient les cygnes réfugiés dans leur cabane.

Pourtant, de cette vue naquit une joie enfantine dans le cœur du clochard. Ici, il était déjà chez lui. Un sourire hérissa sa barbe hirsute. Ah ! les hommes en uniforme avaient fouillé son grabat, à la P.J. ses vêtements et ses besaces furent passés au crible. Mais lui, Roger-Louis Rahsin, avait bien roulé le policier.

Dans un coin de la cour des écuries de Villèle, exactement au pied d'un vieux pècher qui lui servait de point de repère, il avait, un soir, caché son trésor. Oh ! pas bien gros, quelques billets de 10 francs. Mais la perspective de pouvoir recourir, le cas échéant, à cette réserve, apaisait ses instincts irréductibles de petit bourgeois prévoyant. Enveloppé d'une grosse toile, puis dans de nombreux journaux pour le préserver de l'humidité de la terre, puis enterré, bien malin qui irait chercher là le magot !

Tout guilleret à la pensée d'avoir moqué les policiers, le « Président » tourna dans la rue Escoussière-Montgaillard, se dirigea vers la rue Vélane et s'arrêta. Il n'en croyait pas ses yeux.

Combien de temps, donc, était-il absent ? Il compta sur ses doigts, se trompa, recommença. Cela ne devait guère faire que quatre jours. Dans ces quatre jours, le projet de construction de la Société immobilière avait pris corps. La cour entière des écuries de l'hôtel de Villèle, y compris la noble porte en arc surmontée de la tête de cheval, était entourée d'une haute barricade de planches. Un large calicot portait ces mots en grands caractères :

RESIDENCE VELANE

Et, en dessous, en lettres plus discrètes :

« Entreprise X... 8 appartements tout confort à vendre. »

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour entrée immédiate :

- une sommelière, salle à manger
- une sommelière, brasserie
- fillette d'office
- garçon de cuisine

Nourris, logés.

Se présenter à l'hôtel du Lac, Auvonnier. Tél. (038) 31 21 94.



cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

un aide-chauffeur

Place stable ; avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Faire offres à Jacques Grisoni, vins fins, 2088 Cressier. Tél. 47 12 36.

Caisse de compensation de la place cherche, pour date à convenir,

jeune employé de commerce

Travail intéressant et varié dans une ambiance agréable. Situation stable avec possibilités d'avancement.

Prestations sociales. Faire offres, avec photo, à case postale 1147, 2001 Neuchâtel.



S.A. CRESSIER/NE

Fabrique de produits alimentaires engage pour son SERVICE DE GRAISSAGE ainsi que petits travaux d'entretien

OUVRIER CONSCIENCIEUX

possédant du sens mécanique. Travail absolument indépendant et intéressant pour ouvrier sérieux.

S'adresser au (038) 47 14 74, interne 17 ou 19.

Jeune fille

est cherchée, dès le 1er octobre, pour famille à Bâle-Ville avec 2 enfants (6 et 3 ans).

Aide au ménage. Chambre indépendante très confortable à disposition. Séjour janvier-février 1972, à la montagne (Engadine). Bonnes possibilités d'apprendre l'allemand (Hoch Deutsch) Tél. (061) 42 75 34.

Bureau d'architecture de Neuchâtel cherche

dessinateur-architecte

Travail varié comprenant toutes les branches de la construction. Avenir intéressant.

Faire offres sous chiffres AP 1624 au bureau du journal.

PÄRLI & CIE

succursale de Pesoux cherche

MONTEUR EN CHAUFFAGE

et

AIDE-MONTEUR EN CHAUFFAGE

Tél. 31 17 18.

La Fondation pour personnes âgées de Buttes cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

employée de maison

Faire offres à la Direction 2115 Buttes. Tél. (038) 61 19 51.

ÉTUDIANTES

Vous pouvez obtenir tout de suite occupation durant une partie de vos vacances.

Prenez contact par téléphone au No (038) 41 32 65, Colombier.

Garage de la Béroche, Saint-Aubin, cherche :

un mécanicien qualifié et un manœuvre

Tél. 55 13 52.

Il est moins cinq ...

pour profiter de nos

soldes

avec

double ristourne

doublement avantageux



La Cité



La Treille

ELECTRONA

Nous engageons pour notre service de comptabilité,

EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

de langue maternelle française ou allemande. Des connaissances de l'autre langue seraient souhaitables. Travail intéressant et varié, semaine de 5 jours.

Entrée immédiate ou date à convenir.

ELECTRONA

Faire offres écrites ou téléphoner à ELECTRONA S.A. 2017 BOUDRY (NE) Tél. (038) 42 15 15, interne 35.

On cherche

MONTEUR D'ANTENNES

connaissant à fond son métier, pour antennes collectives et individuelles.

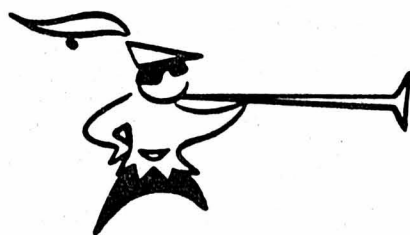
Travail très intéressant et indépendant. Avantages sociaux d'une grande entreprise, salaire en rapport avec capacités. Personne de toute confiance peut faire ses offres chez

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77

FAN

Une publicité bien étudiée sera



claironnante

si elle paraît régulièrement dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

La plus forte diffusion du canton

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

177^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

C'est ce qui ressort de notre enquête dans les différentes fermes La plupart des agriculteurs du Vallon n'ont jamais eu de vacances et n'en désirent pas !

La vie est tellement mal conçue qu'il faut travailler 49 semaines pour avoir le droit de se détendre pendant 21 jours. C'est certainement pour cette raison que les vacances sont souhaitées et désirées par tous avec tant d'impatience.

Tous ? Presque tous, car, ainsi que nous l'avons vu dans notre dernière édition par un petit périple à travers le Vallon, des agriculteurs de Couvet, du Mont-de-Bettes et de Sur-le-Vaux près de Travers, s'ils n'ont jamais trouvé le temps de s'accorder un congé prolongé, ne se plaignent pas de cet état de fait et ne cherchent pas à y remédier.

Pourtant, s'il est difficile de pouvoir mettre sur pied un système de remplacement entre collègues dans un hameau où les domaines sont distants les uns des autres de plusieurs centaines de mètres, il semble qu'une telle initiative devrait pouvoir trouver un écho favorable dans des villages essentiellement agricoles, où les fermes se touchent quasiment.

Ce n'est cependant pas l'avis des agriculteurs de Travers, de la Côte-aux-Fées et de Boveresse qui livrent leurs impressions aujourd'hui. Ils trouvent en effet toutes les excuses possibles pour expliquer leur manque d'engouement pour les voyages ou le repos prolongé.

M. Charles Blaser, âgé de 68 ans, a beaucoup voyagé au Val-de-Travers s'entend. Il est en effet né et a passé sa jeunesse à la Jotte sur Travers. A 30 ans, attiré par le climat et la région de la Brévine, il reprit un domaine à Ecrenaz et ce n'est qu'en 1963 qu'il s'établit à Boveresse.

Au centre du village, sa ferme a une belle allure. Pourtant, aidé par un menuisier-couvreur, M. Blaser entreprenait de changer les tuiles du toit de son logis. L'orage aurait-il été si violent sur Boveresse ?

— Non, il est bien tombé quelques grêlons mais les dégâts sont minimes, raconte-t-il encore un peu essoufflé.

De larges éclaircies ont zébré le ciel samedi et dimanche, pourtant M. Blaser n'a pas eu peur ni pour son habitation ni pour les quelque vingt têtes de bétail logées à l'écurie. Il y a longtemps que la maison a été bâtie et aucun sinistre



M. Charles Blaser : « Non, je ne désire pas de vacances. »

ne s'est encore déclaré. Alors ?... Pour quoi s'en faire ?

— Les vacances ? Non, je n'en ai jamais prises et n'envisage pas en avoir un jour. Et d'ailleurs, avec les 50 bêtes qui sont en estivaie à Pierrenod sur Môtiers, je ne sais pas comment je trouverais le temps de m'absenter.

Il est évident qu'avec un pareil cheptel les instants de loisirs doivent être plutôt rares. Mais à 68 ans ne serait-il pas plus sage de se ménager un peu et prendre le temps de se reposer ? Non, les vacances sont pour les autres, les gens de la ville ! Mais comme devait le dire la femme de M. Blaser, « avec la voiture nous ne sommes pas malheureux et lorsque nous avons quelques heures de liberté et que le temps est beau... »

De Boveresse à la Côte-aux-Fées, la route est sinueuse, mais nombreuses sont les fermes qui la jalonnent. Pourtant, à la Côte-aux-Fées, il faut emprunter un petit chemin à très forte déclivité pour accéder au domaine de M. Paul Leuba, 74 ans. M. Leuba est né et a toujours habité le village. Il préparait ses provisions de bois pour l'hiver.

— Des questions ? Je n'aime pas beaucoup ça ! Et d'ailleurs je ne sais pas si je pourrai y répondre ?

Pourtant sa réputation va s'effacer. Les 30 vaches, 20 génisses et veaux réclament bien des soins. Le travail ne manque pas, surtout maintenant alors que les récoltes ne sont pas encore terminées. Mais le foin est bien meilleur que l'année dernière. M. Leuba, qui exploite le domaine avec ses deux fils, a peur de la foudre :

— Chaque fois qu'il tonne, je frémis à la pensée de voir la foudre s'abattre sur la maison, comme cela est arrivé dans le canton de Fribourg et en pays vaudois. Il n'est jamais drôle de voir sa ferme anéantie par le feu, mais à cette période, alors que les granges sont pleines, cela doit être terrible.

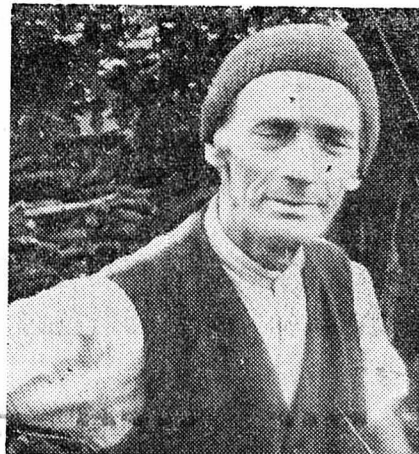
Inutile de dire que M. Leuba n'a jamais eu de vacances et il n'en demande pas. Mais il pense qu'il est injuste de travailler plus que les ouvriers pour, à la fin de l'année, constater que son revenu est inférieur au leur. Lui ne désire pas de vacances, mais ses fils n'aspirent-ils pas à des congés réguliers ?

— Je ne le crois pas. Et cela ne serait pas possible. Si un de nous partait, il faudrait le remplacer, car il y a de l'ouvrage pour trois !

Dès lors, si même au sein d'une famille il n'est pas possible de s'arranger, de faire des concessions, on comprend aisément que dans une commune, les paysans ne puissent pas ou que difficilement se faire remplacer par un collègue. Les vacances seraient-elles donc un sujet tabou pour les agriculteurs du Val-de-Travers ? Un rêve que l'on fait pendant les longues soirées d'hiver, au coin du feu ?

Cette hypothèse pourrait être confirmée par les dires de M. James Duvanel, 24 ans. Celui-ci, fait assez rare chez un jeune, ne désire pas de vacances et ne jalouse pas ses camarades ouvriers qui, annuellement, disposent de trois semaines de congé. Avec son père, il gère la destinée d'une ferme de Travers abritant 25 têtes de bétail.

— Pour moi, dit M. Duvanel, les vacances sont de l'utopie, en effet, durant tout l'été je passe chez les collègues de Travers, du Mont-de-Travers et de la vallée des Ponts avec la moissonneuse-batteuse. Et d'ailleurs, je préfère prendre un jour de congé de temps en temps pour aller au « bistrot » retrouver les copains.



M. Paul Leuba : « Je ne demande pas de vacances. »



M. James Duvanel : « Je préfère aller de temps en temps au bistrot. » (Avipress - Jacky Nussbaum)

La grêle ne les ayant pas saccagés, les récoltes furent également bonnes pour la famille Duvanel de Travers. Le fils pense même que pour une fois, les agriculteurs du Vallon ne doivent pas se plaindre, ceux du Bas ayant beaucoup souffert qu'eux des intempéries.

Puisque plus d'un ne les souhaite ni ne les désire, les vacances semblent être le cadet des soucis des agriculteurs du Val-de-Travers. Mais cette attitude n'est peut-être qu'une façade destinée à couvrir les véritables sentiments de ces hommes ; peur que le remplaçant ne soit pas à la hauteur ; que les éventuels « pépins » ne puissent être résolus convenablement ; que la dette contractée auprès de son voisin ne puisse jamais être entièrement dédommagée, etc... etc...

Il est toutefois permis de penser qu'une fois que l'exemple aura été donné, les agriculteurs abandonneront leurs préjugés que tout comme les citadins, les commerçants et les médecins, ils fermeront un jour leurs volets pour deux ou trois semaines, le cœur léger.

On s'habitue à tout, même aux vacances. Et les récits de voyage meublent certainement aussi bien la conversation que les derniers potins du village...

J. NUSSBAUM

COUJET

Enfants en colonie à Champ-Petit

(sp) Ouvert du 12 au 31 juillet, le premier camp de la colonie de vacances de Champ-Petit sur Couvet groupe 31 enfants, pour la plupart domiciliés dans la région. La direction est assurée par un couple d'instituteurs de Besançon, M. et Mme Christian Kulyk, secondés par deux monitrices de Besançon.

Aidée de deux jeunes filles, Mme Simone Walker cuisine à satisfaction. Il n'y aura pas de journée des parents : d'une part pour ne pas décevoir les enfants qui ne recevaient pas de visites, d'autre part, pour ne pas donner l'ennui à ceux qui éprouvaient quelque difficulté à s'habituer à la vie d'un camp.

En revanche, le jour de l'ouverture, les parents ont eu la possibilité de visiter la maison de Champ-Petit. Du 2 au 21 août, un second camp sera organisé avec le même personnel ; seule Mme Walker, de Couvet, cédera sa place à Mme Montandon, de Travers.

FRANCE VOISINE

PONTARLIER Vernissage du salon des Annonciades

(sp) Samedi à eu lieu, à la chapelle des Annonciades, le vernissage du 47^{me} salon du même nom. Il est consacré — jusqu'au 15 août — à l'art celtique dans le Haut-Doubs.

Autour du monde en quelques lignes

Un SOS aux ouvriers italiens

ROME (AP). — Le président du conseil, M. Colombo et le ministre du budget, M. Giolitti, ont mis en garde les syndicats contre les grèves qui menacent l'économie du pays.

L'intervention de M. Giolitti a été faite au cours d'une interview publiée à Milan. Le ministre note que, pour l'Italie, cette année pourrait être la plus mauvaise depuis 1962, du point de vue économique.

Le produit national brut doit continuer à augmenter et à demeurer bas à moins que les problèmes de production résultant de l'agitation ouvrière et du ralentissement des investissements ne soient immédiatement résolus.

Nikolaïev : « Les vols soviétiques habités se poursuivront... »

GENÈVE (ATS). — « Nous ne sommes qu'au début de la conquête de l'espace : les vols habités se poursuivront en Union soviétique et nos vaisseaux cosmiques s'envoleront dans le futur vers d'autres planètes ». C'est ce qu'a proclamé mardi à Genève Adrien Nikolaïev, le cosmonaute qui a réalisé le premier vol spatial groupé en 1962, à bord de Vostok 3 (Vostok 4). Cependant, a précisé Nikolaïev, il n'est pas encore possible de savoir quand les vols spatiaux habités reprendront.

« Nous allons envoyer des hommes et aussi des femmes dans les régions lointaines du cosmos, dans des voyages vers d'autres planètes », a encore dit Nikolaïev.

L'homme dans le temps La vie, une chose amusante ?

Certains l'affirment et pourtant il semble assez difficile de se rallier à ce point de vue ! La vie nous réserve à tous beaucoup d'imprévu, de heurts et de malheurs quelquefois, mais aussi, il est vrai, une abondante moisson de plaisirs, de joies petites et de bonheurs réels.

L'existence humaine est semblable à un écheveau de laine par moments fort embrouillé, puis prêt à être déroulé facilement ! Les changements, les renouvellements donnent à notre existence sa saveur, son vrai parfum. Encore faut-il être capable de les accepter avec bonne grâce et philosophie !

Pourtant, certaines valeurs subsistent et s'érigent comme des « jalons » bordant le chemin. Conservateur, ne faut-il pas l'être un tant soit peu, sans y laisser paraître ?

Ce que nous devons nous efforcer d'amoindrir, de minimiser, ce sont nos difficultés et nos chagrins, obstacles qui ne devraient pas nous cacher la vision du monde et de l'avenir.

C'est sans doute alors que la vie peut paraître drôle, quand nous voulons, comme dans un tournoi, sortir vainqueurs du jeu, bien qu'acceptant pleinement règlements et pénalités.

Mais la vie est plus qu'un jeu, plus importante qu'une comédie ! A la considérer, on ne peut que saisir sa signification profonde.

se fortifier, notre vie doit être mise en pleine terre, exposée à tous vents et courants. Trop protégée, elle s'affaiblit et devient le pâle reflet de ce qu'elle devrait être.

Nous ne sommes pas des spectateurs, mais des combattants dans la partie qui se joue ; à nous de savoir sous quel drapeau nous voulons servir et pour la sauvegarde de quelles valeurs !

Cela est plus important, plus essentiel que nos propres préoccupations, nos problèmes et nos difficultés, notre petit univers personnel est ramené ainsi à ses justes dimensions. Sur l'échiquier de la destinée commune, nos pions sont de petites alouettes, prêtes à être enflammées, certes, mais si petites, minimes en face du plan gigantesque de l'histoire humaine !

Notre attitude peut alors devenir drôle, voire très drôle, si nous commettons l'erreur de croire que nous sommes tigres ou lions plutôt que vermineux !

La vie, une chose drôle, amusante, même passionnante ? Certainement si nous tapissons nos revers d'un peu d'humour et si nous considérons ceux des autres avec beaucoup de compréhension, d'amour fraternel et de sérénité.
Anne des ROCAILLES.

Football : avec les clubs de 4^{me} ligue Les difficultés ne manquent pas au F.-C. Saint-Sulpice

(sp) Aujourd'hui, c'est à M. Georges Frey, président depuis sept ans, que nous nous sommes adressés ; âgé de 33 ans, il joue avec son équipe. Il est donc au cœur de avec son équipe. Il est donc au cœur de problèmes et exprime son attachement à la société de toutes les façons possibles. Le club, fondé en 1954, participait aux finales pour l'ascension en III^e ligue. Cette aventure fut sans lendemain.

Mais, dans sa modestie, le FC Saint-Sulpice a su conquérir quelques « galons » qui méritent d'être soulignés ; 4 ans de suite, l'ACNF lui a attribué son challenge « fair-play » et, malgré parfois de grandes difficultés de recrutement, jamais aucun forfait n'a été enregistré. Les difficultés ne manquent pas. Le terrain étant installé sur un sol mouvant, il doit être réaménagé tous

FLEURIER

Nouveau revêtement

(sp) Une maison spécialisée de Suisse allemande vient de procéder à Fleurier à une opération peu courante dans le canton : elle a appliqué un revêtement plastique sur les pistes et les places, préalablement recouvertes d'un enrobé bitumeux, du nouveau terrain de sports, situé au nord de la place de Longeouse.

Cette pellicule synthétique améliorera la qualité et la durabilité des surfaces, désormais plus souples et mieux protégées.

LES VERRIÈRES

Chez les « pionniers » le moral est bon !

(sp) Le camp des pionniers du groupe « Trois étoiles » se déroule depuis samedi à Vex, au-dessus de Sion. Lundi, tous ont visité les caves Giillard à Sion. Après cette visite intéressante, l'équipe s'est rendue au lac souterrain de Saint-Léonard.

Mardi une visite du barrage de la Grande-Dixence emballa chacun. Le temps splendide a permis à chacun d'apprécier une vue magnifique. En résumé, tout va bien et le moral est bon.

les 7 ans. Ce sera le cas cette année, et M. Frey, pour la seconde fois, participera à cette rénovation (coût : environ 12.000 fr.). Le dévouement des membres et l'aide bénévole des entreprises privées ont permis l'achèvement d'une étape importante : la construction de vestiaires sur le terrain.

TRANSITION
Le village se dépeuplant, il devient difficile de trouver des joueurs. Cependant, pour la nouvelle saison, la moyenne d'âge, qui était jusqu'alors, de 32 ans, diminuera fortement par l'introduction de jeunes éléments. Le club entre ainsi dans une période de transition. M. Frey aimerait créer une section juniors ; pour cela, il devrait solliciter de nombreux jeunes appartenant aux pupilles de la SFG. Dans un esprit de coopération villageoise, il ne veut pas risquer de détruire la bonne activité d'une société amie.

Les principales ressources financières proviennent d'un loto et de l'organisation annuelle d'un tournoi franco-suisse, auquel 13 équipes participent cette année. Le FC Saint-Sulpice disputera les matches du 1^{er} tour à l'extérieur. Et si son ambition principale est de garder la jeunesse du village dans le club, il aura besoin de l'appui des autorités locales et de la population qui, par souci de réciprocité, devraient bien lui manifester. Il le mérite.



M. Georges Frey, président.

Pourquoi ne pas avoir plus d'égards pour la nature aux environs de Môtiers ?

(sp) L'aménagement du territoire, la protection de la nature et celle de l'environnement sont les problèmes... avec la lutte contre la pollution des eaux - qui retiennent l'attention de toutes les autorités communales. Si nombre de ces questions trouvent une solution au gré des années du fait que des dispositions ont déjà été arrêtées, d'autres n'en sont qu'à leurs débuts, et la protection de l'environnement rentre dans cette catégorie.

L'environnement, en ce qui concerne Môtiers, est relativement restreint et il s'associe étroitement à la nature ; en somme les deux choses se confondent du moins dans leur aspect, si ce n'est dans leur effet, bien que la protection de l'une entraîne par voie de conséquence, celle de l'autre. Lors de la dernière séance du Conseil général municipal, un membre de cette autorité s'est élevé contre la présence indésirable de vieilles carcasses d'automotopropulsés dans une ancienne carrière désaffectée, laquelle se trouve en bordure du sentier touristique conduisant à la Poëta-Raise.

Il est évident que c'est disgracieux, mais, ou cette modeste entreprise de démolition peut-elle s'installer ? Jusqu'au moment où la liquidation de ces épaves aura trouvé une solution force sera bien de s'accoutumer de cet état de fait, en exigeant néanmoins, et cela a été fait, le respect d'un certain ordre, ce qui est loin d'être le cas présentement. Il y a au sud du village un endroit cher au cœur de tous les habitants du village ; c'est le vallon de Riaux, parcouru par le ruisseau qui alimente la cascade. Avant celle-ci le vallon s'élargit et on y trouve, en pleine forêt une clairière où les gens aiment à aller passer le dimanche.

Au cours des années, l'endroit a été aménagé ; deux chalets modestes y ont été construits, des bancs et des tables rustiques voient avec la fontaine où coule une eau abondante. Des foyers avec grilles avaient

même été construits par des éclaircisseurs à l'intention des touristes.

Tout semble se passer fort bien, en général du moins ; mais il arrive malheureusement aussi parfois qu'après des départs, le soin d'évacuer les « souvenirs » soit laissé aux services communaux. D'autre part pour quoi faut-il qu'année après année les installations, faites souvent bénévolement par des amis du lieu pour l'agrément des promeneurs, soient saccagées et réduites en pièces pour le seul plaisir de détruire ? La protection de la nature et celle de l'environnement ne sera effective dans ses effets que le jour où elle sera le résultat du respect qui est dû aux biens et aux choses que les gens soient. Mais pour cela il faut que chacun y mette un peu de sien.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : habituel
Permanence médicale et dentaire habituel
Ambulance : de jour 61 12 00, de nuit 61 12 00, de nuit 61 13 28.

AVIS DIVERS

Publicité dans la FAN est efficace.
Demandez la visite de notre représentant à Fleurier.
Tél. 61 15 22.

SOLDES FORMIDABLES chez ROY
COUJET Articles ménagers Quincaillerie

VAUD - VAUD - VAUD

CUDREFIN

Un touriste belge se noie

(p) Hier, vers 11 h 15, un dramatique naufrage s'est produit sur le lac près du camping de Cudrefin. Deux estivants belges, MM. Michel et Jean-Paul Cauwe, 18 et 24 ans, naviguant sur un canot pneumatique à quelque cent mètres de la rive, ont chaviré, le lac étant fortement agité. Alors que Michel Cauwe, le plus jeune pouvait être sauvé, son frère, étudiant en droit, s'est noyé.

Le corps a été transporté à Lausanne, pour être ensuite acheminé en Belgique.

ORBE

Au tribunal de police

(c) Le tribunal d'Orbe, présidé par M. J.-P. Cottier, s'est occupé d'une affaire d'évasion, de vols avec effraction, de violation grave du code de la route, dont se sont rendus coupables E.D., 23 ans, et G.A., 24 ans. Dans la nuit du 10 au 11 septembre 1970, ils s'évadèrent de Bochuz, puis s'emparèrent d'une auto à Orbe, qu'ils abandonnèrent à Genève. Ils se rendirent en France, où ils se quittèrent.

G.A. y commît divers vols avec effraction, puis il revint en Suisse. Le 10 octobre, après avoir volé une voiture, il eut un accident et fut légèrement blessé ; il abandonna l'auto.

Le tribunal de Lausanne l'a condamné pour mise en circulation de fausse monnaie. Il a déjà subi, malgré son âge, quatre ans de prison.

E.D. a fait un apprentissage de mécanicien, puis fut pompier, sommelier, etc. En 1970, à Genève, il fut condamné pour abus de confiance et délit de proxénétisme. Le ministère public a requis 15 mois de prison ferme contre G.A. et 5 mois contre E.D. Le tribunal a condamné G.A. aux vols d'usage, vol par métier, avec effraction, dommages à la propriété, violation des règles de la circulation, faux dans les certificats, à 18 mois de réclusion ferme, moins 219 jours de préventive. E.D. est condamné pour vols d'usage et conduite d'automotopropulsés, à 3 mois et demi de prison, moins 49 jours de préventive.

Couronnement de rois à Chavornay

(c) L'abbaye de Chavornay, « Union et Paix », présidée par M. Francis Ernst, s'est déroulée samedi, dimanche et lundi. Si samedi, elle a été copieusement arrosée de même que dimanche, en revanche lundi a permis de terminer cette fête en apothéose.

Le couronnement des rois a eu lieu samedi. Plus de 160 tireurs (un record !) ont participé aux tirs sur les différentes cibles. Dimanche, des personnalités ont pris la parole lors du banquet officiel. Lundi, s'est poursuivie la partie récréative : les enfants des écoles et la Chorale ont donné un relief particulier à cette journée. Un ultime cortège a terminé les festivités de l'abbaye.

Pour la première fois, les tirs de samedi ont eu lieu au nouveau stand.

Comment écrit-on la « Barboleuse » ?

Le Service topographique fédéral décide de son orthographe...

Le député Maurice Mingard avait posé une question au Conseil d'Etat vaudois relative à l'orthographe de noms de lieux du pays de Vaud. M. Mingard déplorait que, probablement lors de l'édition de ses nouvelles cartes, le Service topographique fédéral a pris l'initiative de franciser l'orthographe d'un certain nombre de lieux vaudois. Ainsi, disait-il, de « vertueux compatriotes d'outre-Sarine, de Wabern plus précisément, ont décidé que, par exemple, « la Barboleuse » s'écrivait la « Barboleuse » et « Anzeinde » s'écrivait « Anzeinde ». En revanche, les PTI et les CFF ont conservé la graphie terminale locale « az » dans leurs publications. Et le député de souhaiter que le Conseil d'Etat conserve « dans leur intégrité les rares mots qui rappellent notre patois ».

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat relève que l'arrêté fédéral traitait la question prévoit que, dans le but de maintenir une unité dans l'orthographe des noms de la carte nationale, le Service topographique fédéral peut décider de l'orthographe à employer, même contre l'avis d'une commission cantonale de nomenclature.

Pour les cas qui préoccupent M. Mingard, la réponse précise que lors de l'établissement de la carte nationale du canton de Vaud, c'est un ingénieur romand du Service topographique fédéral, M. André Favarger, qui s'est occupé, et ce durant 40 ans, des noms de lieux. Or il se révèle que pour M. Favarger comme pour la majorité des toponymistes, il est préférable de remplacer les finales « az » et « o » par un « e » muet et ceci afin de protéger la « on » de ces anciens noms.

En effet, cette manière de procéder ne déséquilibre ni ne déforme un nom tel « Anzeinde » qu'une finale en « az » rendrait boiteux s'il était prononcé par des étrangers ou ceux qui n'ont plus dans l'oreille l'accentuation du patois « accent porté sur l'avant-dernière syllabe au lieu de la dernière comme en français ».

ON NE DIT PLUS LOSENA, MAIS LAUSANNE

Et le Conseil d'Etat assure que le souci de respecter la tradition orale ne date pas d'aujourd'hui ; « le remplacement des finales « az » et « oz » a été préconisé en 1906 déjà par Henri Jaccard, dans son « Essai de toponymie » et en 1910,

par Ernest Muret dans « De l'orthographe des noms de lieux de Suisse romande ».

Personne ne se souvient aujourd'hui que Morcles s'écrivait Morclaz — la Mentue, la Mentaz - la Dôle, la Dollaz — le Mont-Tendre, le Montendroz — sans oublier Lausanne lui-même qui, en patois, s'écrivait Losena !

Les noms de lieux de notre pays font partie de notre patrimoine ; encore faut-il distinguer l'orthographe de la prononciation ; cette dernière doit prévaloir. (C.P.S.)

Modernisation de l'hôpital de Saint-Loup

Le Grand conseil du canton a accepté le projet de modernisation de l'hôpital de Saint-Loup, à Pompaples, et accordé sa garantie pour un emprunt de près de quatorze millions de francs. En 1965 déjà, le plan hospitalier vaudois reconnaissait la nécessité de moderniser cet établissement. Après avoir pendant plus de 70 ans agrandi et perfectionné l'hôpital, la direction est arrivée à la conviction qu'il s'imposait de construire un nouveau bâtiment qui sera implanté entre l'hôpital et le pavillon Germond.

Cette construction abritera au sous-sol la cuisine et la buanderie centrales, des locaux techniques, des vestiaires et des entrées. On trouvera au rez-de-chaussée le service radiologique, celui des urgences, l'administration et les consultations médicales.

Au 1^{er} étage, se trouveront le bloc opératoire, une division de soins intensifs (huit lits), la stérilisation centrale et le secrétariat médical. Enfin, l'attique comprendra un réfectoire de 120 places. Les travaux d'infrastructure sont avancés et la construction commencera au printemps 1972. (SPP)

SAINTE-CROIX

Les montres de Bangkok seront à l'heure suisse

(c) M. et Mme Claude Bailly et leur fils, de Sainte-Croix, sont partis hier pour Bangkok, engagés par le Consortium suisse de l'industrie horlogère.

M. Claude Bailly est engagé pour une période de trois ans, pendant laquelle il enseignera et dirigera le personnel d'une entreprise horlogère.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

TACHES NOIRES SUR LE LAC DE BIENNE
Plusieurs milliers de tonnes d'algues, prospérant grâce à la pollution, ont été retirées des eaux

L'Office de l'économie hydraulique et énergétique du canton de Berne annonce que l'on a repéré dernièrement des taches noires, semblables à de la suite, à certains endroits du lac de Biemme.

On a d'abord supposé qu'il s'agissait de taches provenant des gaz d'échappement des bateaux à moteur. Toutefois, les échantillons d'eau prélevés par le laboratoire cantonal de la protection des eaux montrèrent que l'on avait affaire à l'épanouissement de flagellés qui ne provient en aucun cas de la combustion de produits à base d'huiles minérales.

POLLUTION PAR LES ENGRAIS
Le lac de Biemme est riche en substances d'engrais, ce qui favorise une surabondance temporaire d'algues. Ces masses d'algues, qui se décomposent et se déposent dans les profondeurs du lac, entraînent fortement les réserves d'oxygène, de telle sorte que jusqu'à la fin de la stagnation d'été (c'est-à-dire l'époque pendant laquelle ne se fait pas de brassage des eaux), la teneur en oxygène des eaux profondes

s'abaisse presque jusqu'à zéro. Grâce au bon brassage qui se fait pendant l'hiver, au printemps, les eaux sont de nouveau régénérées la plupart du temps. De ce fait, l'état du lac de Biemme n'est nullement désespéré, affirme l'office bernois. Il faut souligner, poursuit-il, qu'on n'a pas constaté d'aggravation manifeste ces dernières années.

SUR LES RIVES

Il n'en va pas de même, en revanche, pour certaines rives, particulièrement pour des baies qui ne sont pas bien traversées par des courants. Ainsi, il est tout à fait possible que le lac, dans la région de Locras et, bien qu'en plus faible mesure, dans celle de la Neuveville, ait de plus mauvaises conditions que le bassin principal.

Il faut, en particulier, s'attendre à trouver, dans ces zones, des proliférations d'algues en plus grandes quantités. C'est le cas, principalement, en période de beau temps prolongée avec un vent soufflant du nord-est. Ces algues ne sont cependant généralement

pas préjudiciables à la santé des baigneurs.

Le bateau faucareur de l'Office de l'économie hydraulique est sans arrêt en activité depuis quelques semaines et a déjà tiré de l'eau plusieurs milliers de tonnes d'algues.

Les offices compétents du canton de Berne sont un peu plus optimistes que dans les années passées en ce qui concerne l'avenir du lac de Biemme.

EXEMPLE

L'exemple du lac de Zurich est encourageant. En effet, ce lac est sensiblement plus pollué que le lac de Biemme et il est déjà nettement en voie d'amélioration grâce à l'introduction du troisième degré de nettoyage dans les stations d'épuration des communes du bord du lac.

Il est donc très important, conclut l'office, que l'introduction du troisième degré de nettoyage dans toutes les stations d'épuration situées au-dessus du lac de Biemme qui a été décidée par le Conseil exécutif du canton de Berne, au mois de mars de cette année, se fasse dans le délai prévu.

Acrochage

Hier, vers minuit, deux voitures sont entrées en collision au pont du Moulin. Dégâts : 1500 francs.

Collision

Deux voitures sont entrées en collision, hier à 15 h 20, à l'intersection des rues de Beaulieu et de Saffern. Dégâts : 2300 francs. Pas de blessé.

Création d'une « Association Ferdinand Gonseth »

Une « Association Ferdinand Gonseth » sera créée à Biemme le 9 septembre prochain. Elle groupera toutes les personnes physiques et morales désireuses d'encourager les études méthodologiques dans le sens souhaité par l'éminent philosophe jurassien.

L'année dernière, lors des manifestations qui avaient marqué le 80ème anniversaire de Ferdinand Gonseth, le philosophe avait exprimé le vœu de voir se créer un centre d'études méthodologiques capable de poursuivre et de prolonger son œuvre. Un comité d'action, présidé par M. André Ory, vice-chancelier de l'Etat de Berne, s'est constitué en février dernier, à Biemme, pour jeter les bases du futur centre. La première tâche de l'Association Ferdinand Gonseth consistera donc à mettre sur pied, à Biemme, un « Institut de la méthode » qui sera à la fois un centre d'animation, un lieu de rencontre et un organe de diffusion au service de l'Association.

BUTS

- 1. Etudier et confronter les modes d'action et de réflexion en usage dans les divers domaines où l'homme exerce son esprit d'initiative: recherche scientifique et philosophique, expression littéraire et artistique, gestion des affaires publiques et privées, etc.
2. Mettre en lumière, pour l'ensemble des domaines considérés, les avantages et la nécessité pratique d'une attitude ouverte à l'expérience et au dialogue.
3. Promouvoir la méthodologie de l'ouverture à l'expérience et les comportements qu'elle implique, afin que chacun puisse en tirer parti jusque dans ses activités quotidiennes.
4. Prendre toute initiative utile afin que soient assurés, là où on pourrait craindre qu'elles viennent à manquer, les

STUTZ
Des gadoues... à 20 mètres d'un camping

On peut être campeur, apprécier le dépaysement et le charme des rives lacustres et détester côtoyer les gadoues. Néanmoins, au camping de Stutz, cet amas de débris, ressemblant à s'y méprendre à une ébauche de gadoues, ne semble guère déranger les campeurs et caravaniers, au nombre de 250, etc., encore moins les responsables du camp.

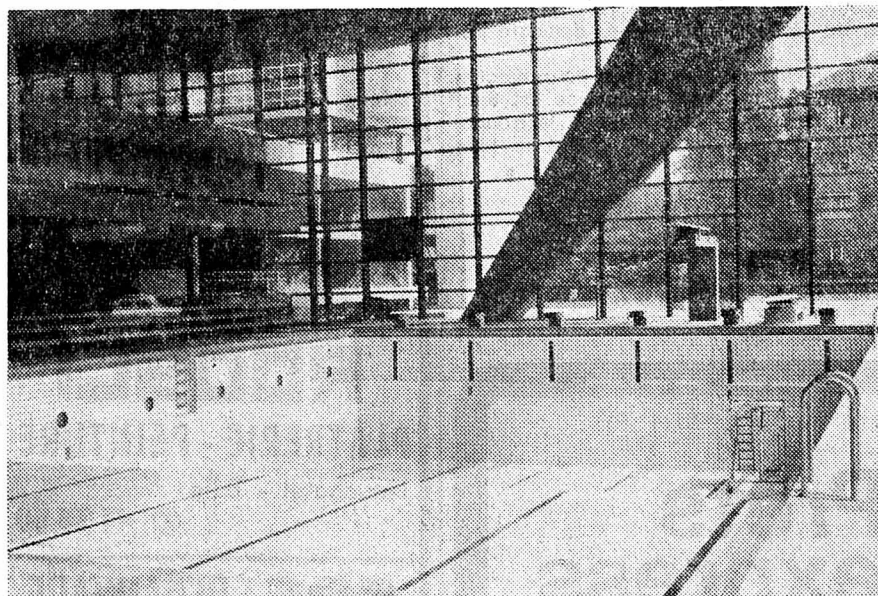
Qui donc aura le courage (la témérité, pourrait-on ajouter) d'enlever ces débris d'une société de consommation que l'Année de la nature (oui, souvenez-vous, en 1970...) avait décidé de rendre à la poussière?

Verra-t-on, en lieu et place, à l'arrivée du mois d'août et des Suédois (dont le pays est en tête de la lutte contre la pollution en général), un terrain gazonné ou bétonné, ou, encore mieux, une petite « pataugeoire » pour les enfants? Souhaitons-le...



(Avipress - J.-P. Aubert)

La réouverture de la piscine couverte réserve une surprise



PISCINE. — Les sportifs feront-ils la grimace? (Avipress - J.-P. Aubert)

Comment, ils ont augmenté leurs prix? Et pour quelle raison? Pensera-t-on demain matin, en glissant timidement ou délibérément un doigt de pied dans le bassin de 25 mètres.

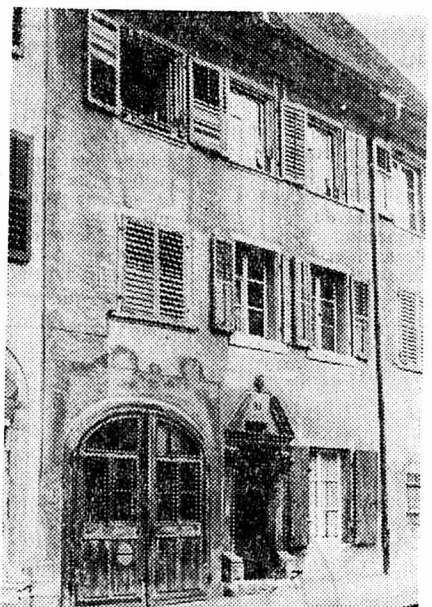
En rouvrant ses portes, après une dizaine de jours d'interruption, nécessitée notamment par le renouvellement de la peinture des deux bassins, par la révision des installations de désinfection de l'eau, etc., la piscine couverte affichera de nouveaux prix. Et, l'augmentation, aussi minime soit-elle, ne cessera d'alimenter les conversations. Depuis 1966, date de l'ouverture, la direction de la piscine a connu des augmentations du coût du mazout, de l'eau et des salaires du personnel; celles-ci n'ont cependant, pas eu d'effet sur les prix.

Enregistrant chaque année environ 200.000 fr. de déficit, et face aux 50% de relèvement du prix de l'eau (coût: 40.000 fr. par an en moyenne), aux 34% du prix du mazout et des salaires, la direction a été contrainte de revoir ses tarifs. Ainsi, la piscine évitera dans une certaine mesure, le franchissement du seuil de 250.000 fr. de déficit.

En outre, l'an prochain, le contrat entre les Forces motrices bernoises et la piscine sera dédit. Aussi, s'attend-on, là aussi, à une hausse du coût de l'électricité, perte néanmoins comblée par cette augmentation des prix des entrées pour adultes et enfants.

Espérons que l'inflation ne l'emporte pas sur l'envie des Bernois de se baigner dans une eau plus salubre que celle du lac... J.-P. A.

JURA - JURA - JURA



La maison Wicka, de Delémont, et sa belle porte sculptée. (Avipress - Bévi)

Alerte: monuments historiques menacés

De notre correspondant: « L'Université populaire jurassienne » organise chaque été des stages d'étude consacrés aux problèmes les plus divers. L'un, donné récemment par le professeur Richard des Universités de Neuchâtel et de Fribourg, avait pour thème l'écologie végétale du Jura. Un autre, qui eut lieu à la fin de la semaine dernière, fut consacré à la maison bourgeoise et paysanne du Jura aux XV et XVI siècles.

Ce fut l'occasion pour professeur — M. Claude Lapaire, docteur en histoire de l'art, conservateur au Musée national — et pour participants de se déplacer à travers le Jura, à Delémont, Grandval, Saint-Ursanne, Porrentruy, Cœuve et Courtemaître, afin de juger « de visu », de l'état dans lequel se trouvent actuellement quelques-unes des plus belles vieilles maisons du pays.

Considérant les mutilations apportées à ces monuments qui appartiennent au patrimoine jurassien, constatant l'état de

dégradation dans lequel se trouvent les uns et les transformations de mauvais goût apportées aux autres, les participants à ce stage ont signé, après M. Lapaire, une résolution à l'adresse des autorités compétentes.

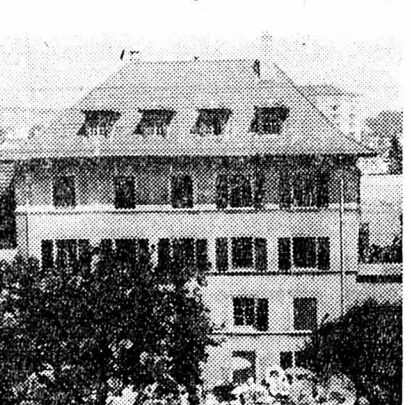
Ils y déplorent en particulier l'état dans lequel se trouve la maison sise 7, rue du Collège, à Delémont, dite « Maison Wicka », et sa belle décoration sculptée. Cet édifice, disent les signataires, est un des plus caractéristiques du XVI siècle à Delémont, où trop de constructions anciennes importantes ont déjà été détruites. Ils demandent aux autorités de prendre rapidement toutes les mesures nécessaires pour assurer la sauvegarde de cette maison et de prévoir sa restauration dans les délais les meilleurs.

La résolution fait également mention de deux plus anciennes fermes de Grandval, de la fin du XV et du XVI siècles, qui sont des documents uniques, d'une importance exceptionnelle pour l'histoire de la paysannerie jurassienne, et qui se trouvent dans un état d'abandon inacceptable, sans compter qu'elles viennent de subir, sans doute à l'insu des autorités, des « réparations » regrettables. Les signataires demandent aux autorités de prendre d'urgence ces deux fermes sous leur protection, et d'assurer leur restauration. Espérons qu'ils seront rapidement entendus. BEVI

La maison sacrifiée aux voitures

Les automobilistes qui cherchent à parquer à Porrentruy, en fin de semaine surtout, doivent faire preuve d'une grande patience. Les places de parcage sont rares, et les rues étroites de la vieille ville ne se prêtent guère à cet emploi. Et pourtant, la proximité de la frontière française et le haut degré de motorisation des habitants des villages d'Ajoie, dont peu sont desservis par un chemin de fer, sont deux causes primordiales de la densité du trafic dans l'ancienne cité des princes-évêques. Les grands magasins essaient par tous les moyens d'offrir à leurs clients la possibilité de garer leurs voitures à proximité. C'est dans ce but qu'un des

grands commerces de Porrentruy vient d'acheter, à la place des Bennelats, un immeuble de quatre étages qui jouxte ses locaux. Prochainement, cette maison sera démolie pour permettre l'aménagement d'un parc à voitures de 1400 m2, où 50 véhicules pourront trouver place.



L'immeuble qui sera démolit. (Avipress - Bévi)

FAN-L'EXPRESS
Bureau des Montagnes

M. Philippe Nydegger, journaliste R.P.
Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Case postale 473
Télex : 3 52 82

Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

LE LOCLE - LA CHAUX-DE-FONDS MONTAGNES LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE

L'histoire est sous les bardeaux

Le Long Paul fumait sa pipe recourbée mais il jumulait un tantinet, hier matin, en déchargeant une petite charrette de bardeaux. Il y avait presque de quoi, d'ailleurs. Deux gosses du quartier, en mal de cabane, s'étaient subrepticement appropriés près de cent cinquante bardeaux réservés au toit en restauration du Musée paysan et, après avoir vidé une grosse boîte de clous, avaient monté leur petite baraque, plutôt mal jagotée. Il fallut dor. partir à la recherche des planchettes disparues, démonter à coups de marteau et récupérer ce qui pouvait l'être.

Le Long Paul pouvait bien comprendre que l'on ait envie, tout gosse, de se fabriquer un « chez-soi »; ce qu'il appréciait moins, c'était le fait que les deux garnements, retranchés derrière le balcon du domicile parental, les avaient joliment nargués, lui et son collègue Hostetter, les traitant de moins que rien, avec une belle insolence, pour avoir détruit leur première valeur immobilière...

Plainte ou pas? On opta pour la clémence — mais il ne faudrait pas que cela se reproduise, au prix où sont les bardeaux et vu la difficulté d'obtenir des subventions...

Mais il n'y avait pas qu'un petit orage sur les bardeaux, au Musée paysan. Il y avait de hâte tranquille dans l'air.

C'est le 4 septembre, en effet, que l'inauguration aura lieu, en présence de la marraine, Mme Graber, femme du conseiller fédéral. Le musée sera ensuite ouvert au public pour un mois puis refermé, les travaux de restauration — et non pas de rénovation, cela est à souligner et le directeur du comité, M. Pierre-A. Borel y tient beaucoup — étant bien loin d'être achevés.

La façade, une moitié du toit, le couloir d'entrée seront terminés. Trois pièces seront montées et présentées aux visiteurs. La cuisine neuchâteloise tout d'abord avec deux cheminées, dont



La pose des bardeaux: lentement, choisies dans un bois sans nœud, les planchettes recouvrent le pan côté bise du toit.

FRIBOURG

PRÈS DE CHAVANNES-SOUS-ROMONT
Ferme complètement détruite par le feu: près de 300.000 fr. de dégâts

(c) Hier matin, vers 2 h 20, le feu s'est déclaré à la ferme de M. Alphonse Devaud, agriculteur et marchand de bétail, dans le hameau de Grange-la Battiaz, sur le territoire communal de Chavannes-sous-Romont. Le rural comprenait une habitation abritant deux appartements, le deuxième étant occupé par la famille de M. Paul Blanc, journaliste. Les habitants n'eurent que le temps de se sauver. Les logements, la grange et les écuries furent la proie des flammes. Quatre vœux ont péri carbonisés.

Les pompiers de Chavannes-sous-Romont et du centre de renfort de Romont furent

impuissants à maîtriser le sinistre, d'une rare violence. Le feu s'est communiqué à l'ensemble de la construction, d'autant plus rapidement qu'il n'y avait pas de mur mitoyen. La grange regorgeait de fourrage, propriété de M. Devaud, ainsi que d'un autre agriculteur. La cause de l'incendie n'est pas connue. La police de sûreté a ouvert une enquête. On n'exclut pas la possibilité que la fermentation du fourrage ou une défectuosité d'une cheminée puisse être à l'origine du sinistre. Les dégâts sont évalués à quelque 300.000 francs.

Pour l'aviron romand: 1,5 million pour des installations au lac de Schiffenen

Plan d'eau artificiel, créé à la suite de l'érection du barrage des entreprises électriques fribourgeoises, le lac de Schiffenen est en passe de devenir le centre romand de l'aviron. Parmi les qualités qu'il offre

pour la pratique de ce sport, la faiblesse des vents a joué un rôle important.

Une « Association pour le bassin d'aviron de Barberêche » vient d'être créée à Epalinges. Le comité de l'ABAB s'est donné pour tâche de réunir plus de 1,5 million de francs pour réaliser les installations projetées. Il y aura une maison de régates, un parc à bateaux avec escales d'embarquement et de débarquement, une tour d'arrivée à trois niveaux pour le jury, ainsi que des installations complètes pour la presse écrite, parlée et télévisée. Un balisage du parcours, système alban, sera installé également.

CORMINBEUF

Passagère blessée

Hier, vers minuit dix, un automobiliste de Belfaux, M. Max Folly, 70 ans, a perdu la maîtrise de sa voiture près de Corminbeuf. Le véhicule s'est écrasé contre un mur. La femme du conducteur, Mme Berthe Folly, 69 ans, souffrant d'une fracture d'un fémur, ainsi que de la cheville gauche, a été transportée à l'hôpital cantonal. 5000 francs de dégâts.

CHEYRES

La radio ne veut pas rater ses buts

La radio romande descend dans l'arène. animateurs, journalistes et techniciens vont se muer en footballeurs samedi 24 juillet sur le terrain de Cheyres. Ils seront opposés à l'équipe locale des vétérans. Après une récente défaite étriquée (3-2) face à Beaumont, la formation de la radio est cette fois décidée — heureux principe — à ne faire aucune concession. Les automatismes ont été travaillés et c'est comme si les joueurs avaient des antennes. Chaque élément tient son poste, sans pour autant que la défense en ligne ait été adoptée. Les footballeurs de la radio ont un but: faire entendre raison à leurs adversaires. Cela n'ira pas sans quelques complications mais tout se fera dans la bonne humeur! Un programme divertissant.

Après l'agression de Fribourg l'auteur avait déjà œuvré à Genève et à Lausanne

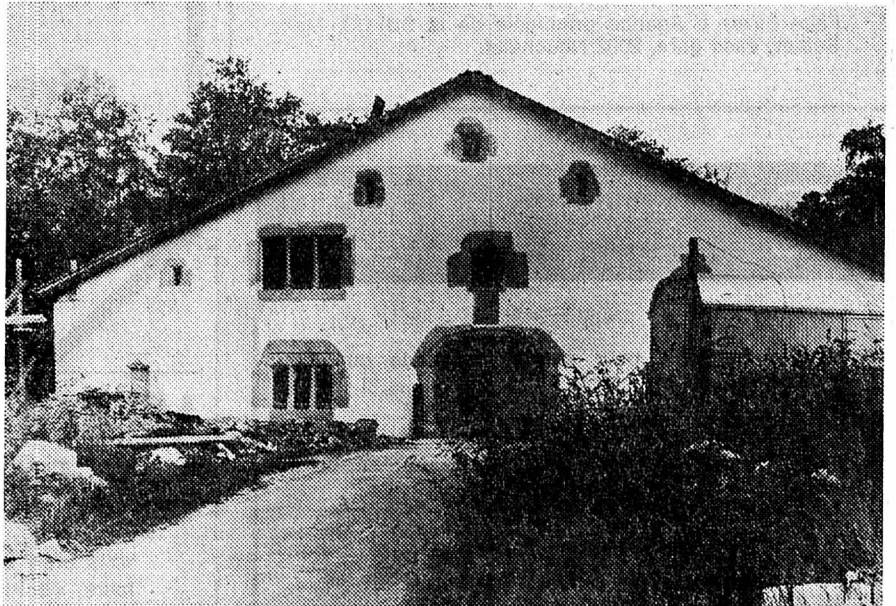
A la suite de l'arrestation d'un jeune homme de 23 ans, barman à Genève, auteur de la tentative de vol à main armée commise au bureau de poste de Beauregard, à Fribourg, la police de sûreté de Fribourg a entrepris de nombreuses investigations, en collaboration avec la police de sûreté genevoise. Lors des interrogatoires, le même jeune homme a reconnu avoir commis une tentative de hold-up dans un bureau de poste de Genève, à Château-Banquet. D'autre part, il est l'auteur du cambriolage d'une armurerie, à Lausanne, où il s'est emparé d'une somme d'environ 8000 francs et d'un pistolet. Son complice, un Fribourgeois domicilié à Genève, a été arrêté dans cette ville.

LE LOCLE - LA CHAUX-DE-FONDS MONTAGNES LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE

L'histoire est sous les bardeaux

L'une, la cheminée de bois provenant des Roulets, est une petite merveille qui n'attend plus que les saucisses et les jambons. Le four à pain et la cave à fromage seront eux aussi bientôt restaurés. Le « relevoir », ou lavoir à vaisselle, a reçu son évier et la fenêtre qui le surmonte sera tantôt posée. Restent encore la « belle chambre », avec un double lit-cage et un poêle à catelles qu'un artisan est en train de remonter et que l'on

pourra chauffer, et le « devant-luis », petite pièce annexe qui recevra l'exposition des outils et des métiers de l'époque. Parce qu'il faut que tout retrouve sa pureté originelle, les travaux ne peuvent qu'avancer lentement. Les trois jeunes couvreurs qui ont pour tâche de clouer les bardeaux en savent quelque chose, mais c'est tellement plus sympathique que les tuiles... Il y a deux gosses qui se sont déjà trouvés de cet avis. S.



Une façade restaurée qui est non seulement un document historique, mais aussi une valeur artistique. (Avipress - str)

Etat-civil du 20 juillet

NAISSANCES. — Rufenacht, Marlène Christiane, fille de Philippe André, peintre en bâtiment et de Christiane Sidonia, née Mathy-Prévot. Duding, Christophe Olivier, fils de Roland Alphonse, conducteur typographe et de Micheline Claire, née Wildi. Taillard, Caroline, fille de Marcel Jean-Marie Raymond, boucher et de Catherine Madeleine, née Chappatte. Carcione, Nadia, fille de Salvatore, ouvrier de fabrique et de Carolina, née Calco. Zbinden, Laurent, fils de Franz, boucher et de Marylise, née Pellet. Robert-Tissot, Anne, fille de Claude André, employé de bureau et de Françoise Jeanne, née Grivell. Stäger, Luca, fils de Pierre, nécanicien-électricien et de Marcelle Gabrielle Yolande, née Erard. Cardinale, Raffaele, fils de Francesco, chauffeur et de Immacolata, née Perrina.

MARIAGE CIVIL. — Vahl, Gilles Germain, technicien et Vergracht, Mireille Madeleine.

DÉCÈS. — Tosetti, Lino, M peintre en bâtiment, né le 21 septembre 1893, célibataire, dom. Parc 13. Nydegger, Robert, frongier, né le 14 février 1928, célibataire, dom Paix 69. Gigon, Arnold Justin, ouvrier agricole retraité, né le 27 mars 1887 veuf de Marguerite Emma, née Dubois, Paix 51.

MARIAGES. — Di Natale, Jean-Pierre, horloger et Robert, Ginette Nelly, Grossclaude, Jacques André, vendeur, et Esposito, Fiorita.

DÉCÈS. — Béguin née Boulliane, Agathe Eglantine, née le 24 février 1890, ménagère, veuve de Béguin, Jean Julien.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS. — Corso : 20 h 30, Les Grands Vacances. Eden : 20 h 30, Le Mariage collectif. EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts: L'année Jaquet-Droz, les trois androïdes, outillages, documents, montres d'époque. Piscine des Mèlèzes : « S71 », première exposition de sculptures en plein air. Galerie du Manoir : dessins, maquettes et œuvres de sculpteurs. Informations touristiques: bureau officiel ADC, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84. Service d'aide familiale: tél. 23 88 38. Pharmacie d'office: pharmacie centrale, Léopold-Robert 57. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

LE LOCLE

EXPOSITIONS. — Année Jaquet-Droz, musée des beaux-arts: 14 à 17 h, (sauf le lundi), un siècle de gravures. Château des Monts: 14 à 17 h (sauf le lundi), pendules et horloges Jaquet-Droz. TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. Pharmacie d'office: Coopérative. Dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin traitant, tél 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

L'EXPRESS
Président du conseil d'administration: Marc WOLFETH
Rédacteur en chef: Jean HOSTETTLER

OFFRES D'EMPLOIS

TEXACO

CHERCHE

collaborateur - vendeur

pour le secteur comprenant : Montreux, Fribourg, Yverdon, Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds et le Jura bernois.

Nous offrons une activité variée et intéressante :

- Visite des garages et stations-service de notre marque pour formation, assistance et vente.
- Recherche et création de nouvelles stations-service puis formation des futurs exploitants.
- Vente de nos produits aux autres garages.

Un candidat jeune, dynamique, méthodique, avec esprit d'initiative, bilingue et disposant d'une voiture, trouvera dans ce poste une situation stable, des conditions intéressantes et de réelles possibilités d'avancer au sein d'une compagnie internationale.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats et prétentions de salaire, à :

TEXACO S.A. - Case postale - 1211 Châtelineau (GE) P18-1458

Nous sommes une filiale d'une société pétrolière américaine et cherchons

de jeunes collaborateurs (ou collaboratrices) de formation commerciale

- a) pour notre département des ventes
et b) pour la promotion des ventes

Dans le département des ventes, de jeunes commerçants se sentiront particulièrement à l'aise s'ils désirent travailler dans une maison de commerce de moyenne importance, vivante et dynamique. Ils auraient la possibilité de prendre des contacts oraux et écrits avec notre nombreuse clientèle de détail et de gros, de faire des offres, des calculations, d'avoir des contacts avec notre équipe de représentants, etc.

Notre département de promotion des ventes est pratiquement responsable de tous les problèmes concernant la distribution de nos produits sur le marché suisse, c'est-à-dire : publicité, surveillance du marché, établissement des budgets, contacts avec nos fournisseurs étrangers et nos agences de publicité. Une situation intéressante pour des jeunes ayant déjà quelques connaissances de la publicité.

Si vous n'êtes pas âgé de plus de 25 ans et possédez des connaissances professionnelles, si vous avez aussi la volonté de vous perfectionner, faites-nous une offre avec les renseignements et annexes habituels. Très bonnes connaissances en français et en allemand sont exigées. L'anglais serait un avantage. L'initiative, la facilité d'adaptation, ainsi que la volonté de s'intégrer dans une équipe de travail agréable sont considérées comme allant de soi.

Adresser offres sous chiffres PQ 902334, à PUBLICITAS, Lausanne.

Veuillez nous dire laquelle de ces activités vous intéresse.

Les restaurants BEAULAC 1re classe cherchent :

sommelier (ère) fille ou garçon d'office

Tél. 24 42 42 ou se présenter au restaurant.

Hôtel Fleur-de-Lys, Neuchâtel cherche

garçon de cuisine

Entrée immédiate ou date à convenir. Tél. 24 30 30.

Je cherche

sommelière

pour début août. Congé dimanche et lundi. Bon gain, vie de famille. Restaurant de l'Industrie, Neuchâtel. Tél. (038) 25 28 41.

Nous cherchons à la demi-journée,

aide de laboratoire

pour entretien de la verrerie et petits travaux. S'adresser au Laboratoire d'analyses médicales, Grand-Rue 1, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Mesdames... Attention !

Pour les derniers jours de soldes

la boutique



SOUS LES ARCADES

offre un rabais supplémentaire

de 10 %

sur tous ses articles

AGENCE EVINRUDE VACANCES ANNUELLES

F. FATTON

Tombet-13, 2034 Pesoux

vous offre démonstration des moteurs « hors-bord » sans engagement sur votre bateau.

Tél. (038) 31 72 50.

du 26 juillet au 14 août inclus. W. Glauser, cycles-motos, Bassin 12.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

SOLDÉS TAPIS

Derniers jours

Encore de

superbes occasions à des prix jamais vus

E. GANS-RUEDIN

Grand-Rue 2 — NEUCHÂTEL — Grand-Rue 2

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu dans la région de Bevaix comme suit :

Jours, dates, heures et armes :

Mardi 3.8.71 de 0800 à 1145, fusil
Jeudi 5.8.71 de 0800 à 1145, fusil
Vendredi 6.8.71 de 0800 à 1145, lance-mines
Lundi 9.8.71 de 0800 à 1600, fusil et grenades
Mardi 10.8.71 de 0800 à 1600, fusil et grenades
Jeudi 12.8.71 de 0800 à 1600, fusil et grenades
Vendredi 13.8.71 de 0800 à 1600, lance-mines et grenades
Lundi 16.8.71 de 0800 à 1600, fusil et grenades
Mardi 17.8.71 de 0800 à 1600, fusil et lance-mines
Jeudi 19.8.71 de 0800 à 1600, fusil et grenades
Vendredi 20.8.71 de 0800 à 1600, fusil et grenades

INDICATIONS POUR L'AVIATION

Limite verticale des projectiles : 1.500 m s/M
Zone de position 1m : 553.750/198.250
Zone des buts : 553.900/197.750

IL Y AURA INTERRUPTION DE TIR, DE 11 h 45 A 13 h 30

Zones dangereuses :

- a) Pour les tirs au fusil d'assaut : La Tuilerie exclue - ligne au sud de la crête La Tuilerie - Le Biollet - l'Abbaye exclue, route de la Tuilerie - Les Vernes exclues, la zone de vigne devant la position de tir. (La ligne au sud de la crête mentionnée est indiquée pendant les tirs, sur le terrain, par des drapeaux).
- b) Pour les tirs au lance-mines : La Tuilerie exclue - Bout-du-Grain - le Désert - l'Abbaye exclue - Les Vernes exclues - A Comblèmes - A Banens, ainsi que 400 m de profondeur de lac sur toute la rive considérée.
- c) Pour les tirs avec grenades : Le Suif, pt 526 - lisière de forêt jusque dans la région du domaine du Cerf - Pré-Rond - zone NW Prise Steiner. L'accès à la zone dangereuse est surveillé, partiellement, par des sentinelles. Par ailleurs, des barrières et des écriteaux marquent l'interdiction du secteur faisant partie de la zone dangereuse.

MISE EN GARDE :

— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser même après plusieurs années. La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse, demeure réservée.

— Celui qui trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant encore contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction ou au poste de police le plus proche.

Poste de destruction des ratés : Ecoles inf. Colombier, tél. 41 32 71.

Le cdt ER inf. 202, Colombier, le 12 juillet 1971.

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 20.000.—

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous unique-ment à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00 — 12.15 et 13.45 — 18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express

Nom
Rue
Endroit

Votre prochaine voiture de location chez **interRent iR**

Prix pour le week-end

vendredi soir - lundi matin, à partir de Fr. 75.— y compris 300 km

Garage Hirondelle

Pierre Senn Neuchâtel
Téléphone (038) 24 72 72

interRent voitures de location

AUTO-ÉCOLE

A. Maire - J.-J. Kramer
☎ 25 67 70 - 33 34 54

Savoir circuler = avenir assuré
OPEL, SIMCA 1000, CAMION, TAXI sont à votre disposition
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

VÉLOS MOTOS

Pour l'entretien de vos vélos, vélocycle, motos
Vente - Achat
Réparations

G. CORDEY

Ecluse 47 - 49 Tél. 25 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

ROOSLI
PLÂTRERIE - PEINTURE
Neuchâtel - Bôle ☎ 41 36 50

SOS DÉPANNAGE
SERVICE ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS
Pour tous vos travaux de maison, gazon, haies, petites réparations. Entretien par abonnement, etc.
SERVICE SOS Tél. (038) 25 02 60

Myrtilles des Alpes
10 - 15 kg, 3 fr. 30
20 kg, 3 fr. 20 le kg.
BPN et port. Pedrioli Giuseppe, 6501 Bellinzona.

La bonne friture au Pavillon
Tél. 25 84 98

Prof. médicales

José HEYD
médecin-dentiste

ABSENT

Dem. à acheter

LOUP

2203 Rochefort (038) 45 10 55

achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débarras de logements complets.

Compagnie d'assurances

cherche, pour la région de COLOMBIER, hommes en qualité

d'encaisseurs

Il est nécessaire que les candidats disposent d'un temps suffisant pour rendre visite régulièrement à nos assurés. Cette tâche peut être exécutée après les heures de travail.

Faire offres à Agence principale de la SUVUS, Max Bebler, case gare, 2002 Neuchâtel.

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

RADIO-ÉLECTRICIEN

pour nos différents services de production et de contrôle d'appareils électroniques, ainsi qu'une

CONTRÔLEUSE

pour l'atelier de réglage, où elle sera chargée de travaux de mesure de montage et de contrôle.

De plus, nous cherchons une

OUVRIÈRE

pour le perçage de circuits imprimés.

Prière d'adresser offres à :

OSCILLOQUARTZ S.A., service du personnel,
2002 Neuchâtel 2, de se présenter aux Brévards 16, (trolleybus No 8) ou de téléphoner au (038) 25 85 01.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

- ★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
- ★ L'EXPRESS

★ Jusqu'à fin septembre 1971 pour Fr. 13.50

★ Jusqu'à fin décembre 1971 pour Fr. 28.50

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :

Prénom :

No et rue :

Localité :

No postal

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS

Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL



Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.
« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !



FAN SPORTS



L'EXPRESS

athlétisme

A la suite du renoncement des meilleurs champions et espoirs suisses

Le décathlon connaît dans notre pays une période de transition compliquée

Duttweiler s'est retiré, Trautmann se fait vieux, Hubacher a d'autres problèmes, Hess, le grand espoir, l'athlète qui pouvait atteindre la limite des 8000 points, a décidé d'abandonner la compétition, parce qu'il n'a pas trouvé - en Californie - les conditions d'entraînement rêvées. Il a informé la Fédération qu'il ne viendrait pas en Europe cet été et qu'il ne fallait pas non plus compter sur lui pour les Jeux olympiques de Munich.

des hommes qui se sentent libres, heureux, affranchis de toute contingence - Dave Bedford, par exemple - en parcourant plus de 300 kilomètres par semaine. Si on leur enlevait cette possibilité, c'est comme si on les mettait en prison.

Hess a le même comportement que Huss en 1968.

Hess n'a que 22 ans : on voyait en lui le plus doué de tous nos athlètes de décathlon. Entre le sport de haute compétition et sa formation professionnelle, il a choisi...

Sa décision est-elle irrévocable ? A 10.000 kilomètres de distance, il est difficile de le savoir.

Cependant, il y a peu de chances qu'il change d'idée, parce que ce ne sont pas les conditions d'entraînement qui ont suscité son renoncement.

Il n'a probablement plus, envers le sport de haute compétition, l'attitude que doit avoir un athlète qui veut absolument arriver. Il refuse la soumission totale par laquelle on aboutit à l'esclavage. Il entend rester libre. Sa liberté, à lui, n'est pas celle des autres. Il est

POURTANT DOUÉ

Huss était aussi extrêmement doué. Mais, alors qu'on pensait qu'il ferait progresser le record national du 10.000 mètres de plusieurs secondes, il annonça subitement qu'il en avait assez de la course et qu'on ne le verrait plus dans les stades.

Il tint parole. Sa meilleure performance n'a été battue que cet été, par Doessger d'abord, par Wirth ensuite.

TOUJOURS DE BONNES PROMESSES

La Suisse a toujours eu de bons athlètes dans le domaine du décathlon. Que lui reste-t-il maintenant, après le renoncement de Hess ? Kinz qui n'a pas pu participer aux championnats nationaux, en raison d'une blessure, et qui a dépassé la limite des 7600 points (le record de Hess se situe à 7715 points). Born aussi. Et, particulièrement, Andres dont le talent manifesté chez les juniors, a été

immédiatement confirmé en catégorie élite par un titre national.

ADIEU LES ILLUSIONS

Pourtant, il ne faut pas se faire d'illusions, le décathlon est en pleine évolution. Il n'est plus le lieu de rencontre de ceux qui ont échoué ailleurs, mais l'endroit où s'affrontent désormais des spécialistes de haute lignée.

Le lanceur de poids Pierre Colnard victime d'un accident

Régulier chez les lanceurs au poids à 20 mètres à l'entraînement, le capitaine de l'équipe de France, Pierre Colnard, a été victime d'un accident musculaire, qui non seulement a mis un terme à sa saison 1971, mais qui risque de compromettre sa carrière de sportif de compétition. Opéré au biceps droit (arrachement complet du muscle), l'athlète français, selon les médecins pourrait commencer sa rééducation dans trois mois, ce qui l'empêchera de prendre part aux championnats de France la semaine prochaine et aux championnats d'Europe en août à Helsinki.

Pierre Colnard qui est âgé de 43 ans, estime que sa carrière internationale est terminée, son seul espoir étant de devenir entraîneur de l'équipe de France de lancer.

Cette année, les 4 premiers des championnats de l'Allemagne de l'Ouest ont dépassé les 8000 points : - Bendlin - Walde - Schulze - Swoboda. L'Union soviétique a également trois athlètes au-delà de cette limite : Ivanov - Avilov - Litvinenko.

L'Allemand de l'Est Kirst reste fidèle à ses 8200 points.

Alors que l'année dernière, il n'y avait que trois Européens à plus de 8000 points, les trois Allemands de l'Est : Demming, Kirst et Wessel, cette année, il y en a huit, quand bien même Demming et Wessel ont disparu. Cela signifie tout simplement que là encore, les places deviennent très chères.

En décathlon on ne commence à être quelqu'un qu'à partir de 8000 points.

Guy CURDY

Bonne performance du Lucernois Strebel

Le Lucernois Pius Strebel a pris une excellente quatrième place au marathon de Szeged (Hongrie) qui réunissait 55 concurrents de 8 nations. Avec 2 h 24'46"4, Strebel a non seulement battu tous les coureurs est-allemands, mais il a amélioré sa meilleure performance personnelle de plus de trois minutes. Il a toutefois raté pour 2'46"6, la limite de qualification pour les championnats d'Europe d'Helsinki.

RÉSULTATS

1. Gyula Toth (Hon) 2 h 21'06"4. 2. Mladek Valclav (Tch) 2 h 23'22. 3. Vinze Homoki (Hon) 2 h 24'33. 4. Pius Strebel (S) 2 h 24'46"4.

automobilisme

APRÈS LA MORT DE PEDRO RODRIGUEZ

Vive réaction du pilote allemand Hild

« Je me sens totalement innocent de la mort de Rodriguez », a déclaré le pilote mexicain Kurt Hild, qui, selon M. Berndt Leitner, chef de la commission d'experts chargée d'enquêter sur l'accident, serait responsable de la mort du pilote mexicain.

Hild a rejeté les accusations en vertu desquelles il n'aurait pas observé les consignes de l'ingénieur mexicain au cours d'une manœuvre de dépassement, pendant l'épreuve des 200 Miles de Nuremberg, le 11 juillet dernier.

« J'ai vu Rodriguez s'approcher et j'ai serré à droite, afin de lui laisser le passage. C'était une manœuvre régulière de dépassement, qui s'est déroulée à quelque 400 mètres du point de l'accident », a ajouté le coureur ouest-allemand qui, selon ses affirmations, roulait alors à environ 220 km/h. Il se trouvait à 150 ou 200 mètres derrière le Mexicain à l'instant de l'accident.

« Je proteste énergiquement contre le fait que l'on essaie maintenant de me faire passer pour le responsable », a poursuivi Hild qui a saisi son avocat de l'affaire.

La seule chose qu'il est possible, à l'heure actuelle, d'affirmer avec certitude, sur le témoignage fourni par un film, est qu'à la suite de la manœuvre de dépassement, la Ferrari de Rodriguez a mordu le bas-côté gauche de la piste, a dérapé, puis est allée s'écraser contre un mur bordant le côté droit du circuit.

Bien que les causes réelles de l'accident se révèlent de plus en plus difficiles à établir, le parquet de Nuremberg persévère dans son enquête.

Le père de Pedro Rodriguez, pour sa part, a demandé « l'incarcération et la suspension définitive pour le coureur allemand, Kurt Hild ». M. Rodriguez, dont les déclarations sont rapportées par le journal mexicain « Lunes de Excelsior », estime que son fils était, le jour de la course, dans sa meilleure forme et qu'il n'a donc, à son avis, pas pu faire de faute.

escrime

Juniors suisses en verve

Les juniors suisses se sont mis en évidence lors d'un tournoi international au fleuret, à Bad Canstatt, près de Stuttgart.

Résultats : 1957 et plus jeunes : 1. Poffert (S) 5 victoires. 2. Sauer (All-O) 3. 3. Schroth (All-O) 3. 1954 et plus jeunes : 1. P. Conzelmann (All-O) 4 victoires + barrage. 2. Pfeilstriker (All-O) 4. 3. Noffke (All-O) 3. 4. Gaille (S) 3.

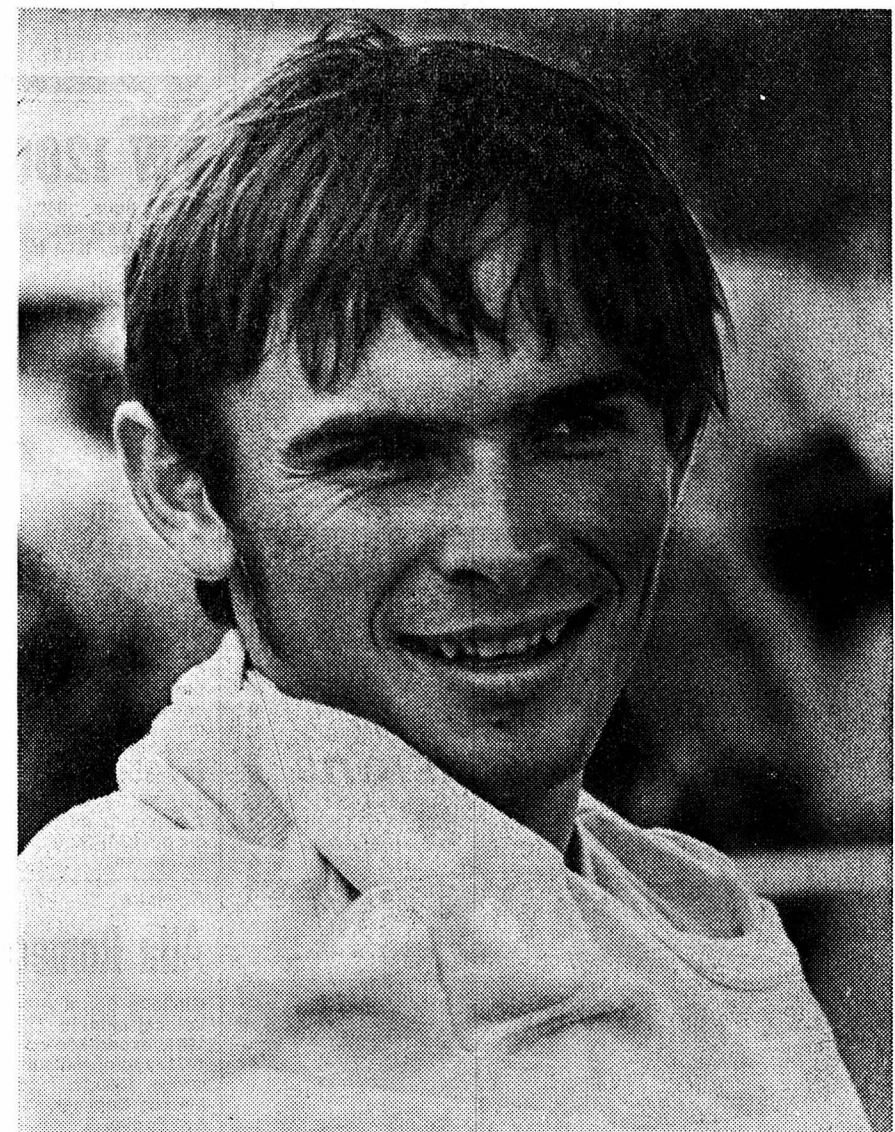
olympisme

La « Presse-Stadt »: une ville dans la ville

Les installations olympiques de Munich prennent de plus en plus forme. A quelque 400 jours de l'ouverture des compétitions, la pose du toit du quartier réservé aux journalistes a été célébrée à l'Oberwiesenthal. Ce quartier, où seront logés quelque 4000 journalistes et 2500 techniciens, la plupart en chambres individuelles, sera, en fait, une véritable ville. On l'appelle, d'ailleurs, déjà à Munich la « Presse-Stadt ». Elle comprendra 48 immeubles, dont le plus haut de la capitale bavaroise (61 mètres et 24 étages), un centre médical, six restaurants dont quatre « self-service », ainsi qu'un centre commercial comprenant 180 magasins et boutiques. Une piscine et un sauna.

Ordre et propreté régneront grâce à un « bataillon » de 172 portiers, 300 femmes de ménage, 1500 « boys » auxquels sera adjointe une équipe de plombiers et d'électriciens.

L'aménagement des logements va demander plusieurs mois aux 150 spécialistes qui lui ont été affectés. Le mobilier prévu atteint une valeur de 10 millions de marks et pourrait charger un train de 300 wagons de marchandises. L'inventaire comporte 6600 lits, 7400 armoires, 50.000 cintres à vêtements, 4340 commodes, 9600 étagères, 5780 tables, 6900 chaises et fauteuils, 9500 corbeilles à papier, 40.000 tapis, 2300 frigidaires et quelque 20.000 lampes, lampadaires et appliques.



ESPOIR. — Philippe Andress (notre photo) est devenu champion suisse du décathlon et semble être aussi le seul espoir de la spécialité pour notre pays. (ASL)

tennis

Le Mexique s'incline face au Brésil

Mené par 2 victoires à 1, après la deuxième journée, le Brésil a réussi à renverser la situation, face au Mexique, et se qualifie pour la finale inter-zone de la Coupe Davis.

Après la victoire de la paire mexicaine en double, le Brésil devait remporter les deux derniers simples s'il voulait se qualifier. Tout d'abord Edson Mandrino prenait le dessus sur Vicente Lara en trois sets puis son coéquipier Thomas Koch apportait le point décisif en dominant le No 1 mexicain Joaquin Loyo-Mayo en cinq sets, après un match de plus de trois heures (7-5, 4-6, 7-9, 6-4 et 9-7).

ILLUSIONS...

Pourtant, les 3000 spectateurs qui garnissaient le stade de Mexico ont longtemps cru à la victoire de leur favori qui menait par deux sets à un, à la pause, car Loyo-Mayo avait parémenté son exploitateur la baisse de régime de son adversaire. Mais les deux derniers sets devaient être tout à l'avantage de Koch, qui se reprenait bien et qualifiait ainsi son équipe pour la finale inter-zone, où le Brésil sera opposé à la Tchecoslovaquie.

A Mexico, Mexique-Bราซิล 2-3. Edson

DE BIEN PEU...

Mandarino (Bré) bat Vicente Lara 6-4, 6-3, 9-7. Thomas Koch (Bré) bat Joaquin Loyo-Mayo 7-5, 4-6, 7-9, 6-4 et 9-7.

Surprise au « Circuit suisse » de Montana

Une surprise a été enregistrée dès la première journée du tournoi international de Montana, première épreuve du « circuit suisse » de tennis. Au deuxième tour, le Grec Nicki Kalogeropoulos, No 4 des têtes de série, a été éliminé en trois sets par l'Australien Gardiner.

Ordre des huitièmes de finale

Gardiner contre Di Matteo, Contet contre Velasco, Merlo contre Stebler ou Parun, Bartlett contre Molina, Nowicki contre Di Domenico, Stalder contre Gasiorok, Janderal contre Fairschild ou Hombergen, Rybarczik contre Kubal.

Tournoi international de Tanglewood

Le Français Barthes se distingue

Au tournoi international de tennis de Tanglewood, le Français Pierre Barthes a battu l'Américain Raz Reid.

constipation

les Dragées dix-neuf aident sûrement et rapidement.

40 Dragées Fr. 3.30 dans les pharmacies et les drogueries.

cyclisme

Deux victoires d'un jeune Rennais

A Lausanne, la finale romande du test du kilomètre a été remportée par Henry-Daniel Reymond de la Roue d'Or de Renens.

Résultats : 1. Reymond (Roue d'Or de Renens) 1'11"08. 2. G. Aebly (Pédale fribourgeoise) 1'12"77. 3. Y. Michlign (Cyclophile séduisois) 1'13"84. 4. B. Schoeni (Vélo-club Fribourg) 1'13"95. 5. Jakob (Vélo-club Chailly) 1'14"00.

Ces 5 garçons sont qualifiés pour la finale suisse qui aura lieu au mois d'août, à Lausanne.

La finale romande des cadets, course sur 52 km, à Lausanne s'est terminée par un sprint qui a été également remporté par H.-D. Reymond, de Renens.

Classement : 1. H.-D. Reymond (Renens) 52 km en 1 h 17'15" (39,218). 2. D. Allesina (Vevey). 3. Demierre (Genève) 4. J. Negro (Chailly). 5. R. Liechti (Molin). 6. N. de Bellis (Lutry). 7. G.-D. Bender (Martigny).

Bientôt la Coupe d'Europe des coureurs professionnels

Une épreuve similaire au trophée Baracchi (course contre la montre par équipes) se déroulera le 26 septembre à Baden-Baden (Allemagne). Elle se courra sur un circuit de 5 km 500 à parcourir 14 fois, soit 77 kilomètres, et se dénommera « Coupe d'Europe des coureurs professionnels ».

Pour cette épreuve, les organisateurs se sont déjà assurés la participation d'équipes formées de coureurs réputés. Au départ figureront notamment Eddy Merckx - Hermann van Springel (Be), Luis Ocana - Charly Grosskost (Esp - Fr), Ferdinand Bracke - Juergen Tschan (Be - All-O), Rolf Wolfshohl - Raymond Poulidor (All-O - Fr), ainsi que Gesta et Thomas Petterson (Su). En ce qui concerne l'équipe italienne, formée de Gimondi et Motta, les pourparlers se poursuivent.

judo

La sélection suisse pour les championnats du monde 1971

La Suisse a sélectionné les judokas suivants pour les championnats du monde qui auront lieu à Ludwigshafen, du 2 au 4 septembre, et pour lesquels 346 athlètes, représentant 43 pays, se sont inscrits :

Peter Wiler et Willi Meili (poids léger), Reto Zinsli et Louis Linder (poids welter), Eric Haenni et Philippe Aubert (poids moyen), Ueli Falk et Frédéric Kyburz (poids mi-lourd) ainsi que Pierre Paris (poids lourd).

Vic Elford remplacera Rodriguez en Allemagne

Le Britannique Vic Elford participera au Grand prix d'Allemagne de formule I, dans deux semaines, au volant d'une B.R.M. Il remplacera Pedro Rodriguez, mort il y a neuf jours.

Cette épreuve marquera le retour du Britannique à la formule I qui l'avait abandonnée en 1969, à la suite d'un accident, dans ce même Grand prix d'Allemagne.

ski

L'élite de nos skieurs déjà sur les « pistes blanches » afin de préparer une bonne saison

Il faisait un temps merveilleux, la semaine passée, au Susten, où ont été convoqués, pour leur premier entraînement sur neige de la saison olympique, les skieurs de l'équipe nationale. On s'y rendit tôt : ils avaient déjà été réunis à la mi-juin à Beckenried - au bord du lac des Quatre-Cantons - pour une prise de contact et une mise au point des programmes de préparation physique.

Jusqu'à la fin de cette semaine, ils sont donc sur le versant bernois du Susten. Ils ont participé personnellement à l'installation de trois téléskis, sur un glacier situé à 2500 mètres et, à plus d'une heure de marche de l'hôtel où ils sont logés. Tout ce matériel a été transporté par hélicoptère. On leur a également aménagé une route jusqu'au pied du glacier, afin de raccourcir la marche d'approche.

Ils ont donc repris le travail sérieux. Leurs vacances n'ont duré que

NOTRE ÉQUIPE NATIONALE PREND LES CHOSSES AU SÉRIEUX

trois mois. Jusqu'en mars prochain, ils connaîtront à nouveau les servitudes du « cirque blanc ».

Entraînement sur neige le matin, culture physique l'après-midi. Ils doivent se lever de bonne heure : à cette période de l'année, la neige devient très vite molle, surtout lorsqu'il fait une chaleur de canicule.

Il faut même passablement de ciment pour maintenir sa résistance sur une piste d'environ un kilomètre de longueur. Mais, en juillet, on se contente de ce qu'on a.

Convoqués : 24 skieurs. Présents : 21.

Les juniors allemands qui affronteront la Suisse sont maintenant connus

La Fédération ouest-allemande a sélectionné son équipe, qui participera à un match international junior contre la Suisse (années 1951 à 1954), le week-end prochain à Wiesloch, près d'Heidelberg. Cette sélection est la suivante :

Karin Bormann (Saarbruck), Angelika Spaete (Essen), Ulrike Gerlach (Voelklingen), Regina Dasche (Berlin), Marion Zimbehl, Barbara Peukert, Brunhilde Doerschlag (Wolfsburg), Klaus Steinbach, Rolf Klees, Udo Lenarczyk, Juergen Koennecker et Peter Remmel (Gladbeck).

Bruggmann et Sprecher sont également de l'équipe nationale. Ils logent dans les baraquements militaires du col et dirigent un camp de perfectionnement à l'intention des jeunes qui désirent se lancer dans la compétition. Pour le ski, ils ont choisi le versant uranais. Leurs camara-

Les juniors allemands qui affronteront la Suisse sont maintenant connus

des de l'équipe sont d'ailleurs venus rendre visite au début de la semaine passée. Ils ont même skié avec eux, avant que leurs téléskis aient été installés sur le glacier.

PRESQUE GUÉRIS

Bruggmann se remet lentement de l'accident qu'il a eu au service militaire au mois de mai : on se souvient que lors d'un exercice de varappe, il avait reçu un caillou à une hanche et il a dû être hospitalisé.

Au fait, il est très content de pouvoir skier en décontraction avec des jeunes avant de subir les rigueurs de l'entraînement de l'équipe nationale.

BON VOYAGE

Au début d'août, Russi, Sprecher et les deux Daetwyler partiront pour le Chili où ils participeront à quelques courses de descente.

Resti, Hemmi, Jakob, Tresch et Frei s'embarqueront pour l'Australie dans le but de gagner quelques points en slalom et d'améliorer leur classement FIS.

Pour les skieurs du « cirque blanc », il n'y a plus d'été.

Guy CURDY

SPORTS dernière

ATHLÉTISME

Ricky Bruch ne participera pas aux championnats de Suède, ni aux championnats d'Europe d'Helsinki du 10 au 15 août. Le recordman d'Europe du lancer du disque souffre actuellement d'une baisse de pression et il se plaint également d'une sciatique.

● Tenue éloignée des stades pendant une longue période, à la suite d'une blessure à un genou, la Zurichoise Uschi Meyer, détentricée des records suisses du 200 et du 400 m, a fait sa rentrée au Letzigrund, où elle a été créditée de 24"8 sur 200 mètres. Ce test s'étant révélé concluant, Uschi Meyer participera durant le week-end au 200 et au 400 m des championnats suisses, à Bâle.

FOOTBALL

● L'Allemand Alfred « Coppi » Beck (46 ans) a signé un contrat d'entraîneur de deux ans avec les Young Fellows, qui ont été relégués en première ligue. En Suisse depuis 1958, Beck a déjà entraîné Thoune, Aarau, Coire et Baden.

HALTÉROPHILIE

● Au cours de la 5^{me} « Spartakiade » des peuples de l'URSS, le Soviétique Alexandre Kalkine a battu trois records du monde pour juniors chez les poids moyens : 150 kg, au développé ; 175 kg à l'épaulé jeté et 455 kg aux trois mouvements.

natation

Les juniors allemands qui affronteront la Suisse sont maintenant connus

La Fédération ouest-allemande a sélectionné son équipe, qui participera à un match international junior contre la Suisse (années 1951 à 1954), le week-end prochain à Wiesloch, près d'Heidelberg. Cette sélection est la suivante :

Karin Bormann (Saarbruck), Angelika Spaete (Essen), Ulrike Gerlach (Voelklingen), Regina Dasche (Berlin), Marion Zimbehl, Barbara Peukert, Brunhilde Doerschlag (Wolfsburg), Klaus Steinbach, Rolf Klees, Udo Lenarczyk, Juergen Koennecker et Peter Remmel (Gladbeck).

L'Italienne Calligaris bat le record d'Europe du 400 m nage libre

L'Italienne Novella Calligaris, en réalisant 4'31"9, a établi un nouveau record d'Europe du 400 m nage libre féminin, au cours du Trophée des sept collines, à Bolzano.

Le précédent record appartenait à l'Allemande Elke Stenish avec 4'32"9.


ESTOMAC SENSIBLE

Vous aimez la « bonne table »... mais vous redoutez lourdeurs, aigreurs, brûlures d'estomac. Qu'à cela ne tienne ! Dès les premiers signes, sucez vite une ou deux pastilles Digestif Rennie. Les pastilles Rennie neutralisent immédiatement l'excès d'acidité de l'estomac. Grâce à leur action efficace, vous êtes rapidement soulagés.

Dans leur emballage individuel très pratique, les pastilles Rennie s'emportent facilement. Et elles se prennent discrètement : pas besoin d'eau !

En pharmacies et drogueries.

Franches - Montagnes



CHEMINS DE FER DU JURA TAVANNES

Billets à prix réduits sur le réseau des Chemins de fer du Jura

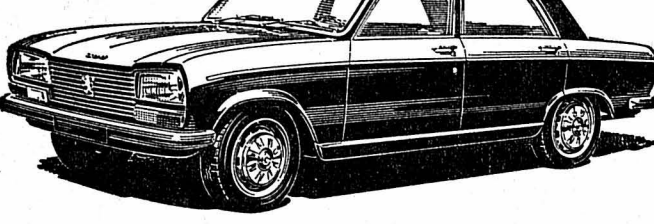
LA CARTE JOURNALIÈRE
est délivrée tous les jours, du 3 juillet au 8 août. Elle donne droit à un nombre illimité de courses sur tout le réseau des Chemins de fer du Jura, y compris ses parcours d'automobiles.

LE BILLET DU TOURISME PÉDESTRE
constitue la formule idéale pour des voyages comprenant un ou plusieurs itinéraires pédestres. Il peut être établi selon la volonté du voyageur, à condition qu'il soit commandé à l'avance à la gare de départ.

CHEMINS DE FER DU JURA
2710 TAVANNES

VÉHICULES A MOTEUR

La meilleure des occasions c'est la



PEUGEOT

Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 504, 404, 304 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées d'occasion.

L'OCCASION DU JOUR

Peugeot 204 Coupé

1968, 6 CV, rouge foncé

Grand choix de voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement - Essais sans engagement.

GARAGE DU LITTORAL

M. et J.-J. SEGESSEMAN & C^{IE}

Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

L'OCCASION DU JOUR

SUNBEAM IMP

1967, brun, état impeccable, expertisée, 28.000 km

Fr. 3.600.-

Garage Mario BARDO
Sablon 47 Neuchâtel Tél. 24 18 42

- FORD CORTINA, 1968
- OPEL KADETT, 1966
- SIMCA 1000, 1965
- VAUXHALL VIVA, 1964
- OPEL CAPITAINE, 1965
- OPEL COMMODORE, 1968
- RENAULT R 4, 1966
- PEUGEOT 204 cabriolet 1968
- RENAULT R 16, 1967
- FIAT 1100, 1963

GARAGE CENTRAL

NEUCHÂTEL - PIERRE À MAZEL

COOPER S

1275 cm³ ; 20.000 km

Très belle Morris Mini Cooper, rouge, toit noir, de première main, état de neuf. Voiture équipée, radio, volant bois, housses spéciales, etc.

Belle occasion
Fr. 8250.-

GARAGE PLACE CLAPARÈDE S.A.
Tél. (022) 46 08 44

OCCASION

Vauxhall 2000 SL

1970, blanche, 20.000 km, boîte automatique

8800.-

l'affaire d'aujourd'hui

Garages Henri Favre S.A.

Apollo

Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

Gros rabais

- VOITURES EXPERTISÉES**
- Austin 1100, 1965, bleue, révisée.
 - Datsun 1000 Combi, 1969, rouge, 30.000 km.
 - Opel Kadett Combi, 1964, jaune, 107.000 km.
 - Opel Commodore, 1968, blanche, 66.000 km.
 - Rover 2000 TC, 1965, moteur neuf, 14.000 km.
 - Simca 1500, 1964, gris métallisé, 85.000 km.
 - Sunbeam IMP, 1969, brune, 28.000 km.
 - VW 1600 L, 1968, bleue, 65.000 km.

GARAGE MARIO BARDO

Sablon 47 Neuchâtel Tél. 24 18 42

Ouvert samedi toute la journée et dimanche matin.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

1000 TUILLES (flamandes), 30 c. la pièce. Téléphone 33 39 08.

POUSSETTE ROYAL EKA, parfait état. Téléphone 25 47 67.

CHAMBRE A COUCHER complète, en très bon état; potager à bois, plaques chauffantes. Tél. 57 16 05.

2 CV : pièces diverses pour 2 CV (+ carrosserie, roues, etc.); accordéon diatonique avec registre. Tél. 57 15 78.

HOUSSES POUR SIÈGES DE VOITURES en peaux de moutons. Tél. 31 53 67.

Demandes à louer

APPARTEMENT POUR 2 PERSONNES, du 1^{er} au 15 août 1971. De préférence environs de Cudrefin. Faire offres à U. Jörg, Dorf, 3411 Rüegsbach.

CHAMBRE, centre ou quartier est. Téléphone 25 45 55, pendant les heures de bureau.

CHAMBRE MEUBLEE, ou studio si possible indépendant, à 2 lits. Tél. 33 27 01.

STUDIO OU PETIT APPARTEMENT au bord de la mer (Italie) du 1^{er} au 15 août. Tél. 47 16 28, après 19 heures.

Perdus-Trouvés

PERDU CHAT, café au lait et blanc, portant collier jaune, au camping de Colombier. Le rapporter au restaurant du camping. Récompense.

A vendre

Austin 1100

Limousine 4 portes, peinture neuve, modèle 1965. Expertisée. Prix : Fr. 2500.-
Grandes facilités de paiement.
Garage R. Waser
Seyon 34-38
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 16 28.

A vendre

VW 1200

automatique, 1962, moteur 2000 km, expertisée, 1200 fr. M. Pochon, tél. 25 83 01.

A vendre

Fiat 124, Spécial

25.000 km, 1969, expertisée. Tél. 47 11 94.

A vendre

Fiat 850 Spider

1969, parfait état. Tél. 47 11 94.

A vendre

Austin 850

bleu tropic entièrement révisée, garantie 3 mois, 5000 km. Fr. 2500.-
Tél. 25 78 82, entre 7 h et 8 h du matin, ou de 12 h 30 à 13 heures.

A vendre

Alfa Romeo

Giulietta Sprint Veloce, modèle 1961, expertisée en 1971, radio, moteur révisé, 1600 fr. Markus Sommer, Av. Seguel 8, Corcelles. Tél. 31 48 48.

On achèterait

véhicule 2 roues, plaque jaune type Kreidler, DKW, etc.
Tél. 41 10 93, heures des repas.

A vendre

PEUGEOT 403

moteur 60.000 km, châssis 160.000 km, au plus offrant.
Tél. (038) 53 39 88.

Demande à acheter

2 CV

d'occasion si possible expertisée.
Tél. (038) 33 27 40, dès 19 h 15.

L'OCCASION DU JOUR

Garage Mario Bardo

Sablon 47 Neuchâtel Tél. 24 18 42

Ouvert samedi toute la journée et dimanche matin.

AMEUBLEMENTS SA

Tinguely

romand

BULLE

LE CENTRE SUISSE DU MEUBLE A CRÉDIT

PARKING - SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG - TÉL. (029) 2 66 66

A louer

APPARTEMENT 3 PIÈCES (Vully), meublé, tout confort, pour week-end. Tél. (037) 77 16 44.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES, confort, pour le 24 juillet. Tél. 24 66 46, de 19 à 20 heures.

CHAMBRE MEUBLEE, INDEPENDANTE avec eau courante, frigo, réchaud. Téléphone 41 28 15.

PARIS, AOUT, 2 pièces, tout confort, central, à personnes soigneuses; 600 fr. Téléphone 53 19 79 ou 33 11 33.

PETITE CHAMBRE indépendante, part au bain. Tél. 25 91 81, dès 10 heures.

CHAMBRE A DEMOISELLE, part à la salle de bains et cuisine, dès le 1^{er} août. Téléphone 33 37 47.

CHAMBRE A 2 LITS, meublée, cuisine, salle de bains, à la semaine jusqu'au 28 août. Tél. 25 52 47.

Grande et petite chambres. Téléphone 25 23 47.

CHAMBRE AGREABLE à personne de confiance, disposée à assurer une présence. Téléphoner le matin au 25 11 55.

APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES, confort, dans maison ancienne, éventuellement avec atelier, à l'est du Val-de-Ruz, à couple d'un certain âge pouvant se charger de divers travaux de jardinage. Tél. 53 19 67.

GRAND STUDIO en ville, avec tout confort. Prix 307 fr. charges comprises. Tél. (031) 50 12 11.

MAGNIFIQUE APPARTEMENT MEUBLE comprenant : living, hall, cuisine, bains, grande terrasse, téléphone installé, TV. Vue sur le lac, vis-à-vis plage Neuchâtel. Disponible : 15 août 1971, à l'année. Téléphone (037) 46 15 01.

HAUTERIVE. Appartement 2 chambres, cuisine, bain, eau chaude, chauffage central, complètement remis à neuf, libre dès le 24 juillet 1971. Adresser offres écrites à AR 1629 au bureau du journal.

PROFITEZ DE VOS VACANCES

VISITER NOTRE GRANDE

EXPOSITION DE MEUBLE

AVEC

CRÉDIT JUSQU'À **Fr. 10 000.-**

SANS CAUTION

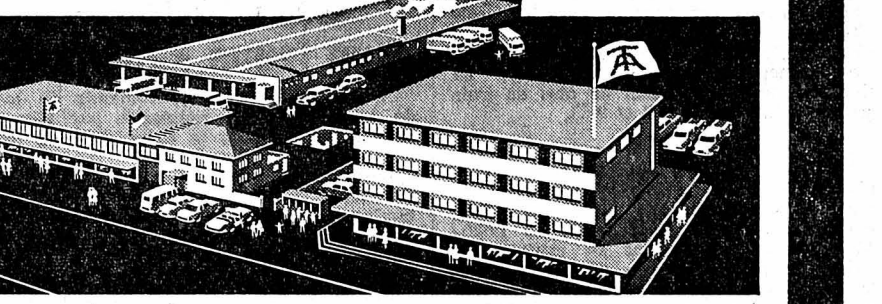
POUR **MEUBLER VOTRE APPARTEMENT**

CHOIX INTERNATIONAL DE MEUBLES DE FABRIQUE MODERNE STYLE CLASSIQUE

REMBOURSABLE PAR MENSUALITÉS DE FRANCS

SALLE A MANGER dès Fr. 607.- ; à crédit Fr. 748.-, acpte Fr. 152.-	18.-
VAISSELIER bar-bibliothèque dès Fr. 650.- ; à crédit Fr. 738.-, acpte Fr. 165.-	19.-
CHAMBRE A COUCHER MOD. 6 pièces dès Fr. 885.- ; à crédit Fr. 1 008.-, acpte Fr. 222.-	26.-
SALON DESIGN dès Fr. 985.- ; à crédit Fr. 1 125.-, acpte Fr. 247.-	29.-
STUDIO SOYOUZ-COLOR 5 pièces dès Fr. 985.- ; à crédit Fr. 1 125.-, acpte Fr. 247.-	29.-
SALON TRANSFORMABLE sur roulettes dès Fr. 1 145.- ; à crédit Fr. 1 303.-, acpte Fr. 287.-	33.-
CHAMBRE A COUCHER arm. haute palissandre dès Fr. 1 585.- ; à crédit Fr. 1 795.-, acpte Fr. 397.-	46.-
SALON TV fauteuils relax dès Fr. 1 695.- ; à crédit Fr. 1 925.-, acpte Fr. 424.-	49.-
SALON ANGLE 8 places + 2 lits dès Fr. 1 845.- ; à crédit Fr. 2 090.-, acpte Fr. 462.-	54.-
CHAMBRE A COUCHER Regency dès Fr. 2 125.- ; à crédit Fr. 2 405.-, acpte Fr. 532.-	62.-
APPARTEMENT COMPLET 2 chambres dès Fr. 2 262.- ; à crédit Fr. 2 562.-, acpte Fr. 566.-	66.-
APPARTEMENT COMPLET 3 chambres dès Fr. 3 156.- ; à crédit Fr. 3 576.-, acpte Fr. 789.-	92.-
APPARTEMENT COMPLET Programme 71 dès Fr. 5 985.- ; à crédit Fr. 6 775.-, acpte Fr. 1 497.-	175.-
APPARTEMENT COMPLET Style dès Fr. 7 985.- ; à crédit Fr. 9 035.-, acpte Fr. 1 997.-	234.-

NOS MAGASINS D'EXPOSITION DE 7 ÉTAGES - 6000 m² A VISITER - 22 VITRINES SONT OUVERTS TOUS LES JOURS SAUF DIM. DE 8 h. à 12 h. - 14 h. à 18 h.



AMEUBLEMENTS SA

Tinguely

romand

BULLE

LE CENTRE SUISSE DU MEUBLE A CRÉDIT

PARKING - SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG - TÉL. (029) 2 66 66

Offres d'emplois

QUELLE PERSONNE ferait correspondance : français-allemand, partiellement ? Téléphone 24 33 10.

DAME, AIMANT LES ENFANTS, est cherchée pour garder filleule, le matin de 7 h 45 à 12 h 15, au centre. Tél. 24 38 78.

Demandes d'emplois

DAME seule, cherche travail chez maraicher ou horticulteur. Tél. 24 12 17, le soir.

BOUTIQUE. Je cherche travail pendant les vacances, pour la vente. Tél. 25 24 00, le soir.

Demandes à acheter

FAUTEUIL CRAPAUD, en bon état, est cherché, de particulier. Tél. (038) 25 58 43.

VELO DE COURSE. Tél. 25 24 53.

VIEILLES ARMES : fusils, sabres, pistolets ; képis. Tél. (024) 3 17 49.

Divers

A DONNER RAVISSANTS CHATONS contre bons soins. Tél. 36 15 67, le matin.

LA PERSONNE QUI A PRIS UN VELO pliable, aux Beau-Arts, est priée de le rapporter ou plainte sera déposée.

DAME, 40 ans, physique agréable, profession libérale, cherche homme sensible, poète, intelligent, instruit, Verseau, 50-55 ans, physique indifférent. Ecrire sous chiffres P 300399 N, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

ON DONNE PETIT CHIEN de 5 mois, bon gardien. Tél. 42 10 54, après 19 heures.

QUELLE PERSONNE, faisant tous les jours en voiture le déplacement Neuchâtel-Yverdon et retour, se chargerait d'un petit service de messagerie ? Prendre contact. Téléphone (038) 25 60 04.

ASTROLOGIE, amour, argent, santé, études, réussite. Tél. (038) 33 23 62, de 8 à 14 heures.

SPORTS

Opinions AU CINÉMA L'«IDOLE» SERA SANS DOUTE VITE OUBLIÉE...

Le « départ » de Pelé un coup de publicité bien monté

On croyait pouvoir dormir tranquillement, se laisser bercer aux bourdonnements d'abeilles, orteilés au vent, mais l'actualité sportive vit un sprint éternel. Clerc perd son prestigieux record; Pelé rend son tablier, le fameux maillot numéro dix; la Suisse est dans le même groupe que l'Italie pour les éliminatoires des prochains championnats du monde; treize fois un pour la plus grande gloire du Sport-Toto. Que d'os, que d'os! J'allais oublier le bouclement de la liste des transferts.

carrière d'acteur de cinéma est autrement truffée de coups tordus en tous genres que le pire des matches. A vouloir faire argent de tout, on finit pas se casser la margoulette.

ON NE ME FERA PAS CROIRE

Le métier de comédien s'apprend et ne s'improvise pas. Le talent, souvent, est même insuffisant pour garantir le succès. Une fille peut encore se prévaloir des normes idéales du popotin (elle aura toujours un certain public de voyeurs), mais vous ne me ferez pas croire que vous vous précipitez au cinéma pour les beaux mollets des Killy-Sailou-Pelé de service! Le titre de meilleur footballeur de tous les temps, abusif — oh! combien — à mes yeux de mécréant, s'il mène à tout, est éphémère.

COUP DE PUBLICITÉ

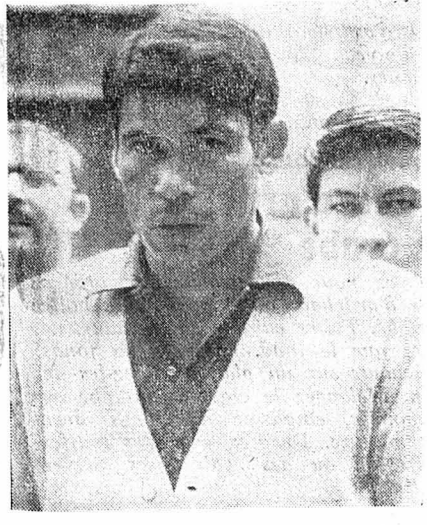
Lorsque Pelé ne jouera plus, il sera très vite oublié, comme tous les champions et les profiteurs le savent très bien. Pour ceux-ci, c'est l'ultime moment de la pression, et le coup des adieux à l'équipe nationale est un magistral coup de publicité. Les télévisions ont marché comme un seul homme, c'est la meilleure des preuves. Comme elles avaient déjà marché — que dis-je, couru — pour la rencontre Clay-Frazier.

A. EDELMANN-MONTY.

AUSSI LONGTEMPS QU'IL FAUDRA

Croix fédérale écornée par poussière de centième de seconde aura bien du mal à s'en remettre, même si les records sont, comme la monnaie, faits pour rouler. Le Brésil a d'autres soucis: il perd Pelé. Mais est-ce définitif? A trente-et-un ans, le gaillard n'est pas au bout du rouleau et il continuera, du reste, à jouer avec Santos. Les choses sont assez claires, vues dans son optique. Promu acteur de cinéma, il sait qu'il ne pourra servir deux dieux à la fois, il abandonne l'équipe nationale, où l'on ne peut pas tricher, et jouera avec son club aussi longtemps qu'il sera irremplaçable.

Si ses divers projets ne se réalisent pas à sa satisfaction, peut-être sera-t-il obligé de faire machine arrière, sous la pression conjuguée des dirigeants et des événements. Cela n'est pas impossible. En tout cas, la



RETOUR AU PAYS. — L'ex-Lyonnais Nestor Combin, après un long stage en Italie, revient en France, mais dans le nord-est. (Archives.)

COMBIN A METZ

Nestor Combin a été transféré de l'A.C. Milan au F.C. Metz, a annoncé M. Carlo Molinari, président du club lorrain. Le contrat a été signé à Nice, en présence des dirigeants des deux équipes.

Nestor Combin, qui se trouve actuellement en vacances à Toulon, est attendu à Metz pour discuter des conditions financières de son changement de club. Le montant du transfert n'a pas été divulgué.

Trois cent vingt millions de marks pour améliorer dix stades allemands

Neuf des dix stades des villes ouest-allemandes ou se dérouleront les matches de la phase finale des championnats du monde de 1974 auront été rénovés pour la circonstance. Celui de Munich, principal théâtre des Jeux d'été 1972, qui doit être inauguré au printemps de l'an prochain, sera neuf.

lions de marks pour moderniser les installations, agrandir et couvrir les tribunes, notamment. La capacité d'accueil variera de 60.000 à 82.000 spectateurs. Voici un premier aperçu sur ces installations où les travaux en cours ne seront généralement achevés que courant 1973 et même au printemps 1974 (à Cologne, Stuttgart et Nuremberg, notamment): — Munich (Stade Olympique): 82.300 places dont 45.300 sous abri. 47.440 places assises.

Les groupes des juniors interrégionaux

Le championnat interrégional des juniors, qui ne comprenait, la saison dernière, que les catégories A1 et A2, sera complété, dès l'automne prochain, par la classe B, qui n'avait connu qu'une brève « carrière » il y a quelques années.

— Francfort (Waldstadion): 66.520 places, dont 33.820 assises et 26.160 sous abri. 36 millions de marks de frais. — Berlin (Stade olympique): 82.000 places, dont 40 millions de marks de frais. — Hambourg: 66.000 places, dont la moitié assises et 26.600 sous abri. 15 millions de marks de frais. — Gelsenkirchen: 70.000 places, dont la moitié assises, mais 21.700 sous abri. 50 millions de marks de frais. — Düsseldorf: 70.000 places, dont 33.500 assises et 27.900 sous abri. 42 millions de marks de frais. — Cologne (Stade de Mungersdorf): 60.920 places, dont 30.800 assises et 20.784 sous abri. 64 millions de marks de frais. — Stuttgart (Neckarstadion): 71.111 places, dont 31.300 assises et 20.150 sous abri. 27 millions de marks de frais. — Nuremberg: 68.700 places, dont 28.700 assises et 18.000 sous abri. 20 millions de marks de frais.

D'Amsterdam à Montevideo tout n'est pas réglé

A la suite du refus exprimé par la Fédération sud-américaine de laisser jouer en Europe les deux rencontres comptant pour l'attribution de la coupe intercontinentale entre l'Ajax Amsterdam et Nacional Montevideo, M. van Praag, président de la fédération néerlandaise, a déclaré qu'il ferait connaître sa décision définitive mardi. La position de M. van Praag était, jusqu'à maintenant, bien définie: il refusait d'aller jouer un match en Amérique du Sud.

Selon des sources bien autorisées, le club hollandais se rendrait malgré tout en Uruguay afin d'y jouer ces joutes d'honneur, ne serait-ce que pour remplir son contrat et assurer la continuité de l'épreuve.

Les sélections des Etats-Unis et du Salvador ont fait match nul 1-1 (1-0) à Miami, au cours d'un match comptant pour les éliminatoires du tournoi olympique de Munich.

Le tirage au sort du tournoi international pour juniors 1972 aura lieu le 25 août à Vienne, annonce l'U.E.F.A., organisatrice de cette compétition. La phase finale de ce tournoi aura lieu en Espagne, du 13 au 22 mai 1972.

hockey sur glace

AUX MÉLÈZES SOUS LES ORDRES DE GASTON PELLETIER

Intense préparation de l'équipe suisse

La première rencontre est prévue pour lundi prochain

Aux ordres d'Edmond Quinche depuis la mi-avril déjà et à raison de trois fois par semaine pour la mise en condition physique, les cadres de l'équipe nationale suisse de hockey sur glace ont entamé, au début de cette semaine, leur préparation... d'hiver. C'est sur la patinoire des Mélèzes, entourée d'installations qui permettent de

suivre encore l'entraînement physique, que le patinage est soigné sous les ordres de Gaston Pelletier, lequel complète cette préparation par une théorie adéquate.

VINGT-DEUX

Au terme de la première période d'entraînement (avril à juillet), la commission technique de la ligue suisse, toujours présidée par le dévoué et compétent Charles Fruttschi, a réuni une vingtaine d'hommes, qui sont les suivants:

GARDIENS: Rigolet, Mokina, Simon.

DEFENSEURS: Aeschlimann, Kaufmann, Huguenin, Henzen, Furrer, Sgualdo.

ATTAQUANTS: Chappot, Reinhard, Luthi, Waeger, Willmann, Prabsi, Neisinger, Dubois, Poutsaz, Jenny, R. Berra, Turler, B. Wittwer.

On constate que trois joueurs seulement (Molina, Chappot et Luthi) ne font pas partie du HC La Chaux-de-Fonds. Cette concentration va incontestablement permettre une préparation minutieuse de notre équipe nationale, cela d'autant plus que le club des Mélèzes participera, en plus de la coupe des Alpes et de la coupe d'Europe des champions, à la coupe Spengler en compagnie de Soviétiques, Tchecoslovaques, Suédois et... Japonais, probablement.

Avant que d'affronter ces prestigieux adversaires et bien longtemps même avant le début du championnat suisse, le HC La Chaux-de-Fonds et l'équipe nationale devront, toutefois « digérer » le programme que voici:

26 JUILLET (éventuel): Suisse - Augsbourg; 2 AOUT (éventuel): Suisse - Sélection finlandaise; 3 AOUT: La Chaux-de-Fonds - Sélection finlandaise; 5 AOUT: Bad Tölz - La Chaux-de-Fonds; 6 AOUT: Riesensee - La Chaux-de-Fonds; 7 AOUT: Fussen - La Chaux-de-Fonds; 9 AOUT: La Chaux-de-Fonds - Spartak Moscou; 13 AOUT: Suisse - Bucarest; 20 AOUT: Suisse - Kladno.

Le mois d'août s'annonce donc particulièrement chargé pour les gars de Pelletier et... prometteur pour les amateurs de hockey sur glace. Septembre le sera guère moins, mais il n'est pas encore temps d'en parler.

On s'en rend compte une fois de plus, nos internationaux (et La Chaux-de-Fonds) sont entre de bonnes mains. La nouvelle annonçant la nomination d'un médecin officiel de l'équipe suisse en la personne du docteur Petrovic vient encore confirmer la chose.

Il reste à attendre les fruits de ce travail qui, considéré à l'échelon suisse, peut être qualifié de titanique. De fait, aucune équipe nationale, en quelque sport que ce soit, n'aura jamais fait l'objet, chez nous, d'aussi de soins et d'efforts. Ce serait bien le diable s'il n'en sortait aucun résultat!

TROIS CANADIENS?

Pour MM. Fruttschi et Pelletier, les soucis ne naissent pas seulement de l'équipe suisse; les deux hommes doivent aussi prévoir l'avenir du HC La Chaux-de-Fonds. Cette saison, le champion suisse espère faire une carrière un peu plus longue que de coutume en coupe d'Europe. C'est, du moins, ce que laisse supposer la possible acquisition du Canadien Holmes, qui entraînerait le HC Zoug tout en étant qualifié au HC La Chaux-de-Fonds, auquel il rendrait service lors des matches de coupe européenne.

M. Pelletier est à la recherche d'un autre étranger qui pourrait, celui-ci, évo-

luer en championnat suisse aux côtés de l'entraîneur qui sera considéré, l'hiver prochain, comme joueur suisse.

Sur le plan du club, il y a donc aussi de grandes promesses. Sans doute verrons-nous l'équipe des Montagnes neuchâteloises atteindre un niveau qu'elle n'a encore jamais connu. Mais le sport reste le sport et, avec lui, on ne sait jamais... F.P.

tir

Les jeunes tireurs neuchâtelois ont brillé

Le comité cantonal neuchâtelois a innové, cette année, en organisant sur une seule et unique place de tir les concours des jeunes tireurs. A la tête de l'état-major, M. Michel Monnard, des Ponts-de-Martel, responsable des moins de vingt ans, qui avait choisi le stand du Locle pour une telle manifestation.

On s'est plu à reconnaître, à ses côtés, que les jeunes tireurs neuchâtelois ont été fort bien instruits. Chez eux, aucune erreur de manipulation du fusil d'assaut, une ambiance extrêmement sympathique, des résultats d'excellente facture. C'est bien simple: c'est la première fois dans l'histoire de la Société cantonale que les concours de jeunes tireurs réunissent une telle participation. D'autre part, on leur a distribué 8 insignes d'or pour des totaux de 53 p. au moins, alors que, précédemment, 4 ou 5 de ces récompenses suffisaient à satisfaire les besoins cantonaux. Pour eux, en plus, 19 insignes d'argent et 9 de bronze. Une belle moisson, compte tenu du nouveau programme fédéral en vigueur.

EXCELLENT COMPORTEMENT

Nos jeunes tireurs à cheveux longs, nous a confié M. Michel Monnard, se sont admirablement comportés. Ils ont été aussi d'une discipline exemplaire, que nous n'aurions pas osé leur demander: Nous avons également à nous féliciter de leur nombreuse présence en ce stand accueillant du Locle, comme d'avoir mis sur pied cette finale, la première de l'histoire du tir neuchâtelois. L'essai, en tout cas, méritait d'être tenté. Il sera poursuivi!

Quant au lieutenant-colonel René Petitpierre, officier fédéral de tir du canton

Nouvelle formule et excellents résultats

Une lettre de Brundage

De Neuchâtel, présent pendant une bonne partie du concours, il ne nous a pas caché non plus sa satisfaction: — Les jeunes tireurs neuchâtelois, nous a-t-il dit, ont montré en cette occasion qu'ils savaient que penser de l'attitude de quelques-uns de leurs aînés. Ils ont eu aussi le courage de leurs opinions. L'attachement qu'ils portent à notre sport national par excellence prouve, du même coup, qu'ils en ont compris le sens réel. Leur exemple ne peut que servir utilement sa notion, ne serait-ce que pour répondre à ses détracteurs, qui agissent le plus souvent en méconnaissance de cause, sans marquer trop d'égards à l'endroit de la vérité.

cit. Songeons aux excellents matcheurs qui sont les deux frères Michel et Jean-Louis Boichat, du Locle, le premier nommé, Ju reste, ayant remporté la palme grâce à un résultat méritoire de 56 p. Songeons à ceux, et ils sont trop nombreux pour être tous cités, qui se sont entraînés cet hiver au fusil à air comprimé ou qui militent dans les rangs de la relève cantonale.

Sans nul doute, les jeunes tireurs neuchâtelois sont à la veille de nouveaux succès des plus spectaculaires, grâce, évidemment, dans une notable mesure, à la sollicitude que leur témoignent leurs dirigeants. Attendons sans impatience les résultats qu'ils réaliseront sur le plan romand, lors du championnat à eux réservé pour la première fois cette année, sur l'initiative des tireurs valaisans. L.N.

ski

Les dix « maudits » réhabilités

Dans une lettre adressée à la Fédération internationale de ski, dont une copie a été remise aux journalistes étrangers accrédités à Moscou, le président du C.I.O., M. Avery Brundage, écrit: « Faisant suite à votre lettre du 15 juin 1971 concernant le camp de Mammoth Mountain et aux discussions qui ont suivi avec votre président, nous sommes informés que les camps de cette nature sont considérés par vous-mêmes, comme n'étant pas conformes à nos règlements et seront à l'avenir prohibés.

A la suite de la décision du président du C.I.O. Voici la liste des skieurs réhabilités: Georges Maudit, Jean-Luc Pinel et Jean-Noël Augert (Fr), Jean-Daniel Daetwyler et Dumeng Giovanoli (S), Peter Duncan et Rod Hebron (Can), Franz Vogler (All-O), Malcolm Milne (Aus) et Jon-Terje Overland (Norc).

karting

A VOIX BASSE

Le bien-fondé de nos critiques s'avéra donc pleinement justifié. Vous nous avez également fait savoir que les skieurs avaient reçu l'autorisation de leurs fédérations nationales et ont, en conséquence, participé à ce camp en toute bonne foi.

Le sport et non seulement divisé entre amateurs et professionnels, mais entre riches et pauvres. La pratique de certains sports étant coûteuse, le cloisonnement naît automatiquement, réservant aux uns les privilèges refusés à d'autres. On ne s'en offusquera pas, le sport n'échappant pas aux lois économiques. Le bien-être général a pourtant démocratisé quelques disciplines, le tennis, par exemple, alors que le football a toujours été le sport de masse, par excellence. Aussi, le fils de bonne famille monté dans la galère des dandys du ballon rond était-il déconsidéré par ses pairs.

La Suisse vice-championne d'Europe 1971

La troisième et dernière manche du championnat d'Europe de karting s'est déroulée à Copenhague, où l'Allemagne s'est imposée devant la Suède, l'Angleterre et la Suisse. Grâce à ce succès, l'Allemagne a remporté le titre européen devant la Suisse, représentée par Hagenbuch, Carnelli, Gysing et Pezzot. Individuellement, le titre européen est revenu au Belge François Goldstein.

De ces temps heureusement révolus, est demeurée la croyance que les « sports de riches » étaient caractérisés par une courtoisie absolue. Je me souviens qu'en tennis, le serveur s'enquerrait: « Play? » et ne lançait la première balle qu'après la réponse de l'adversaire: « ready! ». C'est pourquoi, j'ai été étonné de lire que le dopage avait pris pied en escrime et qu'aux championnats du monde, des fautes avaient été découvertes. Le dopage, à force de s'écrire, a tout normalement contaminé un sport de plus.

Résultats de Copenhague: Par équipes: 1. Allemagne 268 points, 2. Suède et Angleterre, 266 p. 4. Suisse, 250 p. 5. Belgique, 240 p. — Individuellement: 1. Goldstein (Be), 2. Heier (All), 3. Ferris (GB) puis: 8. Hagenbuch (S), 10. Carnelli (S). 12. Gysing (S) 37. Pezzot (S). Classement final du championnat d'Europe: 1. Allemagne 80 points, 2. Suisse 755 p. 3. Suède 753 p. 4. Belgique 715 p.



C'ÉTAIT HIER. — Il semble que ces images datent d'hier... et déjà l'on reparle de l'équipe nationale. Décidément, le hockey sur glace est un sport où l'on ne badine pas. (A.S.L. - Archives.)

tennis de table

A Bellerive-Plage

M. Jaquet et Kunzli s'imposent

Cent trente pongistes ont participé au tournoi de Bellerive-Plage, à Lausanne, dont voici les résultats:

Série A. Messieurs. Demi-finales: Kunzli bat Scarpatetti 21-17, 15-21, 21-4; Antal bat Csernay 21-13, 21-14, 21-16. Finale: Kunzli bat Antal 21-19, 22-24, 22-20, 11-21, 21-17. Classement: 1. Claude Kunzli (Renens), 2. Antal (Genève), 3. Scarpatetti (Bâle), 4. Csernay (Yverdon), 5. Jaquet (Genève), 6. Sahy (Renens). Dames. Finale: Jaquet bat Pellaton 21-4, 21-8. Classement: 1. Monique Jaquet (Genève), 2. Sylvia Pellaton (Lausanne), 3. Bertholet (Genève), 4. Kundig (PTT). Juniors. Finale: Cohen bat Rossier 21-18, 21-19. Classement: Cohen (Toulon-Fr), 2. Rossier (Broc), 3. Matile (Renens), 4. Armurier (Morges). Cadets. Finale: Kocher bat Rossier 21-13, 21-15. Classement: 1. Kocher (Genève), 2. Rossier (Broc). Critérium A-B (avec handicap). Finale: Antal bat Tondini 21-19, 15-21, 21-15, 21-11. Classement: 1. Antal (Genève), 2. Tondini (Renens), 3. Perrollaz (Renens), 4. Kunzli (Renens), 5. Sahy (Renens), 6. Scarpatetti (Bâle). Critérium C-D (avec handicap). Finale: Matile bat Kocher 21-11, 18-21, 21-14, 21-13. Classement: 1. Matile (Renens), 2. Kocher (Genève), 3. Rossier (Broc), 4. Cohen (Fr), 5. Grétilat (Lausanne), 6. Muller (Banques).

plus vite plus simple Prêts personnels

Table with 2 columns: Information (Nom, Prénom, Rue, etc.) and Details (Date de naissance, Revenus supplémentaires frs., etc.).

Banque Rohner SA. 1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, tél. 022-241328. Siège principal: St-Gall, Neugasse 26. Succursales: Zurich, Lugano, Chiasso.

Maculature soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

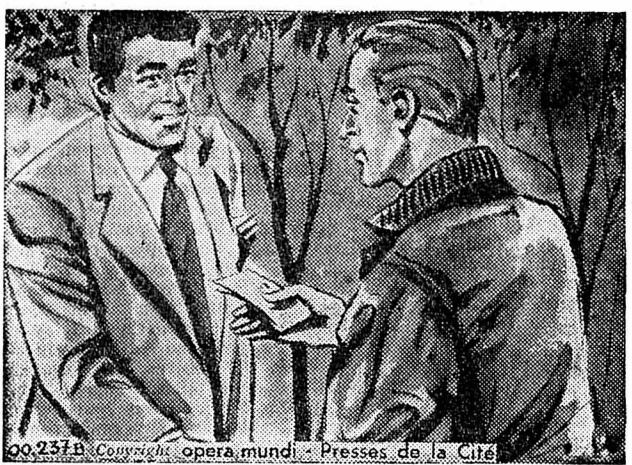
OSS 117 UN AS DE PLUS À LAS VEGAS

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy
RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath apprend que Léo Miller a été tué par un inconnu.

Une facture à payer



« Miller ne viendra pas », dit Hubert. « Pourquoi ? » demanda Bob. « Il a été descendu près de Willow Beach tandis qu'il pêchait à la ligne. » — « Et le tueur ? » — « On ne sait pas qui il est. » « Ça alors ! » Les deux hommes marchèrent en silence côte à côte, en direction du parking. « Bob, dit Hubert, je voudrais que vous m'expliquiez pourquoi vous avez toujours trouvé des alibis à Miller chaque fois qu'un de ses collègues était assassiné. » Bob mit un instant avant de répondre. « Je vous ai dit ce que me racontaient mes gars. » — « Quels sont ces gars ? » — « Des anciens flics. » — « Des gens sûrs ? » Bob fit tinter les piécettes d'argent qui emplissaient ses poches : « Si on peut jamais être sûr de quelqu'un... »



Hubert eut un rire bref : « Voilà qui est bien dit. Je pensais justement que vous étiez seul, avec moi, à savoir que Miller s'était mis à table. Ou étiez-vous pendant la journée ? » Bob haussa les sourcils, et prit le parti de ricaner : « Pas de veine, M. Hudson. Moi aussi, j'ai un alibi, et même de première. Regardez ça. Trois tickets dans la même journée. Tout ce que j'ai gagné va y passer. » Hubert examina les contraventions. Elles portaient toutes trois le nom de Barney Halloran, 1.476, 4me rue. « C'est votre nom ? » dit-il. « C'est le mien. Maintenant, vous savez tout. » — « Parlons sérieusement, reprit Hubert. J'aimerais demander des explications à l'ancien flic qui devait surveiller Miller. »



« Bonne idée, approuva Bob. On y va. » — « Donnez-moi son adresse, je vous y retrouverai. Je vais d'abord faire un tour chez Miller. » Bob arracha une feuille de son calepin, et griffonna une adresse. « A tout à l'heure », dit Hubert en allant chercher sa Buick tandis que Bob prenait le volant de sa Cadillac. Hubert le laissa partir le premier, puis sortit à son tour du parc. Après avoir parcouru une centaine de mètres, il dit sans se retourner : « Vous pouvez vous asseoir, Benton. Le clochard, qui s'était tapi sur le plancher de la voiture, se redressa. « Pas trop tôt, grogna-t-il. Je prenais une crampe. » Hubert accéléra, vira brusquement à un carrefour, et fila vers la 4me rue.



La longue Cadillac noire était stoppée devant le No 1.476, dont les fenêtres laissaient passer de la lumière. Hubert parcourut une centaine de mètres et s'arrêta le long du trottoir. « Descendez », dit-il à Benton en abaissant le dossier du siège de droite. Le clochard obéit. « Vous voyez la Cadillac, là-bas ? Un gars va sortir de la maison et monter dedans. Si c'est lui qui vous a offert les mille dollars, réclamez-lui le fric qu'il vous doit. » — « Sûr ! » exulta le clochard. Il partit vers l'1.476 à petits pas rapides. Hubert le suivit de loin, et cherchait un endroit commode pour observer la scène quand les sirènes de la police hurlèrent dans la 3me rue, parallèle à celle-ci.

(Copyright Opera Mundi)

Demain : Pour solde de tout compte

POUR VOUS MADAME

Un menu

Fonds d'artichauts au crabe.
Foie de veau.
Cornettes.
Salade.
Glace au citron.

Le plat du jour : Fonds d'artichauts au crabe

Prévoyez pour 4 personnes 5 grands fonds d'artichaut ou 8 petits, une boîte de crabe. Faites cuire vos artichauts, ne gardez que le fond. Disposez les fonds d'artichauts sur un plat, aspergez-les de citron. Mélangez le crabe à un tube de mayonnaise, emplissez les fonds avec cette mixture. Décorez avec des touffes de cresson ou des radis roses. Servez très frais.

Huile

A l'exemple des ménagères provençales, vous aurez des huiles délicieusement parfumées si vous glissez dans vos flacons d'huile d'olive, à raison d'un seul aromate par flacon, du thym, du romarin, du fenouil, suivant les plats que vous voulez accompagner. De même une gousse d'ail épluchée et sans écorchure fait merveille dans le vinaigre de vin.

Un délice

Pour accompagner une grillade : des pommes de terre cuites au four, frottées au dernier moment de crème fraîche fouettée avec des fines herbes.

Haricots

Vous enlèverez entièrement le goût de conserve à des haricots verts en boîte en les plongeant dans de l'eau bouillante vinaigrée (environ deux cuillerées à

soupe pour deux litres d'eau) et en les retirant aussitôt que l'eau a redonné un premier bouillon.

Rideaux

Les matières textiles nouvelles : tergal, fibres synthétiques, nylon, etc... sont bien pratiques car elles ne nécessitent pas de repassage. Mais elles posent un problème de séchage quand il s'agit de grandes pièces comme les rideaux et qu'on n'a pas de place pour faire sécher le linge. Si on le plie, le tergal une fois sec conserve les plis, souvent disgracieux ; on peut résoudre la difficulté en faisant sécher les rideaux de tergal à leur place habituelle, c'est-à-dire en les pendant à leur tringle. Ramassez le rideau à l'extrémité de la tringle et placez le bas dans un grand sac en plastique maintenu par des épingles à linge ; l'eau qui tombe du rideau s'égoutte dans le sac.

Une fois sec, le rideau est impeccable et vous n'avez à subir ainsi aucune inondation.

Ongles

Si vous constatez, malgré bien des soins, que vos ongles restent mous, essayez le « truc » suivant. On ne sait pas très bien pourquoi il est efficace, mais l'essentiel est qu'il l'est. Consommez chaque jour, pendant plusieurs mois, deux bonnes cuillerées à soupe de gélatine. Elle accompagne très bien les viandes froides que l'on prépare nettement en été. A moins que vous ne préférez œuf ou poisson en gelée. Ce sont aussi de bonnes solutions.

A méditer

L'acteur fait croire et se croit parce qu'on le croit.

ALAIN

HOROSCOPE

La matinée sera placée sous des influences propices. L'après-midi et la soirée seront gouvernés par des influx calmes. Naissances : Les enfants de ce jour seront sérieux et réussiront parfaitement leurs études.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Vous consommez beaucoup de conserves. Amour : Vous avancez dans la réalisation de vos projets. Affaires : Les résultats dépasseront vos prévisions.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Prenez rendez-vous chez votre dentiste. Amour : Votre imagination vous entraîne trop loin. Affaires : Faites preuve de compréhension.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Possibilités de petites infections. Amour : Oubliez une petite déception sentimentale. Affaires : Les atouts sont entre vos mains.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Soignez certains dérèglements nerveux. Amour : Votre entourage n'est pas dupe. Affaires : Acceptez les compétences supérieures.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Soignez certaines infections glandulaires. Amour : Excellente journée pour prendre des décisions. Affaires : Vous pourrez donner libre cours à vos idées.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Les hanches et le bassin seront vulnérables. Amour : Vos sentiments se trouvent modifiés. Affaires : Certaines de vos suggestions seront adoptées.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Risque d'urticaire ou d'éruption cutanée. Amour : Vous conserverez la considération de tous. Affaires : Vos projets sont assez hardis.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : L'origine de vos douleurs est plutôt nerveuse. Amour : Accordez une plus grande place aux sorties. Affaires : Prenez des renseignements sérieux et sûrs.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Recherchez les causes de vos maux de tête. Amour : Evitez les conflits sentimentaux. Affaires : Vous devancerez facilement vos concurrents.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Maladies du pancréas et ulcères du pylore. Amour : Entourez-vous d'amis sûrs. Affaires : Votre ingéniosité viendra à bout des obstacles.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Faites des exercices physiques régulièrement. Amour : Vos projets d'avenir seront bien accueillis. Affaires : Certaines embûches vous seront tendues.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Soignez les plus petites blessures. Amour : Faites preuve d'initiative. Affaires : Votre valeur sera mise en évidence.

MOTS CROISES

Problème No 458

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Les Touareg.
Musée d'histoire naturelle : Exposition de photographies de nature.
Galerie de la Tour de Diesse : Exposition Arm.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition Jeune école de Gravure Marseille.
Jeunes-Rives : Zoo Beauverd.
Tourisme : Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1. Tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — Rex : 15 h et 20 h 45, Le Yacht des « insatiables ». 18 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, Les Patates. 16 ans.
Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Perfection de l'amour physique. 20 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Hello-goodbye. 16 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Le Labyrinthe de la sexualité. 18 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, La Horse. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escalier vacances.
La Rotonde de 21 h à 2 h.
DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Pharmacie d'office : Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte. Dr W. Gauchat, Peuseux. Tél. 31 11 31.

AUVERNIER
Galerie Numaga : 1. Peintures miniatures des Indes XVIIe - XIXe siècle. 2. J.-F. Liegme, peintures récentes.
Caveau des Abbesses : Bar-Dancing
COLOMBIER
Cinéma Lux : 20 h 15, Le Diabolique Dr Z.
PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le Cerveau.
Galerie 2016 : Bobo Samardzic
CORTAILLOD
Galerie Créachem : Alain Lestlé.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.30 Téléjournal
18.35 Le 5 à 6 en vacances
19.05 Rue Barrée
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
20.25 A vos lettres
21.05, (C) Jeux sans frontières
22.20 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 La terre est ronde
18.45 (C) Fin de journée
18.55 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) La Justice royale de Bavière
20.00 Téléjournal
20.20 Magazine politique
21.05 (C) Jeux sans frontières
22.30 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Sébastien parmi les hommes
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
18.20 Dernière heure
18.25 Émissions pour les enfants
19.00 Actualités régionales
19.45 Télé-soir
20.15 Mon seul amour
20.30 La vie des animaux
20.45 P.N.C.
21.05 Jeux sans frontières
22.30 Concert
23.00 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Minouche

15.40 Fin
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.00 Journal
20.30 (C) Les dossiers de l'écran
(C) Premières armes
23.00 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.40 Atom et provette (C) Italian in Algeri
19.15 Telegiornale
19.20 (C) Partenza per la luna di miele
19.50 (C) I servizi del regionale
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.05 (C) Da Vichy (Francia) : giochi senza frontiere 1971
22.30 Un'eco in fondo al mare
23.20 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.10, Sie-Er-Es. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Maracaibo. 21.05, jeux sans frontières. 22.30, téléjournal, commentaires.

ALLEMAGNE II

17 h, le pique-nique. 17.20, jeux d'enfants. 17.30, informations, météo. 17.35, Lassie. 18.05, plaque tournante. 18.40, le proscrit. 19.10, la mort de Berg Aso. 19.45, informations, météo. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, le départ. 22.15, informations, météo.

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.35, 7.25, roulez sur l'or. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 7.30, mon pays c'est l'é. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, heureux de faire votre connaissance. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 11.05, spécial-vacances. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, réalité. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Le Roman d'Elisabeth d'Austriche. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, la semaine littéraire. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, pages privées. 20.40, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres d'Ernest Bloch. 10.15, la semaine des quatre jeudis, le conte du mercredi, parle-moi de ton pays, Le Dragon et les petits pois. 10.45, œuvres d'Ernest

Bloch. 11 h, les chemins de la connaissance. 11.30, propos suisses sur l'UNESCO. 11.40, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays neuchâtelois. 20.15, vivre ensemble sur la planète. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, le tour du monde des Nations unies. 21.30, édition spéciale. 22 h, Europe-jazz. 22.30, magazine de la science. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, chansons et danses populaires suisses. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, H. von Karajan au pupitre. 9 h, entracte. 10.05, Deux esquisses, Duke Ellington. 10.30, danses populaires. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, harmonica et cithare. 12.40, monde-vos de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, jeunes interprètes. 15.05, dans le ton populaire. 16.05, Lilian Harvey story. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, miroir du temps et musique. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, big band ball.

De tout pour faire un monde

La voiture qui colle à la route

En créant une dépression, un vide partiel, sous une voiture, on peut améliorer considérablement sa tenue de route puisque le véhicule sera en quelque sorte plaqué sur le sol. Cette idée est mise en application sur le dernier prototype de la « Chapparral ». Un petit moteur entraîne deux turbines qui « sucent » l'air sous la voiture et le rejettent sur les côtés. Grâce à cela, les virages peuvent être pris à une vitesse de quinze pour cent supérieure à la vitesse normale. Et la conduite est ainsi rendue beaucoup plus sportive, freinage plus tardif, accélération plus rapides, sans perte d'adhérence pour les roues.

Plus de parasites électrostatiques

L'électricité statique qui prend naissance pendant le traitement ou l'usinage de certains matériaux comme les plastiques ou le papier peut être éliminée par une sorte de barrière ionisée qu'ont imaginée des ingénieurs de la société « 3-M ». Cette barrière ionisée est obtenue grâce à des radiations de faible intensité fournies par des isotopes

radio-actifs contenus dans des gaines de céramique, afin de réduire les risques d'irradiation. Les radiations ionisent l'air ambiant, le rendant conducteur, ce qui empêche les charges électrostatiques de se former. D'où élimination des dangers d'incendie, sans parler des autres inconvénients occasionnés par ces charges.

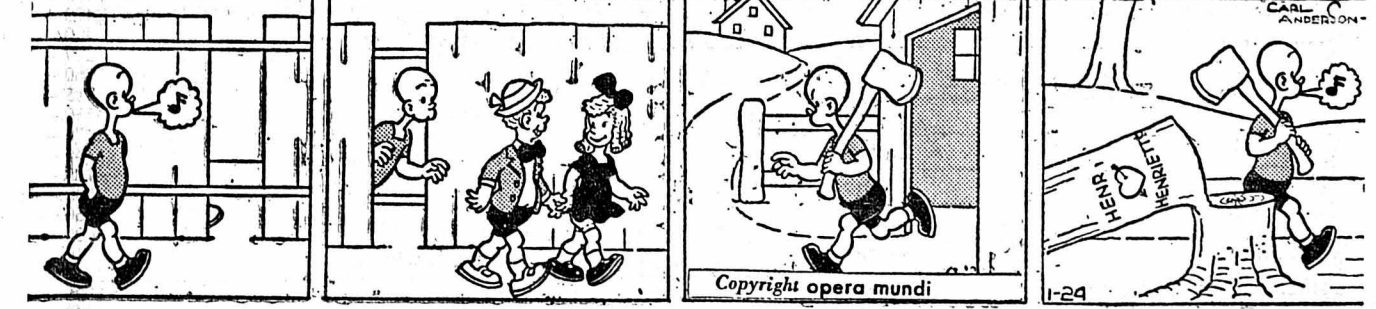
FEUX D'ARTIFICE

DRAPEAUX - LAMPIONS



4, rue de l'Hôpital

HENRY



L'annonce reflète vivant du marché
l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

SALES DES FUS 60%

TORRE VOUS OFFRE DES RABAIS INOUIIS JUSQU'A

du 5 au 24 juillet 1971

PLUS QUE 3 JOURS !

RABAIS FABULEUX !

Précipitez-vous ! Jusqu'à l'ultime minute nous sacrifions de nouveaux appareils à tous nos rayons :

MACHINES À LAVER LA VAISSELLE ET LE LINGE, FRIGOS, CONGÉLATEURS, CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES ET À GAZ, APPAREILS MÉNAGERS, ASPIRATEURS, RADIOS, TV, HI-FI, TRANSISTORS, ENREGISTREURS, ÉLECTROPHONES, PHOTO-CINÉ, DISQUES, etc...

Ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Le samedi sans interruption de 8 h à 17 h — Fermé le lundi matin

TORRE-AMSA Le plus grand centre spécialisé de toute la région neuchâteloise !
NEUCHÂTEL : 5, rue des Fausses-Brayes (à côté des Terreaux), (038) 25 76 44
LAUSANNE : 11 et 30, Petit-Chêne (2 magasins)
GENÈVE « RIVE GAUCHE » : angle rues de Rive et du Port
GENÈVE « RIVE DROITE » : 5, rue Rousseau

DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

C'est si agréable et pratique de pouvoir changer !
Profitez de notre offre...

2000 ROBES D'ÉTÉ

à partir de

12.-

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI

ECONOMIE ET FINANCES

Conséquences diverses du renchérissement sur les assurances

Pour les assurances privées, l'an dernier a été marqué par une croissance supérieure à la moyenne et l'encaissement des primes et des prestations en cas de sinistres, par une très nette augmentation du nombre des vols importants, par les charges extraordinaires auxquelles l'assurance des aéronautes a dû faire face. Pas moins de trois branches importantes ont dû se résoudre à modifier leurs tarifs ou leurs contrats, ces modifications étant en grande partie liées à la perte de valeur de la monnaie.

En 1969, les primes encaissées par l'ensemble des compagnies suisses d'assurance directe ou de réassurance avaient augmenté de 9 %. Selon une première estimation, le taux de croissance pour 1970 dépasserait 10 %, ce qui permet d'espérer une augmentation en francs d'une douzaine de milliards.

L'assurance responsabilité civile des véhicules à moteur a connu une très forte augmentation des accidents graves. La tendance des assurés constatée les années précédentes à assumer eux-mêmes la charge des petits sinistres, à cause de l'échelonnement des primes est d'autre part en train de s'atténuer. Compte tenu du renchérissement des frais médicaux et d'hospitalisation, ainsi que du coût des réparations, il s'est avéré nécessaire de relever le tarif des primes. Parallèlement un nouveau mode de calcul a été introduit : les primes seront désormais rectifiées en fonction des excédents ou des pertes précédemment réalisés. Nombre de sociétés annoncent également un fort accroissement des sinistres dans l'assurance casco.

Les prestations pour dommages dans l'assurance des aéronautes proviennent d'événements que l'on espère uniques en leur genre. Pour la catastrophe de Würenlingen et le détournement d'un avion à Zerqua, les assurances ont dû verser plus de 50 millions de francs ; encore, une grande partie des prétentions au titre de la responsabilité civile ne sont-elles pas comprises dans ce chiffre. Au chapitre de l'assurance-maladie, les primes ont dû être relevées, une fois encore, notamment du fait de l'augmentation explosive des frais d'hospitalisation. L'évolution dans ce secteur conduit à la

conclusion d'un nombre accru de polices ne couvrant que des maladies graves, dont le coût excède la capacité financière de tout un chacun.

D'autre part, l'élévation des taux d'intérêt et l'établissement de nouvelles tables de mortalité ont permis de réduire les primes de l'assurance-vie d'environ 15 %, y compris un report de prestations jusqu'ici non garanties, (participation aux bénéfices) sur des prestations garanties. Par ailleurs, l'assurance vie privée a dû se préoccuper activement des problèmes posés par la recommandation de la commission d'experts de rendre obligatoire le deuxième pilier de la prévoyance-vieillesse.

L'assurance grêle a connu une fois de plus une évolution catastrophique : alors que l'encaissement des primes s'est élevé à 19,5 millions de francs, les indemnités versées ont totalisé 27,2 millions du fait d'un certain nombre de chutes de grêles dévastatrices.

Dans l'assurance contre l'incendie et les dommages élémentaires, les compagnies font état d'une part d'une diminution des dommages d'un million et plus, d'autre part d'une forte augmentation des dommages moyens. La catastrophe causée à Reckingen (VS) par les avalanches a entraîné de lourdes charges pour l'assurance des dommages élémentaires.

Il convient de relever également les commentaires pessimistes des assureurs contre le vol. Selon eux, le nombre des sinistres annoncés, en particulier les gros sinistres de 80.000 à 100.000 fr., sont en forte augmentation dans les villas. Les détenteurs de logements cossus devraient davantage prendre conscience de ce que, depuis plusieurs années, ils sont l'une des proies favorites des voleurs.

Les assureurs transport, dont l'activité se déroule principalement sur le plan international, insistent sur le fait que les conteurs qui avaient suscité bien des espoirs, n'ont en fait pas entraîné une diminution des risques, mais plutôt un certain déplacement de ceux-ci. D'autre part, les bandes organisées de malfaiteurs accomplissent de véritables razzias de chargements entiers.

(CPS)

Le groupe Naville en 1970-1971

L'activité des sociétés du groupe Naville Holding a connu, au cours de l'exercice se terminant au 30 juin 1971, une évolution favorable.

Le chiffre d'affaire consolidé a atteint 126.431.173 fr. en augmentation de 7.538.927 francs. Le bénéfice net après amortissements s'élève à 7.162.000 soit une progression de 7,34 % par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat a été obtenu malgré un accroissement sensible des frais généraux.

La première phase des projets d'extension de la société est en voie de réalisation. C'est ainsi que des filiales ont été créées dans les pays d'expression française à Paris, Bruxelles et Montréal. Leur exploitation débutera en septembre.

En outre, le groupe a pris une participation dans une organisation internationale qui a pour but de développer les moyens d'information audio-visuels.

Patronat favorable à la stabilisation de l'effectif des travailleurs étrangers

Dans son dernier rapport d'activité, l'Union centrale des associations patronales suisses réaffirme sa volonté d'agir en faveur d'une stabilisation du nombre des étrangers exerçant une activité en Suisse.

Selon elle, le patronat tiendra ses promesses et ne souleva aucune demande susceptible de nuire à cet objectif de stabilisation, malgré une pénurie insupportable de main-d'œuvre dans tous les secteurs. De même, l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie, en tant qu'association de branche la plus importante du patronat, ne cache pas, dans son rapport annuel 1970, la nécessité absolue de soutenir, pour des raisons majeures, les mesures propres à assurer la stabilisation de l'effectif des travailleurs étrangers, et cela même si l'industrie est durement touchée par les restrictions officielles.

(C.P.S.)

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	19 juillet	20 juillet
Banque nationale	540.-	540.-
Crédit foncier neuchât.	690.-	690.-
La Neuchâteloise as. g.	1400.-	1400.-
Gardy	145.-	145.-
Cortaillood	4300.-	4300.-
Cossonay	2150.-	2150.-
Chaux et ciments	635.-	635.-
Dubied	1675.-	1600.-
Ciment Portland	3400.-	3400.-
Interfood nom.	5600.-	5600.-
Navigation Ntel priv.	1100.-	1100.-
Tramways Neuchâtel	490.-	490.-
Girard - Perregaux	750.-	750.-
Paillard port.	400.-	400.-
Paillard nom.	115.-	115.-

LAUSANNE	19 juillet	20 juillet
Banque cant. vaudoise	1055.-	1050.-
Crédit foncier vaudois	795.-	790.-
Innovation	360.-	350.-
Romande d'électricité	910.-	910.-
Ateliers constr. Vevey	535.-	535.-
La Suisse-Vie ass.	2750.-	2750.-
Zyma	3100.-	3125.-

GENÈVE	19 juillet	20 juillet
Grand Passage	505.-	510.-
Charmillies port.	1150.-	1150.-
Charmillies nom.	1150.-	1150.-
Physique port.	560.-	560.-
Physique nom.	430.-	430.-
AKZO	102 1/2	100 1/2
Philips	51.-	51 1/2
Royal Dutch	176.-	175 1/2
Monte-Edison	4.20	4.25
Olivetti priv.	14.75	14.90
Allumettes B.	88.-	88.-
S. K. F. B.	271.-	280.-

BALE	19 juillet	20 juillet
Pirelli internat.	221.-	220.-
Baloise-Holding	185.-	184.-
Ciba - Geigy port.	2565.-	2585.-
Ciba - Geigy nom.	1580.-	1595.-
Ciba - Geigy bon.	2280.-	2290.-
Sandoz	4375.-	4385.-
Hoffmann-L. R. 1/10	18425.-	18500.-

ZURICH	19 juillet	20 juillet
Swissair nom.	552.-	552.-
Swissair port.	605.-	612.-
Union banques suisses	3970.-	3950.-
Société banque suisse	3545.-	3560.-
Crédit suisse	3465.-	3475.-
Bque hyp. com. port.	1290.-	1290.-
Bque hyp. com. nom.	1160.-	1160.-
Banque pop. suisse.	2070.-	2070.-
Bally	1030.-	1010.-
Electro Watt	2470.-	2470.-
Motor Colombus	1490.-	1480.-
Italo-Suisse	270.-	277.-
Réassurances Zurich	2040.-	2060.-
Winterthur ass. nom.	905.-	915.-
Zurich ass.	4325.-	4350.-
Alu. Suisse port.	2450.-	2470.-
Alu. Suisse nom.	1150.-	1140.-
Brown Boveri	1195.-	1225.-
Saurer	1500.-	1500.-
Fischer	1265.-	1260.-
Landis & Gyr	1590.-	1600.-
Lonza	2110.-	2110.-
Nestlé port.	3135.-	3160.-
Nestlé nom.	1830.-	1825.-
Sulzer	3320.-	3340.-
Oursina port.	1530.-	1545.-
Oursina nom.	1530.-	1540.-
Alcan	185.-	184.-
Am. Tel. & Tel.	185.-	186.-
Canadian Pacific	252.-	251.-
Du Pont	577.-	577.-
Eastman Kodak	314.-	314.-
Ford Motor	259.-	259.-
General Electric	231.-	231.-
General Motors	319.-	322.-
I. B. M.	1210.-	1222.-
International Nickel	139.-	140.-
Kennecott	130.-	132 1/2
Std Oil New-Jersey	124.-	126.-
Liton	318.-	319.-

PARIS	19 juillet	20 juillet
Air liquide	408.-	405.50
Aquitaine	631.-	630.-
Cim. Lafarge	217.-	214.-
Citroën	96.60	96.20
Fin. Paris Bas	240.50	236.-
Fr. des Pét.	237.-	235.90
L'Oréal	1910.-	1930.-
Machines Bull	91.80	91.45
Michelein	1339.-	1335.-
Péchiney	164.-	164.60
Perrier	271.50	270.-
Peugeot	278.90	279.-
Rhône - Poulenc	203.20	203.-
Saint - Gobain	142.-	140.60

LONDRES	19 juillet	20 juillet
Anglo American	347.-	348.-
Brit. & Am. Tobacco	389 1/2	380 1/2
Brit. Petroleum	621 1/2	612 1/2
De Beers	216 1/2	212.-
Electric & Musical	168.-	141.-
Imp. Chemical	311.-	310.-
Imp. Tobacco	97.-	94.-
Rio Tinto	243 1/2	243 1/2
Roan C.M.	283.-	283.-
Shell Transp.	416.-	408.-
Western Hold.	875.-	867.-
Zam. Anglo-Am.	256.-	245 1/2

FRANCFORT	19 juillet	20 juillet
A.E.G.	169.-	168.70
Audi NSU	149.-	152.10
Bad. Anilin	140.-	140.30
B.M.W.	181.-	182.-
Daimler	375.-	371.-
Deutsche Bank	313.10	313.-
Dresdner Bank	267.50	267.50
Farben. Bayer	135.-	135.10
Höchst. Farben	159.-	159.30
Karstadt	364.-	366.-
Kaufhof	277.-	276.-
Mannesmann	154.50	153.20
Siemens	213.50	214.-
Volkswagen	164.-	163.50

NEW-YORK	19 juillet	20 juillet
Allied Chemical	33	33
Allumin. Americ.	57-1/8	57
Am. Smelting	24-1/8	23-3/4
Am. Tel. & Tel.	45-3/8	45-3/8
Anacosta	18-3/8	18-3/4
Boeing	17-3/4	17-3/4
Bristol & Myers	65-1/2	65-1/2
Burroughs	116-3/4	118-1/2
Canadian Pacific	68	67-1/2
Caterp. Tractor	47-3/4	48-1/2
Chrysler	27-5/8	28-7/8
Coca-Cola	102	103-1/8
Colgate Palmolive	47-5/8	47
Control Data	35-1/4	34-7/8
C.P.C. Int.	98-5/8	99
Dow Chemical	141-1/2	142-3/4
Du Pont	76-1/4	75-1/2
Eastman Kodak	63-1/8	64-3/8
General Electric	56-3/8	57-5/8
General Foods	37-5/8	37-5/8
General Motors	78-1/8	78-1/2
Gillette	40-7/8	40
Goodyear	31-3/4	32-1/2
Gulf Oil	32	32-3/8
I.B.M.	296-1/2	309
Int. Nickel	33-7/8	33-7/8

La tendance	19 juillet	20 juillet
Int. Paper	34-5/8	34-3/4
Int. Tel. & Tel.	66-1/2	67-1/8
Kennecott	32	33
Liton	30-3/8	30-1/4
Merck	102-5/8	103-5/8
Monsanto	45-1/8	45-1/8
Minnesota Mining	117-7/8	119
Mobil Oil	56-1/8	54-7/8
National Cash	43-1/2	43-3/4
Panam	12-3/4	12-5/8
Penn Central	4-5/8	4-1/2
Philipp Morris	65	65-3/8
Polaroid	105-1/4	108-3/4
Procter Gamble	69-3/4	69-5/8
R.C.A.	34-3/4	35-1/8
Royal Dutch	42-3/4	42-5/8
Std Oil Calif.	57-1/8	57-1/2
Std Oil New Jersey	78-1/4	78-1/2
Texaco	35	35-1/2
T.W.A.	25-7/8	25-1/4
Union Carbide	48	48-1/8
United Aircraft	35-5/8	35-1/2
U.S. Steel	30-3/4	31-3/8
Westingh. Elec.	91-1/4	91
Woolworth	48-1/8	48-1/4
Xerox	114-5/8	114-3/4

Indice Dow Jones	19 juillet	20 juillet
industrielles	886.39	892.30
chemins de fer	214.83	216.17
services publics	118.12	118.12
volume	11.430.000	12.510.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

MARCHÉ SUISSE DES CAPITAUX

Un programme d'urgence envisagé

En juin, le marché des capitaux a été extraordinairement sollicité et il a brillamment supporté l'épreuve. Au total, les prélèvements d'argent frais se sont chiffrés à environ un milliard de fr., soit le montant le plus élevé qui ait jamais été enregistré en un mois. Néanmoins, tous les emprunts ont été placés avec succès, écrit le Crédit Suisse dans le dernier numéro de son bulletin.

Sur le total des émissions, les emprunts de débiteurs suisses ont représenté 546 millions de fr. La part du lion est revenue à la Confédération qui a lancé en deux tranches un emprunt 5.5 % de 300 millions de fr. et dont une large part a été stérilisée pour des motifs conjoncturels. Une fois de plus, les pontons des cantons et des communes ont été importantes, de même que celles des sociétés holding.

Les émissions d'actions ont absorbé 297 millions de fr. et les emprunts émis pour compte étranger 226 millions de fr. La principale opération a été l'euro-emprunt 7 % d'Alusuisse d'un montant de 35 millions de dollars E.-U.; de cet emprunt, qui est assorti d'un droit d'option pour la souscription d'actions, le syndicat bancaire suisse a pris ferme une tranche de 20 millions de dollars et l'a placée avec succès.

Afin de faciliter le reflux de fonds vers l'étranger, la Banque nationale a adopté une attitude très libérale aussi bien en ce qui concerne les opérations à moyen terme qu'à l'égard des emprunts proprement dits. De même, les banques sont autorisées à porter le montant maximum des emprunts étrangers, qui était jusqu'ici de 60 millions de fr. sauf pour les émissions de la Banque mondiale, à 80 millions de fr. par transaction.

Eu égard aux bonnes dispositions du marché, l'organe de contrôle des émissions a été en mesure d'autoriser pour le troisième trimestre de l'année le lancement

d'emprunts suisses totalisant 968 millions de francs.

La mise à contribution du marché est donc considérable; elle ne sera cependant guère sensible en juillet puisque les emprunts prévus pour ce mois-là ne représentent que 129 millions de fr. par contre, les pontons des trois dernières semaines d'août et du mois de septembre seront considérables, à savoir respectivement 286 et 585 millions de francs.

Par ailleurs, la hausse du loyer de l'argent à l'étranger signifie qu'une tendance à la contraction des disponibilités et à la hausse des taux pourrait aussi se produire chez nous ces prochains mois. Compte tenu des dangers que présenteraient de tels développements pour la lutte contre l'inflation, les banques d'affaires sont en contact avec l'Institut d'émission afin de mettre sur pied, au sens d'un programme d'urgence, des contre-mesures appropriées pouvant être rapidement mises en vigueur.

* Un nouvel accord économique et financier a été signé cette semaine entre la France et le Maroc. Il prévoit l'octroi au Maroc, en 1971, d'un crédit de l'ordre de 520 millions de francs, dont 60 % environ de crédits fournisseurs et 40 % de crédits gouvernementaux à long terme. La plus grande partie de cette somme sera utilisée au financement de projets d'équipement.

* Selon une étude récente près de 150.000 ordinateurs sont à l'heure actuelle installés dans le monde entier, dont 80.000 aux Etats-Unis et 30.000 en Europe occidentale.

Walter Wittwer

Chauffage central
Tuyauterie
Montages en régie

2013 COLOMBIER
Rue du Château 15
☎ (038) 41 15 26

VOYAGES

WITTWER
VACANCES 71

BRUXELLES - HOLLANDE ET LA RHÉNANIE
25-31 juillet, 7 jours Fr. 580.—

COTE-D'AZUR ET LA RIVIERA ITALIENNE
26-31 juillet, 6 jours Fr. 420.—

CROISIÈRE SUR LE DANUBE
27-30 juillet, 4 jours Fr. 305.—

SILVRETTA - ENGADINE
31 juillet-2 août, 3 jours Fr. 195.—

COTE-D'AZUR ET LA RIVIERA ITALIENNE
2-7 août, 6 jours Fr. 420.—

CHAMPAGNE ET BOURGOGNE
4-6 août, 3 jours Fr. 200.—

STRESA ET LES ILES BORROMÉES
7-8 août, 2 jours Fr. 135.—

VACANCES A SAINT-MORITZ
9-14 août, 6 jours Fr. 295.—

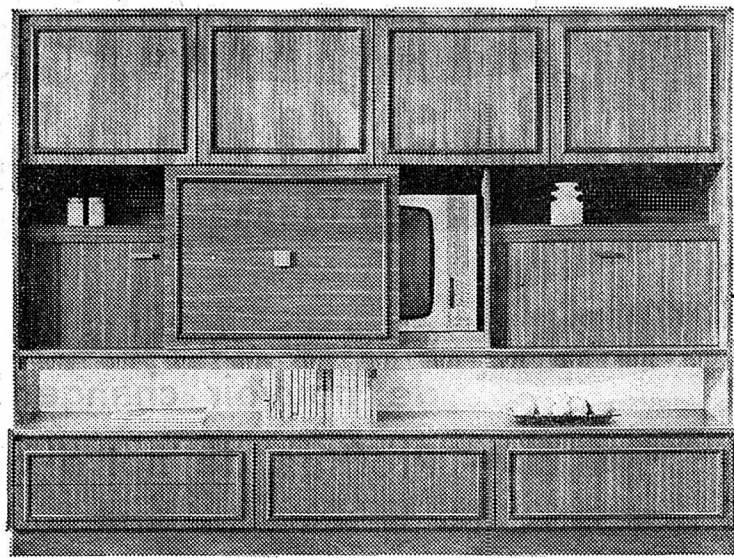
ALSACE - STRASBOURG ET FORÊT-NOIRE
14-15 août, 2 jours Fr. 130.—

NUFENEN - OBERALP - SUSTEN
15-16 août, 2 jours Fr. 125.—

APPENZEL - SAINT-GALL ILE DE MAINAU
21-22 août, 2 jours Fr. 120.—

GRANDE-CHARTREUSE ET LE VERCORS
28-29 août, 2 jours Fr. 140.—

Inscriptions - Réservations :
AUTOCARS WITTWER
Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ☎ 25 82 82

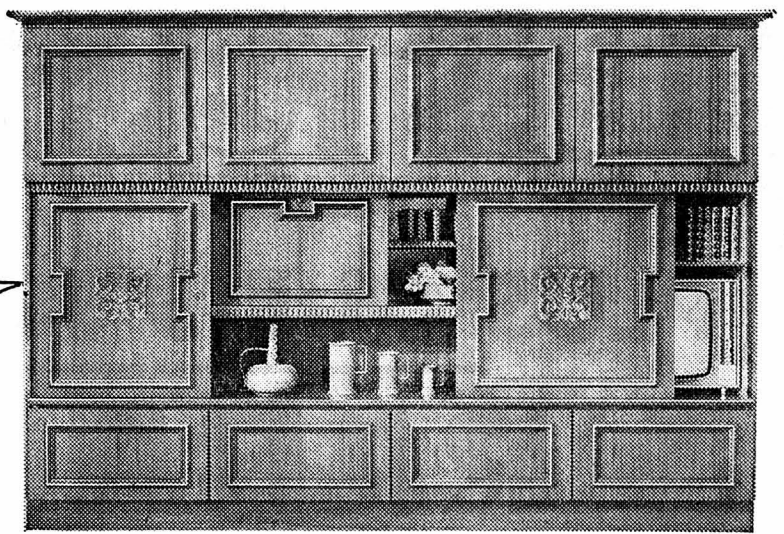


Ensemble mural noyer, 250 cm, avec compartiment TV, niches stéréo, bar éclairé, secrétaire, 2 tiroirs.
Mod. 21.837, Exclusivité Pfister franco domicile, seulement

1390.-

Spacieux ensemble mural noyer, 250 cm, compartiment TV, niches à livres, bar éclairé, 4 tiroirs.
Mod. 21.688, Exclusivité Pfister franco domicile, seulement

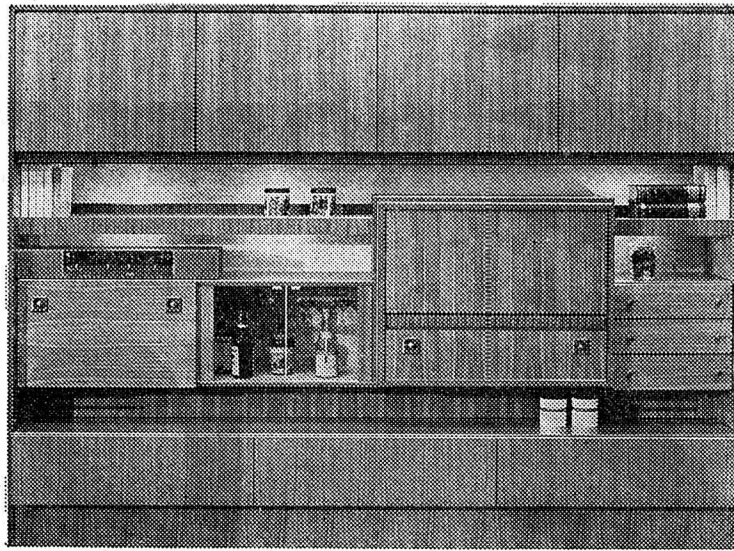
1590.-



Ensemble mural noyer, 270 cm, bar éclairé, niches stéréo, niches éclairées avec fond recouvert d'étoffe, NOUVEAUTE: Compartiment TV pouvant être tiré complètement (important pour postes TV-couleurs qui s'échauffent beaucoup).
Mod. 21.858, Exclusivité Pfister franco domicile, seulement

1985.-

Le plus grand et plus beau choix d'Europa!
Plus de 200 parois murales, noyer dès fr. 590.—



Ce sont trois offres imbattables!
A choisir au plus tôt!

Pfister
ameublements sa 49-71

BIENNE Place du Marché-Neuf 8 étages d'exposition * Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables * NEUCHÂTEL Terreaux 7

PANISSOU

Côtes de Provence - Rosé
Une exclusivité SANDOZ & Cie.
Peseux tél. 31 51 77.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

en vente au meilleur prix au bureau du journal



MERCREDI 21 JUILLET

STUDEN

Montagne-de-Diesse - Vanffeln
Dép. 13 h 30 Fr. 15.- (AVS: Fr. 12.50)

JEUDI 22 JUILLET

FORÊT-NOIRE - TITISEE

FRIBOURG-EN-BRISGAU
(Carte d'identité ou passeport)*
Dép. 6 h 30 Fr. 30.- (AVS: Fr. 24.-)

COL DU SÖRENBERG

Col du Brüning
Dép. 7 h 30 Fr. 25.- (AVS: Fr. 20.-)

L'AUBERSON

(MUSÉE BAUD)
Val-de-Travers - Mauborget
Dép. 13 h 30 Fr. 15.- (AVS: 12.50)

VENDREDI 23 JUILLET

GRIMENTZ

VAL D'ANNIVIERS
Barrage de Moiry
Dép. 6 h 30 Fr. 32.- (AVS: Fr. 26.-)

VERBIER

(avec Mont-Gel et exposition Ern)
Dép. 7 h Fr. 36.- (AVS: Fr. 31.-)

25. 7. Chutes du Rhin	Fr. 28.50
25. 7. Le Moléson	Fr. 28.50
27. 7. Klevenalp	Fr. 34.—
27. 7. Faulcille-Cointrin	Fr. 23.—
28. 7. Le Lötschental	Fr. 33.—
29. 7. Arolla-Val d'Hérens	Fr. 32.—
29. 7. Grand-Ballon	Fr. 28.50

VOYAGES DE VACANCES

LE TYROL - Les Grisons
du 27 au 30 juillet - 4 jours Fr. 250.—

LES 6 COLS

Susten - Oberalp - Lukmanier - Gotthard - Furka - Grimsel, les 28 et 29 juillet - 2 jours Fr. 115.—

Renseignements et inscriptions :

AUTOCARS FISCHER

MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

CONCOURS

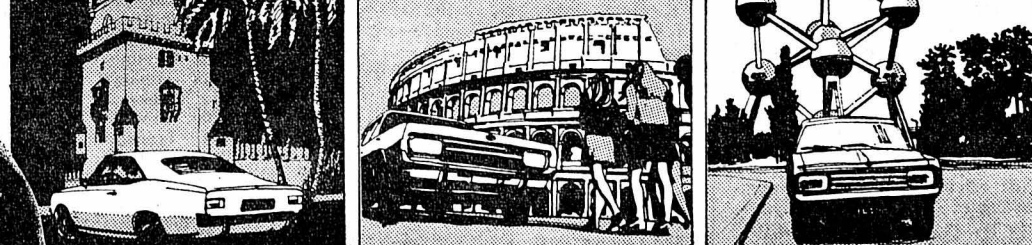
A gagner: 6 voyages de week-end pour 2 personnes.*



* Buts: L'une des 6 villes représentées ci-contre. Vol aller et retour. Pension complète, hôtel 1^{re} classe, de vendredi soir à dimanche à midi. Tour de ville. Argent de poche: Fr. 500.—

- Amsterdam Helsinki Paris Londres Amsterdam Vienne Madrid Londres Vienne

Cette ville est la capitale d'un pays de montagnes et de cols. De quoi réjouir le cœur d'une Record au moteur robuste et aux freins puissants.



- Hambourg Oslo Lisbonne Rome Munich Bruxelles Bruxelles Vienne Copenhague

Où que vous alliez, vous trouverez des stations-services Opel. Même à l'extrême sud-ouest du continent où se trouve cette capitale. Il y en a 6000 en Europe. Quelle est cette capitale?

Le football de ce pays et l'Opel Record suivent la même devise: Puissance et conception fonctionnelle. Quelle est cette capitale?

Le pays de cette capitale est connu pour ses pavés mal famés. Mais la Record les affronte sans peine, car le confort en toutes circonstances est l'une de ses qualités majeures.

Suivez la Record à travers l'Europe. Marquez d'une croix le nom de la ville correspondante et envoyez le coupon dans une enveloppe affranchie à l'adresse suivante: General Motors Suisse SA, Concours-Europe, Salzhäuserstrasse 21, 2501 Bienne. Délai: 15 août 1971. (Chaque participant ne peut gagner qu'un seul voyage. Les membres de l'organisation Opel sont exclus du concours. Ce dernier ne fait l'objet d'aucune correspondance.)

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité (No Postal): _____



Opel Record: le bestseller européen de sa classe.

Vente et service Opel en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divoré 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Bienne Auto-Besch 41 55 66, Merz & Améz-Droz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'CEX Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 24 04 44, le Lacle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtis 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, la Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 6 12 06, Rolle Garage Wurlod 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60, et nos agents locaux à: Aitalens 56 41 10, Aubonne 76 53 04, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bremblans 71 19 69, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, Courtepin 34 12 14, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 56, Estavayer-le-Lac 68 10 08, Fahy 7 63 20, Fully 5 35 23, Genève 22, rue Carteret 34 42 00, 2, rue Michel-Servet 46 08 17, 7 d rue de Royer 42 50 46, 9, boulevard d'Yvoy 25 28 00, Glovelier 3 71 29, Granges-Marnand 64 10 57, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, 7, route de Chavannes 24 26 10, le Crêt 8 54 29, Mézières 93 12 45, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Raron 5 16 66, Renens 34 01 94, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 3 01 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Imier 41 36 44, Saint-Maurice 3 72 12, Vallorbe 83 13 35, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veyras, sur Sière 5 26 16.



rapide — discret — avantageux

Je désire recevoir, sans engagement, votre documentation

Nom _____

Rue _____

Localité _____ FN _____

Banque Metro Zurich
Badenerstrasse 141 Tél. 01/39 71 11

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Selon le ministère public de la Confédération Aucune instruction ni enquête contre l'archevêque de Recife

BERNE (ATS). — Contrairement à certaines rumeurs, aucune instruction ni enquête n'est ouverte contre l'archevêque brésilien dom Helder Camara. C'est ce qu'a déclaré en substance M. A. Amstein, chef de la police fédérale, en réponse à une question que lui a posée mardi après-midi un rédacteur de l'ATS.

Il a néanmoins ajouté que des vérifications étaient en cours pour savoir si les informations parues dans la presse étaient fondées et si dom Helder Camara a eu connaissance des conditions requises pour obtenir l'autorisation de prendre la parole en public dans le canton de Zurich.

PRÉCISIONS

En ce qui concerne la comparaison entre Ernest Mandel et l'archevêque brésilien, le ministère public de la Confédération estime que les deux cas sont très différents et que les idées de dom Helder Camara lui sont dictées par ses sentiments humanitaires, alors qu'il n'est pas possible de se porter garant des mobiles de Mandel. Ceux de l'archevêque brésilien ne représentent pas aux yeux du ministère public de la Confédération,

le même caractère de « menace objective ». Ernest Mandel s'est vu refuser récemment par le département fédéral de justice et police l'autorisation d'entrer en Suisse pour prendre la parole devant un congrès international organisé à l'Institut Gottlieb Duttweiler, à Ruschlikon (Zh). Mandel est mem-

bre du comité directeur de la 4^{me} internationale (trotskiste). Dom Helder Camara, archevêque d'Olinde et Recife, a notamment prononcé vendredi soir à Zurich un discours public intitulé: « La Suisse se doit d'être un exemple pour le monde ».

SUISSE ALÉMANIQUE

Des millions dans une valise: deux arrestations à Zurich

ZURICH (ATS). — Un marchand de voitures américain âgé de 46 ans a offert de vendre à une banque zuricoise des papiers-valeurs pour un montant d'un million

de dollars. Il s'est révélé que ces titres provenaient d'un vol commis aux Etats-Unis, au cours duquel des papiers-valeurs pour une somme globale de 15 millions de dollars avaient disparu.

Lorsque le marchand proposa l'affaire à la banque, celle-ci avertit la police après avoir vu que ces valeurs étaient cachées dans une valise entre des manteaux de dames. L'Américain et un de ses associés, un Américain également, âgé de 40 ans, furent être appréhendés dans un bar de la ville. Le marchand de voitures certifia avoir reçu ces papiers d'un inconnu qui lui avait promis une commission s'il réussissait à les vendre.

Grosse affaire d'escroquerie à Zurich

ZURICH (ATS). — Trente-huit escroqueries pour un montant total de 380,000 francs, ont été mises à la charge d'un commerçant zuricois. Un prospectus et divers annonces affirmaient que 2 millions et demi de francs avaient été versés sur un capital social d'un montant de 4,5 millions, en outre que l'entreprise avait obtenu une concession pour l'exploitation d'une forêt de plusieurs kilomètres carrés dans un autre continent, de même que la garantie d'un appui de la part des autorités suisses. Cette publicité a permis à ce singulier commerçant de vendre des actions pour un montant de 104,000 francs. Il a dépensé cette somme, augmentée de 50,000 francs avancés pour la fondation de l'entreprise, notamment en coûteux voyages en avion.

L'enquête de la police a révélé en outre que le fauteur, porteur légal de 16 actions de l'entreprise de son père, en avait fait imprimer 1000 autres en avril 1966. Il les nantit ensuite de la signature limitée de son père, confectionna 16 paquets qu'il consigna contre un prêt d'un montant total de 221,000 francs environ. Dans l'idée des créanciers c'étaient les actions originales qui avaient été mises en gage.

TESSIN

Pour frontaliers seulement

CHASSO (ATS). — Les autorités douanières font savoir que le poste-frontière de « Crociale del Mulini », entre Chiasso et Novazzano n'est pour l'instant ouvert qu'aux frontaliers motorisés. Les touristes désirant se rendre en Italie ne doivent donc pas se présenter à ce poste-frontière.

Guerre des tomates: « sommet » Valais-Tessin à Châteauneuf

Des mesures seront prises, mais août s'annonce très chaud...

De notre correspondant:

Le Valais et le Tessin produiront ensemble cette année environ 17 millions de kilos de tomates. La répartition est la suivante: 11 millions en provenance du Valais et 5 ou 6 millions du Tessin.

Pour la première fois ou presque, les deux récoltes vont arriver ensemble sur le marché! Autant dire que l'on va vers la « catastrophe » pour prendre le mot du conseiller d'Etat valaisan M. Guy Genoud, chef du département de l'Agriculture. Certes, à plus d'une reprise dans le passé déjà, la récolte valaisanne a « rencontré » la tessinoise, mais jamais dans des proportions pareilles.

Cette collision est due à la précocité des tomates valaisannes, aux caprices de la météorologie et à d'autres facteurs.

IL FAUDRA DÉTRUIRE

Selon les spécialistes, il ne fait pas de

doute que l'on va devoir détruire plusieurs wagons. Fait à souligner: ce sera sans doute la première fois que le Tessin, lui aussi, devra procéder à des destructions dans de telles proportions.

Mardi, une rencontre au sommet a eu lieu à Châteauneuf près de Sion entre les grands responsables de la récolte tessinoise et de la récolte valaisanne. Un dialogue s'est établi entre les personnalités entourant notamment MM. Lafranqui, conseiller d'Etat tessinois, Genoud, conseiller d'Etat valaisan, Carruzzo, conseiller national, etc.

Les deux cantons ont décidé de se serrer les coudes et d'affronter ensemble les difficultés qui les attendent.

A l'heure actuelle, le Valais et le Tessin ont livré leurs premiers wagons au marché suisse. Le marasme, à moins d'un miracle, est prévu pour le mois d'août.

Des dispositions sont prises déjà pour

entreprendre des campagnes de liquidation à bon prix, livraison à l'armée, dons à des œuvres de bienfaisance, etc.

CRITIQUES

On a abordé mardi la délicate question de la plantation. On ne devrait pas planter plus que le marché ne peut absorber. Tout est là. Il est difficile cependant de prévoir la fameuse « collision » entre les deux récoltes. Les Valaisans s'étaient vu recommander de planter au moins 150,000 plants de moins que l'an passé. En définitive, ils ont planté un quart de million de plants de plus que l'an passé...

Les Tessinois accusent les Valaisans d'indiscipline. Les Valaisans estiment que les chiffres donnés par les Tessinois en ce qui concerne le recensement de leurs plantations ne sont pas exacts.

Bref, l'été s'annonce très chaud... M.F.

Florida: demande de cassation interjetée après la condamnation de Hubscher

BERNE (ATS). — Une demande de cassation a été interjetée samedi contre la condamnation à dix mois de prison avec sursis infligée par le tribunal de division 3 à Alfons Hubscher, ancien fonctionnaire fédéral reconnu coupable d'être à l'origine des fuites qui ont provoqué l'affaire Florida. L'auditeur en chef de l'armée a pris connaissance de cette demande mardi.

Condamnant Hubscher pour violation du secret militaire conformément à l'article 106 du Code pénal militaire, le tribunal s'était montré plus sévère que l'auditeur qui requerrait 6 mois de prison avec sursis. Rappelons que le défenseur d'Hubscher avait demandé l'acquiescement de son client.

Le président de la Confédération au village Pestalozzi

TROGEN (ATS). — M. Rudolf Gnani a fait, à l'improviste, une visite au village Pestalozzi à Trogen. Au cours de ses vacances, le président de la Confédération a passé dans la localité où il a prononcé quelques mots à l'adresse de pédagogues venus de neuf pays pour discuter du thème de « l'éducation pour la solidarité » qui fait l'objet d'un congrès. Le président a parlé de la solidarité démocratique dans notre Etat fédéral. Différentes organisations de maîtres suisses prennent part à ce colloque qui est le 18^{me} préparé par la réunion internationale des pédagogues et qui se déroule du 16 au 24 juillet.

37 kilos de drogue saisis à Kloten

KLOTEN (ATS). — La police de l'aéroport de Zurich-Kloten a saisi 37 kilos de drogue sous forme de résine de chanvre. La drogue était camouflée en sucristes et répartie dans deux valises.

C'est un étranger âgé de 37 ans, probablement un Danois, qui a introduit cette marchandise en Suisse. L'homme arrivait de Rome par avion. Ses valises ne furent déchargées à temps. L'inconnu correspondit alors plusieurs fois avec le service de recherches des bagages de la compagnie d'aviation avec laquelle il avait voyagé donnant des ordres puis des contre-ordres. Ce manège intriguait la police, qui fit fouiller les valises par le service de douane de l'aéroport. L'homme, quant à lui, a disparu.

Pour une liaison routière rapide entre la Suisse orientale et occidentale

BERNE (ATS). — Le rapport de la Cour suprême du canton de Berne fait mention de problèmes routiers. Ainsi, le président du tribunal de Laupen relève que la route principale N1 est absolument surchargée et que l'aménagement des deux liaisons routières avec la Suisse occidentale N1 et N12 exigera probablement encore 12 ans de travaux. Si pendant ce temps le trafic sans cesse croissant se concentre sur la route principale N1, il faudra s'attendre à un vrai chaos. Il serait judicieux de concentrer tout d'abord les efforts sur l'achèvement de la N12, ce qui permettrait probablement de créer jusqu'en 1975 une liaison routière complète d'est en ouest.

GENÈVE

Liaisons autoroutières entre Genève et la France: des inquiétudes côté suisse

GENÈVE (ATS). — Les liaisons entre Genève et la France par autoroutes ne semblent pas être pour demain et cet état de fait provoque l'inquiétude de l'Office du tourisme genevois: celui-ci craint en effet que les touristes automobilistes abandonnent la région de Genève et du Mont-Blanc au profit d'autres régions plus facilement accessibles des Alpes françaises et ne passent plus en transit par Genève pour gagner l'Italie.

MOYENS INSUFFISANTS

Le rapport annuel de l'Office du tourisme de Genève note que, selon les décisions françaises récentes, une liaison Lyon-

Grenoble-Genève par autoroute ne pourra être assurée que vers 1980 au plus tôt, et que rien n'est encore prévu pour une liaison Lyon-Mâcon-Genève à travers le Jura, si bien que cette dernière ne pourra en tout cas pas être entreprise avant 1990. En revanche, l'autoroute Lyon-Chambéry est prévue pour 1974. Ainsi, souligne l'Office du tourisme, cette absence de liaison « risque fort de décourager les automobilistes d'utiliser les voies de communication, actuellement très insuffisantes tant en ce qui concerne le trajet que la largeur de la chaussée, pour passer soit par Genève, soit par la Haute-Savoie pour se rendre en Italie. Bien au contraire, l'autoroute Lyon-Chambéry ne manquera pas d'orienter le courant automobile en direction de Chambéry et, plus tard, du tunnel de Fréjus ».

En outre, « pendant l'hiver, l'accès des stations de Tarentaise et de Maurienne sera beaucoup plus facile que celui de la Haute-Savoie, renforçant l'attrait de ces régions au détriment de la région du Mont-Blanc, à laquelle nous appartenons ».

« Il faut souhaiter que cette situation alarmante soit corrigée par de nouvelles décisions », écrit l'Office du tourisme dans son rapport, en suggérant aux autorités genevoises toutes les interventions utiles pour raccourcir les délais de construction de ces autoroutes.

VAUD

A votre santé!

LAUSANNE (ATS). — En présence de M. Paul Chaudet, ancien président de la Confédération, dix-neuf familles de vignerons-encaveurs de Rivaz ont ouvert mardi au château de Glerolle le 9^{me} caveau de dégustation du vignoble vaudois. 45 crus sont offerts aux amateurs.

D'autre part, Saint-Saphorin, village vigneron voisin de Rivaz, ouvrira les portes de son caveau samedi dernier. Il est situé dans les profondeurs d'une cave très ancienne. Comme celui de Rivaz, le caveau de dégustation de Saint-Saphorin a été créé par les producteurs du village, qui sont au nombre d'une dizaine et présentent une trentaine de crus.

PROVISEUR

● L'alliance des indépendants a pris position en faveur d'une nouvelle rédaction des articles 27 et 27 bis de la Constitution fédérale sur l'enseignement et la recherche. L'alliance des indépendants répond ainsi au département fédéral de l'Intérieur qui demandait aux partis de prendre position sur son projet. Contrairement à la position du département, l'Alliance des indépendants demande pour le paragraphe 3 un texte impératif qui obligerait les cantons à collaborer dans ce domaine.

* Le conseiller national Ballmoos, de Fraumfeld (TG), a informé la direction de la Société d'agriculture du canton de Thurgovie qu'il renonçait à poser sa candidature pour le renouvellement de son mandat lors des élections fédérales de cet automne.

VACANCES ET VOYAGES

CHANGE

Toutes monnaies étrangères aux meilleures conditions. Nous vous offrons le portemonnaie du voyageur pour les pays limitrophes ainsi qu'une notice de voyage avec table de conversion.

CHÈQUES DE VOYAGE « travellers cheque »

en francs suisses, dollars ou livres sterling. Ces chèques vous seront établis et délivrés immédiatement.

BONS D'ESSENCE pour l'Italie

Les bons d'essence vous sont remis à nos guichets contre présentation du passeport ou de la carte d'identité.



Union de Banques Suisses

PLACE PURY 5
NEUCHÂTEL



Partons en vacances!

Mais n'oublions pas de souscrire un abonnement « spécial-vacances », si agréable et si avantageux, à



★ FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ★ L'EXPRESS

d'une durée minimum de 12 jours, il ne coûte que

	Suisse		Etranger	
	pour 2 semaines	Fr. 4.—	Par courrier normal :	Par avion :
pour 3 semaines	Fr. 5.50		Fr. 6.50	Tarif variable suivant les pays, se renseigner à notre bureau
pour 1 mois	Fr. 6.50		Fr. 10.—	
			Fr. 12.—	

BULLETIN DE COMMANDE à envoyer à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS, Service des abonnements, 2001 NEUCHÂTEL Service des abonnements

Ce bulletin n'est pas valable pour un changement d'adresse

Veillez me servir un abonnement de vacances à la * « Feuille d'avis de Neuchâtel » * « L'Express »

pendant la période du au à l'adresse suivante :

NOM PRÉNOM

Hôtel, pension, etc.

No et RUE

LOCALITÉ No postal

Pays : Dpt/Province

* Paiement à votre bureau de réception / * Facturer à mon retour de vacances (* Souligner ce qui convient)

Domicile pour le paiement : NOM, PRÉNOM

No et rue LOCALITÉ No postal



C'est hier à Genève, plus précisément au Palais des Nations, que l'on a inauguré officiellement le monument soviétique dédié aux conquérants de l'espace. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la culture soviétique, Mme Fourseva, du cosmonaute Andrian Nikolaïev et de l'astronaute américain William Anders. (Téléphoto AP)

Pour sa part, le directeur général de l'Office des Nations unies à Genève, M. Vittorio Winspeare Guicciardi, a remercié l'URSS de son don et a souligné l'importance que la conquête de l'espace a prise dans nos vies, notamment par ses applications pratiques.

A la fin de la cérémonie, suivie par un public dense composé en grande partie de touristes visitant le Palais des Nations, et de membres de la colonie soviétique, le cosmonaute russe et l'astronaute américain ont été pressés par la foule pour distribuer des poignées de main ou des autographes.

Nixon fera connaître au début du mois d'août sa position sur l'admission de Pékin à l'ONU

LONDRES (AP). — Le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires étrangères, M. Erwin, a déclaré que les Etats-Unis feront vraisemblablement connaître d'ici à deux semaines leur position concernant l'admission de la Chine populaire aux Nations unies.

M. Erwin a précisé, au cours d'une rencontre d'une heure et demie, que les Etats-Unis étudient toujours la question de la représentation de Pékin aux Nations unies. Selon les milieux diplomatiques, les Etats-Unis ne seraient pas encore disposés à renoncer à leur appui à Formose en dépit du projet de voyage de M. Nixon à Pékin.

La Maison-Blanche et le département d'Etat ont refusé de commenter les informations en provenance de Pékin selon lesquelles, ainsi que nous l'avons dit, M. Chou En-lai aurait transmis au gouvernement américain un plan en huit points pour normaliser les relations entre les Etats-Unis et la Chine populaire.

Dans les milieux officiels, on doute cependant de l'existence d'un plan formel que M. Chou En-lai aurait remis à M. Kissinger. Les observateurs se demandent s'il ne s'agit pas plutôt d'une simple énumération, d'ailleurs évidente, des questions

qui restent à régler entre la Chine populaire et les Etats-Unis avant la normalisation de leurs relations.

On estime que la discussion de ces points pourra se poursuivre entre les deux gouvernements par de nombreux moyens avant le voyage que le président Nixon envisage de faire à Pékin, sans doute au printemps prochain.

Un de ces canaux pourrait être le nouvel ambassadeur de Chine populaire au Canada, M. Juang-hua, qui a participé aux entretiens de M. Kissinger avec M. Chou En-lai, et qui doit arriver prochainement à Ottawa.

PESSIMISME

Le président Thieu s'est déclaré peu optimiste en ce qui concerne les chances d'un règlement rapide du conflit indo-chinois à la lumière du prochain voyage du président Nixon en Chine.

Dans un discours prononcé à l'occasion de la « journée de deuil national », qui commémore la partition du Viet-nam le 20 juillet 1954, le chef de l'Etat sud-vietnamien a déclaré qu'il restait encore à la Chine à prouver son désir de paix.

Il a rappelé ses récentes déclarations dans lesquelles il avait émis l'espoir que le dialogue Washington-Pékin constituerait un pas en avant vers la fin du conflit.

Et il a ajouté: « En disant cela, je n'affichais pas un optimisme à toute épreuve. Je ne croyais pas non plus qu'en un jour, un mois, voire un an, la paix reviendrait dans le Sud-Est asiatique. »

UN AUTRE PLAN

Le président Thieu a annoncé qu'il allait soumettre un plan en trois points aux Etats-Unis: 1. le retrait des troupes américaines doit se faire progressivement, de façon à permettre à l'armée sud-vietnamienne d'acquiescer à la puissance nécessaire; 2. les Etats-Unis doivent continuer à fournir une aide militaire nécessaire à la modernisation des forces armées sud-vietnamiennes; 3. l'aide économique à long terme doit être poursuivie.

Dans un premier commentaire, faisant indirectement allusion aux derniers événements diplomatiques entre Pékin et Washington, la radio du gouvernement révolutionnaire provisoire a affirmé que le « temps était pour toujours révolu où les grands pays prétaient main-forte aux « petits pays » et décidaient de leur sort ».

Le commentaire était intitulé: « Nixon peut recourir à n'importe quel stratagème, il ne pourra pas échapper à la défaite. »

CURIEUX!

M. Edgar Hoover, le directeur du F.B.I.

a déclaré il y a trois semaines devant le Sénat que son organisation renforcerait ses efforts pour combattre les « activités chinoises de renseignement » aux Etats-Unis.

D'après M. Hoover, Pékin considère les Etats-Unis comme ses « principaux ennemis ».

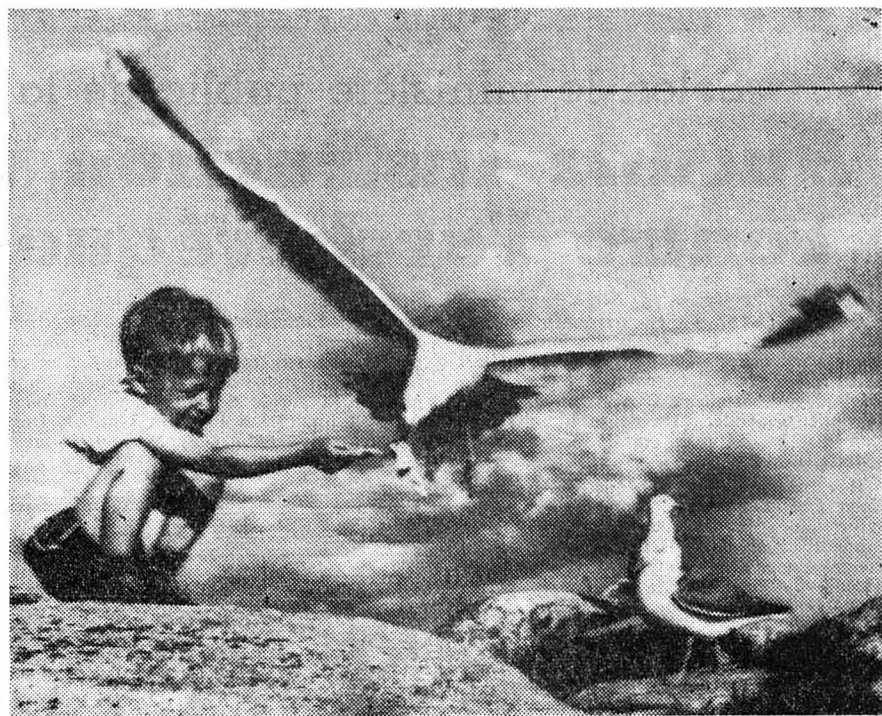
M. Hoover avait déposé à huis clos à l'occasion de la demande de crédits de son organisation.

Un porte-parole du F.B.I. a dit que M. Hoover ne ferait pas de déclaration.

SEUL GOUVERNEMENT LEGAL

Si des relations d'Etat doivent être établies entre les Etats-Unis et la Chine, les Etats-Unis doivent reconnaître le gouvernement de la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légal du peuple chinois tout entier, a déclaré M. Chou En-lai.

La normalisation des relations sino-américaines ne saurait affecter la solidarité chinoise avec la lutte des résistants indo-chinois. L'évacuation totale de l'Indochine par les Américains restant de la plus grande urgence aux yeux de Pékin, a encore déclaré le premier ministre chinois.



C'est l'heure de la becquée
Timmy Beal, un petit garçon de l'Etat du Maine, aux Etats-Unis, a comme amie une mouette. Et c'est entre les doigts de l'enfant que l'oiseau de mer vient chercher son repas. (Téléphoto AP)

L'adjoint de Wilson bat le rappel des membres du Labour favorables à la CEE

LONDRES (AFP). — Le chef adjoint du parti travailliste, M. Roy Jenkins, a prononcé un plaidoyer très net en faveur

des conditions obtenues par le gouvernement conservateur dans ses négociations avec les Six, réaffirmant ainsi sa conviction que la Grande-Bretagne devait entrer dans le Marché commun.

M. Jenkins, qui parlait devant les membres du groupe parlementaire travailliste, a affirmé que, si un gouvernement travailliste était au pouvoir, il aurait accepté les conditions d'entrée négociées par l'administration de M. Heath.

L'accueil enthousiaste que le groupe parlementaire a réservé aux propos de l'ancien chancelier de l'Echiquier du gouvernement Wilson est significatif. Tandis que les sections locales du Labour et les syndicats sont, en majorité, hostiles à l'adhésion britannique, leurs représentants à Westminster y sont, eux, en majorité favorables.

Les applaudissements qui ont salué le discours du « leader » adjoint du parti travailliste constituent un désaveu à peine voilé de la position prise par M. Wilson devant le congrès extraordinaire du Labour. Aussi, après l'annonce, le 28 juillet, de sa décision « finale » sur la CEE, M. Wilson devra-t-il sans doute mettre en œuvre « les grands moyens », notamment sur le plan de la procédure, pour s'assurer de la discipline de l'opposition parlementaire travailliste lors du « vote historique » d'octobre.

UN APPEL

Vingt-six personnalités britanniques du monde des sciences, des arts et des lettres, parmi lesquelles le sculpteur Henry Moore, lord Goodman, le prix Nobel de médecine Medawar, l'éditeur Weidenfeld, et plusieurs professeurs et doyens d'université, ont signé mardi dans le « Times » une courte lettre en faveur de l'adhésion de la Grande-Bretagne aux communautés économiques européennes.

Les signataires soulignent qu'ils ne sont « pas des partisans de l'actuel gouvernement » mais qu'ils estiment, néanmoins, que « l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun est du meilleur intérêt pour ce pays ».

M. Haferkamp, l'un des trois vice-présidents de la commission exécutive du Marché commun, a suggéré mardi que l'adhésion de la Grande-Bretagne et des autres pays candidats soit avancée de six mois, au 1er juillet 1972.

Ils étaient fedayins

BEYROUTH (Reuter). — Dans une interview parue mardi dans le journal libanais « Al Liwa », Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de la libération de la Palestine, s'inscrit en faux contre les affirmations selon lesquelles les fedayins palestiniens auraient été éliminés en Jordanie.

« Nous ne sommes pas « finis », comme ils le prétendent. Nous continuerons à être présents en Jordanie, avec tous les moyens dont nous disposons, pour sauvegarder l'unité des habitants des deux rives du Jourdain

et mener à bien la libération », déclare-t-il.

« La révolution a commencé dans toute son ampleur, et rien ne pourra s'opposer à sa marche en avant. Elle combatta les agents et les conspirateurs partout où ils se trouvent », a-t-il ajouté.

L'Irak et la Libye ont demandé à la Ligue arabe la tenue d'une session extraordinaire du conseil de l'organisation, pour examiner la situation de la résistance palestinienne en Jordanie, indique-t-on au Caire.

AUTOUR DU MONDE

Revendications chinoises en six points : embarras aux Etats-Unis

Le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, aux cours d'une entrevue avec un groupe d'universitaires américains, a réaffirmé le « soutien total » de la Chine aux revendications en sept points pour une solution négociée au Viet-nam faites le 1er juillet dernier à la conférence de Paris par Mme Nguyen Thi Binh.

M. Chou En-lai a ensuite mis l'accent sur trois autres problèmes importants constituant des difficultés dans la normalisation des relations sino-américaines: Taiwan, le « militarisme japonais » et la Corée du Sud. Le premier ministre chinois n'a cependant jamais mentionné spécifiquement aucune condition au dialogue et au futur sommet sino-américain, a précisé le porte-parole du groupe d'universitaires américains.

EN SIX POINTS

M. Chou En-lai a exposé les revendications chinoises en six points:

- Si des relations d'Etat doivent être établies entre les Etats-Unis et la Chine, les Etats-Unis doivent reconnaître le gouvernement de la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légal du peuple chinois tout entier.
- Taiwan, renvoyé à la Chine après la Deuxième guerre mondiale, est une province chinoise, et Pékin ne tolérera aucune ingérence dans cette affaire intérieure.
- En raison des accords internationaux existants, la théorie selon laquelle ce problème n'est pas résolu est « absurde ».

EUROPE

La Suisse à la CEE-ONU

GENEVE (ATS). — L'assemblée plénière du Conseil économique et social (ECOSOC) a ratifié mardi à l'unanimité l'admission de la Suisse comme membre de plein droit de la commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations unies (CEE-ONU). L'admission de notre pays avait déjà été acceptée mardi dernier par le comité économique de l'ECOSOC, ainsi que nous l'avions annoncé.

A l'issue du vote, l'ambassadeur Jean Humbert, représentant de la Suisse, a exprimé ses remerciements pour cette marque de confiance et a rappelé pourquoi la Suisse n'avait pas adhéré plus tôt à la CEE-ONU, tout en y participant depuis 1947 avec statut consultatif. A cette époque, les antagonismes étaient trop irréductibles pour que la neutralité suisse soit compatible avec son entrée dans un tel organisme.

Pour Zatopek, tout va bien à Prague

PRAGUE (AFP). — Le champion tchécoslovaque Emilie Zatopek, répondant, dans une longue interview publiée par le « Rude Pravo », à un article du journal anglais « Daily Mail » qu'il accuse d'avoir déformé ses déclarations, reconnaît ses anciennes erreurs et se déclare content de la situation actuelle et satisfait de sa vie personnelle.

« Je n'arrive pas, déclare notamment Emilie Zatopek dans « Rude Pravo », à comprendre ce que voulaient ou ce que veulent aujourd'hui encore Ludek Pachman ou Pavel Kohout. Pourquoi devrais-je me dresser contre une situation qui est plus calme et plus sûre qu'auparavant? Personne ne m'a persécuté et personne ne me persécute pour mes anciennes opinions.

Les trois coups du compte à rebours ont sonné sur l'aire de Cap-Kennedy

CAP-KENNEDY (AP). — Le compte à rebours d'Apollo-15 a commencé mardi à 11 h 30, le jour du second anniversaire du premier débarquement humain sur la Lune. Le départ de la quatrième expédition américaine vers la Lune est prévu pour lundi prochain à 14 h 34.

Il s'agit tout d'abord d'alimenter en électricité les trois étages de Saturne-5.

Le décompte a commencé 104 heures et 30 minutes avant le départ. Il doit être arrêté plusieurs fois pour permettre aux équipes de contrôle de se reposer et éventuellement de rattraper le temps perdu par des incidents de parcours.

Il y a deux ans, le 20 juillet 1969, les astronautes d'Apollo-11, Neil Armstrong et Edwin Aldrin, firent les premiers pas historiques sur la Lune.

Pendant que Scott et Irvin explorent la Lune durant 67 heures, ayant à leur disposition pour leur déplacement la première jeep lunaire, leur camarade Worden fera une série d'expériences scientifiques à bord

de la capsule mère tandis qu'il sera en orbite lunaire.

Mardi, les trois astronautes ont consacré toute la journée à répéter les manœuvres du module de commande. Lundi, leur programme avait été sensiblement le même, sauf qu'après les exercices simulateurs, Scott et Irwin ont conduit leur jeep pour répéter, sur un parcours factice, ce qui est supposé être leur troisième et dernière exploration.

LA ROUTE SERA LONGUE

Ils doivent faire 35 km d'exploration sur la Lune à la recherche de la croûte originale de l'astre. Ils doivent pénétrer dans une gorge d'un kilomètre et demi de large, baptisée Hadley Rille et inspecter les cratères qui pourraient fournir la première preuve d'une activité volcanique sur la Lune.

Lundi, l'équipe de contrôle a fit fonctionner avec succès un alternateur qui avait dû être changé dans le module de commande la semaine dernière, ayant provoqué une chute momentanée de tension dans le module de commande. La cause exacte de la panne n'a pas pu être encore déterminée.

UN FAIT PAR JOUR

À KHARTOUM

Le 25 mai 1969, les révolutionnaires prenaient le pouvoir au Soudan et y instituaient ce qu'ils appellent alors une « république démocratique ». Ce fut un jour de gloire pour le général Nemeiry.

Le temps passe vite, même en Afrique. Rompant avec ses alliés, l'homme qui se croyait fort, déclarait le 12 février 1970: « Je suis décidé à écraser et à détruire le prétendu parti communiste soudanais ». Le général avait trop présumé de ses forces. Comment avait-il pu ignorer que le P.C. soudanais était le plus puissant des P.C. du monde arabe?

Pourtant, Nemeiry avait enfoncé un bon cheval de bataille. Et c'était chose bien curieuse de l'entendre, lui, l'allié privilégié de Nasser et Nasser étant l'allié de l'URSS, s'en prendre aux communistes à chaque fois que quelque chose allait mal au Soudan.

Nemeiry, au cours de ses deux ans de règne a beaucoup parlé. Presque autant que Nasser. Et surtout, depuis cet avant-dernier printemps où il avait mis le P.C. hors la loi, et les communistes en prison. La preuve est faite qu'ils n'y étaient pas tous. Mais, dans un discours retentissant, Nemeiry n'en avait pas moins accusé le P.C. de « saboter l'économie du pays, de saper l'unité nationale et de détruire les relations extérieures du pays ».

C'est qu'au fil des jours, le Soudan avait atteint une certaine notoriété dans le monde arabe. N'est-ce pas à Khartoum que, quelques jours après le désastre de 1967, Nemeiry avait accueilli Nasser en tête, tous les vaincus du Sinai? N'est-ce pas Nemeiry tout autant que Sadate qui fut à l'origine de cette charte de Tripoli, ouvrant la porte à cette fédération arabe ébauchée par Nasser, fortifiée par Sadate, et qui ambitionnait de réunir la RAU, la Libye, le Soudan et la Syrie?

Les déclarations de guerre de Nemeiry aux communistes soudanais, suivent d'une semaine le succès diplomatique de Tripoli. A cette époque, on avait appris avec indignation qu'une purge avait été organisée au sein du conseil soudanais de la révolution. On aurait pu prêter un peu plus d'attention, au fait que 13 officiers, suspectés d'être favorables aux communistes, avaient été limogés. Ils viennent de reprendre du service.

En vérité, la chute de Nemeiry est une mauvaise nouvelle pour Sadate que ses opposants de gauche attendent, comme ils disent, « à ses actes ». Or, Sadate bien plus que Nasser est favorable à cette fédération arabe que les communistes ont sans cesse combattue. Pour eux, en effet, il n'était pas besoin que les chefs de tel ou tel pays se réunissent pour signer un quelconque document. Il suffisait que les organisations de masse passent dans chaque pays des accords pour constituer un Front national. C'était un marche-pied vers le pouvoir. Nemeiry, lui, était favorable au parti unique de type nassérien.

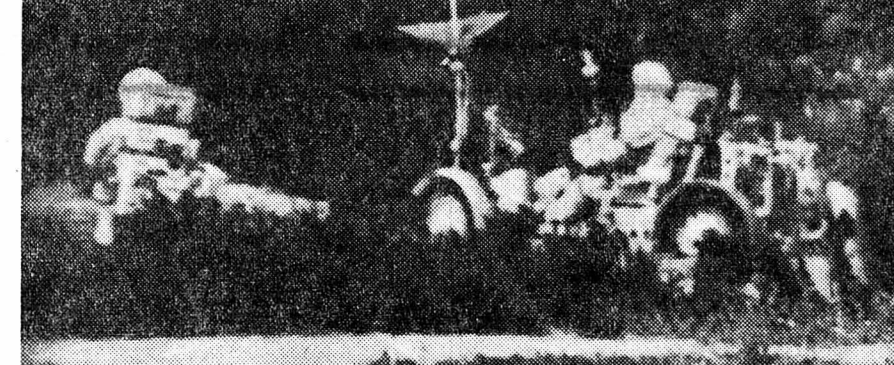
Ce système permit à Nemeiry de cumuler pour un arabe que les fonctions de chef de l'Etat, du gouvernement et de la police. Cela n'empêcha pas les communistes de fomenter, en 18 mois, une douzaine de complots. Il semble que le onzième ait été le bon. Et, chose curieuse, l'ordre de rébellion venait à chaque fois du Caire, où s'était réfugié Khaled Mahjoub, le chef du P.C. soudanais. Aujourd'hui, même en résidence surveillée, Ali Sabri doit avoir le sourire.

Nemeiry pensait tenir le manche. Il avait, au cours des derniers mois, réussi à démasquer une soixantaine de communistes des postes importants qu'ils occupaient dans la police et dans l'armée. C'était bien. Mais, dans le même temps, acceptable, l'URSS avait réussi à faire accepter de Nemeiry l'arrivée au Soudan de 2000 conseillers qui, on peut le penser, consèleraient utilement ceux qui avaient vraiment besoin de l'être.

Y aura-t-il demain un Soudan? Depuis l'indépendance (1956), le Nord s'oppose au Sud, où l'on espère fonder un jour une République du Nil qui bénéficierait des conseils des anciens vaincus du Biafra. Arrivé au pouvoir, Nemeiry s'écria: « Vive notre révolution! Vive la révolution d'octobre ». C'était un mot de trop. La révolution d'octobre, les communistes soudanais viennent de la commenter.

Au cœur de la mer Rouge. Sur la route d'Akaba et d'Addis-Abeba.

L. GRANGER



Lundi, à Cap-Kennedy: la promenade de ces messieurs. (Téléphoto AP)

LES ROBINSONS DU PACIFIQUE

MANILLE (AP). — Une aventure de 2000 milles dans l'Océan Pacifique qui a débuté le 11 juin par le père Marcel Loisel, un missionnaire canadien, et six amis philippins s'est achevée mardi dans un hôpital des îles Salomon.

« Nous sommes étonnés qu'ils aient survécu », a déclaré le père Jules Boucher, un membre de l'ordre des

missions étrangères du Québec auquel le père Loisel appartient.

Le père Loisel avait quitté la ville de Davao dans l'île de Mindanao dans le sud des Philippines, la veille de la fête nationale.

A mi-chemin dans le golfe de Davao, le canot tomba en panne et le pilote parvint à ramener son bateau à la rive pour le dépanner. La réparation achevée, ils repartirent et

l'on perdit toute trace d'eux jusqu'à dimanche où l'équipage d'un cargo japonais, le « Koyo Maru », les recueillit au bord de l'épuisement et les conduisit à Rabaul dans les Salomon.

Le père André Vallée, le supérieur de l'ordre a pris le chemin de Rabaul pour organiser le retour des rescapés qui ont survécu avec seulement un cageot de fruits.

Des bandits volent 900.000 fr. outre-Manche

PORTSMOUTH (Angleterre) (AP). — Des bandits armés ont attaqué une camionnette des postes à Portsmouth, et se sont enfuis avec des sacs postaux qui contiendraient l'équivalent de 900.000 francs suisses.

Selon la police, quatre hommes, dont l'un brandissait un revolver et l'autre un fusil à canon scié, se sont emparés des sacs postaux alors qu'ils allaient être transférés du ferry-boat de l'île de Wight sur la camionnette.

Deux postiers ont été ligotés dans la camionnette par des bandits. Ceux-ci ont lancé les sacs dans une voiture qui les attendait, et qui a aussitôt démarré à toute vitesse.

PROCHE-ORIENT

Accords du Caire: la Jordanie est revenue sur sa décision

AMMAN (AP). — Pour éviter sans doute des sanctions collectives des pays arabes, le gouvernement jordanien est revenu mardi sur sa dénonciation des accords réglant les rapports entre l'armée jordanienne et les combattants palestiniens.

Selon une déclaration publiée par un porte-parole gouvernemental, « la Jordanie adhère toujours à ces deux accords, et est toujours liée par eux, dans ce sens qu'ils garantissent à la fois la souveraineté de l'Etat de Jordanie et la liberté d'action des combattants palestiniens ».

D'autre part, la Syrie a accusé mardi soir la Jordanie d'avoir piégé la ville frontalière syrienne de Deraa et les villages voisins au cours des dernières 24 heures. Un communiqué officiel diffusé par Radio-Damas a déclaré que plusieurs paysans syriens ont été tués.